

Aujourd'hui

Le temps reste instable, avec des éclaircies à la mi-journée sur les régions de plaine, et des averses ou des orages en toutes régions, dès la fin de l'après-midi.

Demain

Temps très changeant, en partie ensoleillé, avec des averses ou des orages, surtout l'après-midi et le soir. Davantage de soleil au début de la semaine prochaine.

Lac des Brenets 750,54 m				Lever 5 h 58	Coucher 20 h 58
Lac de Neuchâtel 429,70 m	17°	8°	3000 m	4 h 29	18 h 25

Fête à souhaiter: Rolande

LE COUP DE BALAI DE Mme BELILOS

La Suisse obligée de dépoussiérer son droit

► 4

QUATRE JURASSIENS TUÉS

Un avion se désintègre en vol près de Besançon

► 15

LA TOURBE SUR UN FIL

L'histoire fantastique du téléphérique Noiraigue-Les Emposieux

► 15

RECOURS ADMIS PAR LE TRIBUNAL FÉDÉRAL

Ecoles enfantines neuchâtelaises: l'enseignante avait raison

► 20

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

En famille...

«Salut les copains...» pourrait lancer François Mitterrand, en guise d'ouverture du Conseil des ministres qu'il vient de nommer.

Mais le président n'aime pas ce genre de familiarité, même avec ses familiers.

Pourtant c'est bien une réunion de famille que Michel Rocard va présider cet après-midi: sur les 26 ministres, 18 sont inscrits au Parti socialiste, et dans ce Conseil on dénombre 16 anciens ministres.

La Constitution de la cinquième République est ainsi faite qu'elle permet l'exercice de la démocratie à l'envers du bon sens!

En règle générale, la nomination d'un gouvernement suit des élections législatives. Le Conseil des ministres est ainsi l'émanation d'une majorité parlementaire, sans laquelle il est téméraire de vouloir gouverner attendu qu'un gouvernement propose et que le pouvoir législatif dispose, comme son nom l'indique.

La France offre cette particularité de pouvoir se doter d'un gouvernement dans la mouvance du président après l'élection de ce dernier qui intervient entre les élections législatives. D'où la situation précaire qui existe aujourd'hui à Paris.

Mitterrand a donné son aval à un gouvernement Rocard dominé par un noyau dur de fidèles mitterrandistes.

Rocard n'aura que deux des siens à ses côtés, Louis Le Pen et Claude

Evin. Tous les postes-clé sont détenus par des hommes du président.

Quant à «l'ouverture» au nom de quoi F. Mitterrand a été élu, il faudra attendre un peu pour savoir de quelle manière elle a été formulée, pour comprendre pourquoi elle n'a pas reçu d'autre réponse que celle de deux radicaux valaisiens et deux radicaux de gauche pour tous «centristes». On dénombre cinq «externes» encore que Mme Tasca avait été nommée à la CNCL, l'autorité de surveillance des médias, par M. Mitterrand.

A l'évidence personne ne se berce d'illusions, ni dans le camp socialiste ni dans celui de l'opposition toutes tendances confondues: M. Mitterrand a mis en place un gouvernement de combat en vue des prochaines élections législatives qui suivront la motion de censure déposée à la première occasion.

Les sondages donnent un avantage à la gauche dans les urnes.

Ainsi ce qui devait arriver... arrive. M. Mitterrand prône l'ouverture et personne n'est entré.

La France fait un bond dans l'histoire et retourne au 10 mai 1981. Mais en sept ans Mitterrand a appris. En tout état de cause, même socialiste avec une majorité à l'Assemblée, le gouvernement ne referra pas la politique sur laquelle la gauche a échoué en 1986.

On prend les mêmes et on recommence, c'est vrai, mais cette fois dans la trajectoire du réalisme rocardien.

Faute de quoi Rocard s'en va!

Gil BAILLOD

Postes-clé aux socialistes

Formation du nouveau gouvernement français

La composition du nouveau gouvernement français, dirigé par M. Michel Rocard et dont tous les postes-clé sont détenus par des socialistes, a été annoncée hier soir par la présidence de la République.

Quatre des principaux ministres du dernier gouvernement socialiste de M. Laurent Fabius (1984-1986) retrouvent leurs postes. Il s'agit de MM. Pierre Bérégovoy (Economie et Finances), Roland Dumas (Affaires étrangères), Pierre Joxe (Intérieur) et Jack Lang (Culture et communication).

M. Jean-Pierre Chevènement est pour sa part nommé à la Défense, alors qu'il était ministre de l'Éducation nationale dans le précédent gouvernement socialiste.

JOSPIN À L'ÉDUCATION

M. Lionel Jospin, jusqu'à présent premier secrétaire du Parti socialiste, se voit attribuer le poste de ministre de l'Éducation, de la Recherche et des Sports.

Mme Edith Cresson devient ministre des Affaires européennes, tandis que M. Olivier Stirn (ancien centriste rallié au Parti socialiste) est nommé ministre délégué chargé des Territoires et départements

d'outre-mer, ce qui le mettra en charge du dossier brûlant de la Nouvelle-Calédonie (territoire français du Pacifique-Sud).

Le ministère de la Justice revient à M. Pierre Arpaillange, magistrat qui avait collaboré à plusieurs gouvernements de droite.

EN VUE D'UNE DISSOLUTION

Selon les premières analyses, le nouveau gouvernement, tel qu'il se présente, semble avoir été constitué dans la perspective d'une rapide dissolution de l'Assemblée nationale (chambre des députés) et d'élections législatives anticipées, estimant la plupart des commentateurs.

Au lendemain de sa victoire au second tour de l'élection présidentielle du 8 mai, le président François Mitterrand avait indiqué sa volonté d'ouverture vers le centre et appelé à un rassemblement des forces politiques de centre et de centre-gauche.

Les centristes n'ont pas fait écho à ces avances et sont demeurés sur la réserve. C'est pourquoi de nombreux responsables socialistes souhaitent désormais la formation d'une «nouvelle majorité parlementaire», c'est-à-dire des élections législatives anticipées dans la perspective d'un succès décisif du Parti socialiste.

CRAINTES CENTRISTES

Au lendemain des élections présidentielles, plusieurs personnalités du centre, dont l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing et l'ancien premier ministre Raymond Barre, avaient indiqué qu'elles ne pratiqueraient pas une opposition systématique au nouveau gouvernement, sans pour autant s'y rallier.

Les centristes redoutent une dissolution qui serait aujourd'hui potentiellement catastrophique pour eux.

Selon les sondages, des élections législatives dans la foulée de la victoire de M. Mitterrand ramèneraient à la chambre des députés une majorité absolue du parti socialiste, comme cela avait été le cas en 1981. (ats, alp)

La «taupe» du siècle

L'espion anglais Kim Philby est mort

Harold «Kim» Philby, un Britannique espion au profit de l'URSS, est mort à Moscou, a annoncé l'agence de presse britannique Press Association mercredi soir. Il avait 76 ans.

Harold Philby avait été aux services secrets britanniques et pendant 30 ans, il avait renseigné l'Union soviétique en toute impunité jusqu'à ce que le passage à l'Est de deux autres espions britanniques, Guy Burgess et Donald McLean, ne mette la puce à l'oreille des autorités britanniques à son sujet.

Mais durant les douze années suivantes, Philby avait réussi à passer à travers les mailles du filet du contre-espionnage. En 1963, il avait préféré prendre la fuite vers Moscou avant d'être totalement découvert par les responsables des services secrets.

Dans une interview accordée au Sunday Times en mars dernier, Philby avait déclaré que sa fuite avait été facilitée par les services secrets britanniques, eux-mêmes, qui avaient ainsi voulu éviter un procès à sensation. (ap)

Hürlimann toujours en vert mais... Le suspense demeure au Tour de Romandie



De gauche à droite, au premier plan: Toni Rominger, Beat Breu, Niki Rüttimann et Jean-François Bernard.

SPORTS 9 - 11 - 13 - 14

Blanchissage contre démission

Propositions américaines au général Noriega

Les Etats-Unis ont proposé au général Manuel Antonio Noriega, homme fort du Panama, de retirer les inculpations de trafic de drogue lancées à son encontre aux Etats-Unis en cas de démission, une proposition faite en dépit des objections formulées par le ministère américain de la Justice, apprend-on de sources gouvernementales à Washington.

Le gouvernement américain tente depuis février dernier d'obtenir le départ du général Noriega, décrétant notamment des sanctions économiques qui ont paralysé l'économie panaméenne mais n'ont pas réussi à déloger le chef des forces armées.

EN AOÛT

Selon un informateur qui a requis l'anonymat, Noriega pourrait démissionner en août prochain s'il acceptait la proposition. Il ne regagnerait pas le Panama avant les prochaines élections présidentielles, qui doivent s'y dérouler en 1990.

La proposition a été approuvée mardi lors d'une réunion à la Maison-Blanche, malgré les objectifs du ministre de la Justice, Edwin Meese.

Le procureur américain Leon

le moment». Noriega avait été inculpé en février dernier de trafic de stupéfiants.

Il est accusé d'avoir reçu au moins 4,6 millions de dollars de la part des trafiquants de drogue colombiens pour protéger les expéditions de cocaïne, blanchir l'argent, approvisionner les expéditions de cocaïne, blanchir l'argent, approvisionner les laboratoires et soustraire les trafiquants à la loi. (ap)

EXPOSITION PERMANENTE

au centre de VENTE



TOYOTA

Av. Léopold-Robert 117
039 / 23 64 44

ouvert tous les samedis jusqu'à 17 heures

burger restaurant

Vous pouvez vous restaurer tous les jours sans interruption de 10 h 30 à la fermeture avec nos différents repas:

Avenue Léopold-Robert 84

• Hamburger 100% pur bœuf

• Nuggets de poulet

• Frites

• Buffet de salades

L'ÉVÉNEMENT

Haleine brune

L'Europe brune semble trouver un nouveau souffle, par les temps qui courent.

Il y eut d'abord le score réalisé par Jean-Marie Le Pen à l'occasion de la première ronde de l'élection présidentielle française, auquel vient de répondre la percée de l'extrême-droite lors des législatives anticipées qui se sont tenues au Danemark.

La thématique, à Copenhague, est semblable au chiendent qui fleurit sur les bords de la Seine, ou ailleurs.

Immigration, chômage et poids de la fiscalité, le leitmotiv a propulsé le Parti du progrès, qui double à peu de choses près sa représentation sur les bancs du Parlement danois.

L'argutie, éminemment simpliste et réductrice, répond telle une panacée à un vaste ensemble de problèmes complexes. A cet égard, l'Europe offre un terrain propice à son éclosion.

Finies la prospérité et la relative stabilité acquises depuis la fin de la guerre, qui ont permis au Vieux-Continent de s'impo-

ser au monde comme un modèle, d'exporter au loin une hégémonie morale qu'il pensait tirer, en toute légitimité, de sa puissance.

Le temps est désormais à la remise en cause de certitudes sécurisantes, sous le coup de bouleversements économiques en particulier: les structures changent rapidement sans qu'il soit possible de mesurer leur futur visage.

A ces phénomènes fluctuants, reflets d'une profonde crise d'identité et difficiles à appréhender dans la durée, l'extrême-droite oppose des valeurs simples de repli, perceptibles dans l'immédiat.

Le Pen et consorts ont de beaux jours devant eux. Le réveil des nationalismes exacerbés ne laisse pas d'inquiéter. On ne saurait pourtant se contenter de les fustiger sans tenir compte des conditions propres à leur regain d'audience.

Et de ce point de vue, toute aussi inquiétante serait une Europe incapable de se redéfinir, de formuler des projets d'ensemble.

Une incapacité, en fait, susceptible de laisser libre cours aux tentations totalitaires.

Pascal-A. BRANDT

«Sans rhétorique ni démagogie»

Entretiens Shultz - Chevardnadze à Genève

Notre rencontre s'est déroulée dans une atmosphère «sans rhétorique ni démagogie», a déclaré hier devant la presse le ministre soviétique des Affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, à l'issue de ses entretiens de deux jours, à Genève, avec le secrétaire d'Etat américain George Shultz.

Cette rencontre, a débouché sur deux documents l'un concernant les procédures de vérification du Traité sur les forces nucléaires intermédiaires (INF), le second portant, toujours dans le cadre du Traité INF, sur les armes futuristes de portée intermédiaire (des armes qui n'existent donc pas encore).

Ces deux documents devraient être suffisants, selon M. Chevardnadze, pour que le Sénat américain procède à la ratification du Traité INF qu'il avait renvoyé lundi à une date «indéterminée», précisément en l'attente de certains éclaircissements.

UNE RÉPONSE AU SÉNAT

La délégation américaine, a affirmé le ministre soviétique des Affaires étrangères, pense que ces deux documents fournissent une réponse complète aux demandes du Sénat.

M. Chevardnadze a relevé que les problèmes posés n'étaient pas «techniques» mais posaient de «très sérieuses questions» qui appelaient des solutions sur le fond. Le fait même d'avoir pu résoudre ces problèmes démontre «la viabilité» du Traité INF qui a fourni la base des solutions trouvées.

A propos de la négociation d'un traité sur une réduction réciproque de 50% des armes stratégiques de portée intercontinentale (START), M. Chevardnadze a indiqué qu'il avait remis des données «détaillées» à la délégation américaine sur l'arsenal soviétique des START.

PHASE IMPORTANTE

Notre but, a-t-il précisé, est de faire avancer au maximum les négociations (avant le prochain sommet) et de les poursuivre «intensément» après Moscou.

Nous n'en sommes donc pas encore arrivés au point final des négociations mais nous sommes entrés dans «une phase importante» qui devrait déboucher sur la conclusion d'un Traité START et «les Américains pensent de

même», a affirmé le ministre soviétique.

M. Chevardnadze a qualifié de «très productive» la discussion sur la Conférence sur la sécurité et la coopération (CSCE), qui se tient à Vienne. (ats)



«Notre but est de faire avancer au maximum les négociations», a déclaré M. Chevardnadze. (Bélino AP)

Stop tabac

USA: un médicament pour les fumeurs?

«Docteur, j'aimerais arrêter de fumer vous n'auriez pas quelque chose?» L'Amérique, qui souhaite être, en l'an 2000, la première nation «non fumeuse», pour reprendre l'expression du Dr Everett Kopp, le médecin fédéral, l'Amérique découvre les inconvénients de cette vertu, honorable certes, mais aussi assez inconfortable.

Une large majorité d'Américains d'applaudir des deux mains à cette nouvelle disposition qui interdit de fumer dans les avions pour les vols de moins de deux heures - et même dans tous les avions des Northwest Airlines - mais cette même majorité se demande maintenant comment elle pourrait bien y arriver. Et l'on se chuchote le nom d'un médicament-miracle, la clonidine; qui ne guérit pas encore d'un seul coup les tabagistes les plus convaincus, mais qui les aiderait sérieusement à se passer de leur vice, sans trop d'efforts.

DROGUE ET MÉNOPAUSE

La clonidine est un régulateur de pression que les médecins utilisent volontiers pour traiter les symptômes de manque chez les anciens drogués ou, dans un registre totalement différent, les bouffées de chaleur de la ménopause; mais s'agissant de la tabagie, la clonidine n'a pas encore reçu le feu vert de la très pointilleuse FDA, la Food and Drug Administration.

La clonidine agit directement sur le système nerveux afin d'annuler les états de manque en nicotine; elle permet d'atténuer les effets bien connus qu'engendrent la peur, l'anxiété, certaines émotions aussi qui conduisent les fumeurs à se tourner vers le tabac, pour se calmer et se rassurer; au bout de quelques semaines, quand

le fumeur commence à changer ses habitudes, on peut alors commencer à diminuer les doses prescrites, tranquillement.

Un arrêt brusque de la médication peut en effet engendrer des effets typiques de «manque», l'anxiété, les maux de tête, ainsi qu'une augmentation rapide de la pression sanguine.

De notre correspondant à Washington: Claude Froidevaux

La clonidine génère aussi des effets secondaires: les vertiges, un certain état de somnolence et de fatigue, la bouche sèche, etc: elle ne devrait pas être prise sans un certain suivi médical.

DÉMARCHÉ INTELLECTUELLE

Mais, ajoutent tous les spécialistes qui s'occupent de la tabagie, arrêter de fumer devrait d'abord procéder d'une démarche intellectuelle préliminaire, indispensable pour accompagner ensuite tous les changements que le renoncement au tabac engendre: dans les habitudes alimentaires, les traditions, les gestes aussi qui occupent des mains qui se trouvent tout à coup «sans rien à tripoter».

La recours à la médication ne devrait intervenir qu'en dernière extrémité, quand les armes traditionnelles de la volonté ont échoué; et pour éviter justement de quitter une drogue pour aussitôt retomber dans une autre.

A moins que la clonidine ne soit qu'un vulgaire placebo; auquel cas on pourrait tous y faire appel, sans dangers ni risques; et ce ne serait pas la première fois qu'une «pilule-pour-beurre» aurait de l'effet!!!

C. F.

De haut niveau

Délégation sud-africaine à Brazzaville

Une délégation sud-africaine de très haut niveau, conduite par les ministres des Affaires étrangères et de la Défense Pik Botha et Magnus Malan, a quitté Pretoria hier pour Brazzaville, afin de discuter des perspectives d'une paix en Angola avec des représentants de Luanda.

Dans une brève interview accordée à la télévision avant son départ, M. Botha a indiqué qu'il avait décidé avec Malan de se rendre dans la capitale congolaise en dépit de la préoccupation de Pretoria à pro-

pos d'une concentration récente d'unités cubaines dans le sud de l'Angola.

«Nous devons savoir si les Angolais sont sérieux en parlant de paix. Le gouvernement est très préoccupé par l'arrivée de nouvelles unités cubaines», a-t-il dit.

«C'est un développement très grave et nous sommes presque revenus sur notre intention d'aller (à Brazzaville) en raison de ces événements, a ajouté le chef de la diplomatie sud-africaine.

(ats, reuter)

Parmi les plus pauvres

Tournée sud-américaine: étape bolivienne pour Jean Paul II

Le pape Jean Paul II, qui poursuit son voyage en Bolivie, s'est rendu hier à Sucre, une ville du centre du pays à l'architecture coloniale espagnole. Salué par une foule massée sur cinq rangs d'épaisseur, le long des six kilomètres de l'itinéraire du cortège officiel, le Souverain Pontife a été accueilli par l'unique cardinal bolivien, Mgr Jose Clemente Maurer, 88 ans, un prélat d'origine allemande, ancien archevêque de Sucre.

Dans une homélie prononcée au cours d'une messe en plein air, Jean Paul II a rendu hommage aux missionnaires européens, à l'œuvre en Bolivie depuis près de 500 ans, déclarant qu'ils s'étaient efforcés de préserver l'identité culturelle du peuple bolivien, composé en

majeure partie de descendants d'Indiens.

Pour ce qui est de l'annulation, par le général Alfredo Stroessner, chef de l'Etat paraguayen, d'une rencontre que le pape devait avoir mardi prochain, au Paraguay, quatrième et dernière étape de son voyage en Amérique latine, avec un groupe d'opposition, M. Joaquim Navarro, chef du service de presse du Vatican, a déclaré que cette annulation représentait une entrave à «l'exercice de la mission pastorale du Saint Père».

C'est la première fois, au cours des 37 voyages du pape, qu'un dirigeant étranger intervient dans le programme du Souverain Pontife. (ap)

Gdansk: le travail a repris

Le travail a repris hier aux chantiers navals Lénine à Gdansk après une grève de neuf jours. Lech Walesa n'a toutefois pas repris le chemin des ateliers et a pris des congés annuels après avoir été à la tête de la contestation.

Le correspondant à Gdansk de la radio polonaise a affirmé qu'à 6 heures, les ouvriers appartenant à l'équipe du matin avaient repris le travail et «assuraient, selon lui, les tâches journalières indispensables au fonctionnement normal» du complexe industriel. Il n'a apporté aucune précision sur le nombre d'ouvriers qui se sont présentés aux chantiers.

Le président du syndicat interdit, Solidarnosc, qui y travaille comme électricien n'a pas, quant à lui, repris le travail. Sa femme Danuta a déclaré que son mari avait pris des congés annuels depuis mercredi pour une période dont elle n'a pas précisé la durée.

Mercredi, la direction des chantiers avait invité le Prix Nobel de la paix et plusieurs grévistes, qui venaient de mettre un terme à leur mouvement, à rejoindre leur poste de travail dès hier matin.

Selon la radio, 3000 ouvriers environ sur les 12.000 au total employés aux chantiers navals, ont travaillé mercredi à la remise en état des secteurs névralgiques, indispensables pour leur fonctionnement.

(ats, afp)

René Felber à Vienne

Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

Les ministres des Affaires étrangères des neuf pays neutres (Autriche, Finlande, Suède et Suisse) et non-alignés (Chypre, Liechtenstein, Malte, San Marin et Yougoslavie) participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) se sont réunis hier à Vienne, pour adopter un projet de document final qui doit permettre de sortir la CSCE de son impasse actuelle.

Le Conseiller fédéral René Felber, chef du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), conduit la délégation helvétique dans la capitale autrichienne. Selon le porte-parole du DFAE, M. Michel Pache, le document final projeté par les neutres et non-alignés devra subir d'ici aujourd'hui quelques modifications portant sur des points de détail.

Par ailleurs, le Conseiller fédéral René Felber s'est entretenu hier de questions bilatérales avec son homologue yougoslave Budimir Loncar.

Le rééchelonnement de la dette yougoslave a figuré à l'ordre du jour des entretiens, alors que la Suisse préside le comité des pays occidentaux créé dans la perspective du remboursement de la dette yougoslave.

M. Felber devait également s'entretenir d'ici aujourd'hui de questions bilatérales avec son homologue finlandais Kalevi Sorsa, a précisé à Vienne le porte-parole du DFAE.

Le chef du DFAE sera en outre le second orateur du jour lors de la réunion finale des ministres des Affaires étrangères des pays neutres et non-alignés, aujourd'hui.

(ats)

LE MONDE EN BREF

ABANDON. — L'ancien «télévangéliste» Pat Robertson s'est retiré mercredi de la course à l'investiture républicaine pour les élections présidentielles, et a apporté son soutien au vice-président Georges Bush.

SRI LANKA. — Le chef du Front de Libération Populaire (JVP-Janatha Vimukti Peramuna), M. Rohana Wijeweera, a démenti mercredi avoir conclu un accord de paix avec le gouvernement sri-lankais, dans une lettre adressée à différents journaux et à des hommes politiques de l'opposition.

PUTSCH. — Le ministre de la Défense du Guatemala, le général Alejandro Gramajo, a annoncé mercredi qu'une tentative de soulèvement militaire a eu lieu sur deux bases de l'armée situées dans l'est et le sud-ouest du pays, affirmant que les forces armées «se sont rendues maîtres de la situation».

PENTAGONE. — Le Sénat américain voté mercredi un budget du Pentagone pour l'année fiscale 1989 qui prévoit une enveloppe de 4,55 milliards de dollars pour l'Initiative de Défense Stratégique (IDS ou «guerre des étoiles»).

COOPÉRATION. — L'Italie et la RFA sont d'accord pour renforcer sensiblement leur coopération bilatérale dans tous les domaines, y compris «en examinant les possibilités de coopération opérationnelle» dans le domaine militaire.

TRÈVE. — Une trêve précaire semblait s'installer hier dans les combats entre miliciens d'Amal (prosyriens) et du Hezbollah (pro-iraniens), pour le contrôle des quartiers chiites de la banlieue sud Beyrouth.

SOCIALISTES. — L'événement majeur de la réunion de l'Internationale socialiste (IS) pendant deux jours à Madrid, aura été indubitablement le resserrement des rangs socialistes européens contre la politique israélienne dans les territoires occupés.

TOLLÉ. — La reine Béatrix des Pays-Bas a soulevé un tollé chez les nationalistes québécois en laissant entendre que les Anglais avaient eu raison de tenter d'assimiler les Canadiens français au siècle dernier.

LE TAUX D'INTÉRÊT. — Crainte depuis plusieurs semaines, la généralisation d'une hausse des taux d'intérêt dans le monde a commencé à prendre forme aux Etats-Unis. Cinq grandes banques américaines ont en effet décidé mercredi de relever d'un demi-point leur «taux de base» porté à 9%.

ATTENTAT. — La police chypriote a indentifié deux Libanais comme étant les auteurs de la tentative d'attentat à la voiture piégée, mercredi, contre l'ambassade d'Israël à Nicosie, a annoncé jeudi le ministre chypriote de l'intérieur, M. Christodoulos Veniamin.

DÉTOURNEMENT. — Le détournement sur Taïwan du Boeing 737 de la compagnie aérienne chinoise CAAC par deux pirates qui cherchaient à quitter la Chine s'est terminé hier par la sortie de l'appareil des 118 personnes retenues à bord.

CHINE. — Dans un long aide-mémoire, le ministère chinois des affaires étrangères réitère les revendications de la Chine sur les îles Nansha, également appelées Spratley, que réclament les Vietnamiens, mais se déclare prêt à régler le différend de manière pacifique par des négociations «à une date ultérieure».

OPA. — Le ministre britannique des Affaires étrangères, Sir Geoffrey Howe a affirmé que le gouvernement helvétique devait être disposé à autoriser les entreprises britanniques à lancer, sans contraintes réglementaires, des OPA (Offres publiques d'achat) sur les sociétés suisses si des groupes helvétiques souhaitent racheter des firmes en Grande-Bretagne.

CONDAMNÉ. — James Smith, condamné à mort, n'apprécie pas du tout le sursis dont il vient de bénéficier, six heures seulement avant l'heure prévue pour son exécution, grâce à l'intervention d'opposants à la peine de mort. Du coup il a avoué plusieurs autres meurtres en expliquant que ceux qui essaient de la sauver ne sont qu'«une bande d'excités au cœur tendre».

**Prochaine parution de
 L'IMPARAPHRASE**

samedi 14 mai

Rendez-vous sur RTN 2001, lundi 16 mai

**Cette annonce pour vous rappeler que notre cheval de bataille,
 c'est l'initiative.**

A l'âge de deux ans, Anne-Lise Spring n'était pas très à cheval sur les principes et ruait déjà dans les bran-cards. Qu'il s'agisse de danser le rock ou de se consacrer à sa profes-sion, Anne-Lise a con-servé l'allant de sa prime jeunesse. Depuis cinq ans chez ASSA à La Chaux-de-Fonds, elle est aujourd'hui courtière en publicité et s'est toujours distinguée par son esprit d'initiative.



Berger & ...!

divers



Faire le bon choix!

Tu ne confieras pas ta moto ou ton cyclo à n'importe qui... Pour ta sécurité, ne confie pas ta tête à n'importe quoi!

25 modèles de casques

Moto Système

Sablons 57 Neuchâtel

Assemblée générale

de la Ligue neuchâteloise contre le cancer
 jeudi 19 mai 1988
 à la Cité universitaire,
 Clos-Brochet 10, Neuchâtel.

Assemblée administrative:
 19 h 30 (salle No 5).

Conférence publique
 20 h 15 (salle polyvalente):

le mélanome malin

sera présenté par le Professeur **Jean-Hilaire SAURAT**, chef de service de la clinique de dermatologie de l'Hôpital cantonal universitaire de Genève.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la campagne suisse de détection précoce de ces cancers de la peau, particulièrement dangereux s'ils ne sont pas soignés à temps.

avis officiels

Lutte contre la rage

Campagne de vaccination des renards contre la rage

Avis à la population et aux propriétaires de chiens et chats

Une campagne de vaccination des renards contre la rage aura lieu les mercredi 18 et vendredi 20 mai 1988 sur tout le territoire cantonal.

7000 appâts, constitués de têtes de poulets auxquelles sont fixés des sachets en matière plastique contenant le vaccin et portant la mention: «Attention - Tollwutimpfstoff - Rage - Rabbia - Rabies», seront déposés dans le terrain.

Nous prions instamment tous les propriétaires de chiens et de chats de les tenir en laisse et de ne pas les laisser errer du **mercredi 18 au dimanche 29 mai 1988**

afin d'éviter que les appâts, destinés aux renards, ne soient ingérés par leurs animaux de compagnie. Le vaccin est inoffensif pour les animaux domestiques sains.

Nous invitons la population à ne toucher ni les têtes de poulets, ni les sachets de vaccin durant les quinze jours qui suivent la vaccination. Dans des circonstances exceptionnelles, le vaccin peut être nocif pour l'homme, notamment en cas de frottement des yeux avec des mains imprégnées de vaccin ou lors de pénétration du vaccin dans une plaie. Après tout contact avec un appât, il faut se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon. En cas de doute: consulter un médecin.

La vaccination des renards ne modifie en rien les mesures de police sanitaire en vigueur jusqu'ici, à savoir: l'obligation de vacciner contre la rage les chats et les chiens du canton.

De plus, tout danger de rage n'étant pas écarté, il convient toujours de respecter les consignes élémentaires de précautions à prendre pour éviter les risques de contamination. Se méfier en particulier des animaux sauvages devenus familiers, ne pas s'approcher d'un animal sauvage malade, ne pas toucher les animaux morts, surveiller les enfants et leur interdire les promenades en forêt non accompagnés, signaler les cas suspects aux instances compétentes (gendarmerie, gardes-chasse, vétérinaires).

Service vétérinaire cantonal

Pas question d'être les plus grands - nous voulons être les meilleurs.

Notre succès, nous le devons à notre esprit d'initiative. Qu'il s'agisse d'inventorier les ressources de la presse au profit des annonceurs afin d'optimiser l'impact de leurs messages ou qu'il s'agisse d'exploiter au mieux les perspectives de communication offertes par un organe de presse naissant ou méconnu, ASSA joue un rôle de locomotive au profit de l'éditeur, du lecteur et des annonceurs.

Si ASSA s'est forgée une réputation, elle la doit à celles et ceux qui travaillent à son service.

Notre style, c'est de simplifier les formalités pour aller à l'essentiel: placer vos annonces au bon moment dans le journal ad hoc afin que vous puissiez toucher votre cible dans les meilleures conditions. Nos collaborateurs ne se contentent pas de vous vendre des espaces publicitaires. Même si vous ne leur demandez que cela, ils iraient quand même un peu au-delà. Intéressé? Téléphonnez chez ASSA.

annonces Suisses Schweizer Annoncen

assa

2300 La Chaux-de-Fonds 039 23 22 14
 2610 St-Imier 039 41 48 38

La plus jeune des grandes agences de publicité. Depuis 1917.

aux Travailleurs

Staub & Cie
 2, rue de la Balance
 2300 La Chaux-de-Fonds

Pour le travail avant tout, mais aussi pour les loisirs, nous vous proposons les fameux produits norvégiens



Pulls, jacquettes, blousons, sous-vêtements, tenues jogging, vestes de travail ou mode, etc.

Publicité intensive, publicité par annonces

A louer

Dès le 1er novembre 1988, notre bâtiment industriel et commercial de «Pierre-à-Bot» à

Disponible dès le 1.11.1988

Neuchâtel

sera disponible. Les surfaces suivantes sont encore à louer (év. à vendre):

1er étage 950m²* Fr. 95.- m²/année
 3e étage 1800m²* Fr. 90.- m²/année

*Surface minimum 200 à 300m²

Le 1er étage (hauteur 4,14m) est directement accessible par une rampe de chargement et se prête à un usage industriel et artisanal (charge au sol= 1500kg/m²).

De par la situation tranquille de ce quartier et par la vue, le 3e étage est idéal pour des bureaux.

M. J.P. Berset se tient volontiers à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.



Alfred Müller SA
 Av. de la Gare 39, BP 1521, 2002 Neuchâtel
 Téléphone 038-25 95 35

Le coup de balai de Mme Belilos

La Suisse obligée de dépoussiérer son droit

Ce n'est plus «Lôzane» qui bouge, mais le droit suisse. La victoire de Marlène Belilos devant la Cour européenne de Strasbourg oblige la Suisse à un sérieux coup de balai dans le droit pénal... en attendant le droit civil.

Le Conseil fédéral a tiré les conclusions, mercredi, de la condamnation de la Suisse devant la Cour européenne des Droits de l'homme, à Strasbourg, dans l'affaire Marlène Belilos. Voir L'Impartial du 30 avril).

Condamnée à 120 francs d'amende par une commission de police lausannoise pour avoir participé à une manifestation interdite en 1981, Mme Marlène Belilos avait multiplié en vain les recours, jusqu'à la Cour européenne des Droits de l'homme. Celle-ci a conclu que la Suisse avait violé l'article 6 de la Convention, qui garantit l'accès au tribunal pour toute procédure pénale ou civile. Il s'agit de garantir aux justiciables un contrôle judiciaire aussi bien des faits que du droit. Ce que ne permettaient pas la procédure lausannoise, ni les recours aux Tribunaux cantonal et fédéral.

BERNE TEMPORISE

Sur le plan pénal, le Conseil fédéral s'est incliné, hier, en demandant au Département fédéral de Justice et de police d'informer les cantons de conséquences de cet arrêt.

Mais, sur le plan civil, Berne tente de gagner du temps, en attendant un éventuel procès. Le gouverne-

ment renouvelle en effet la déclaration interprétative qu'il avait faite en 1974, en signant la convention. Cette déclaration dans nos procédures civiles, notamment.

La chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

Berne espère ainsi soit convaincre la Cour, soit se donner le temps de donner un coup de balai dans le droit civil, le droit privé et le droit administratif. On estime en effet, dans les milieux juridiques, qu'une nouvelle affaire Belilos, mais sur le plan civil, pourrait aboutir à une condamnation de la Suisse.

LES CONSÉQUENCES

Quelle conséquence pour la Suisse? Sur le plan pénal, un certain nombre de cantons devront revoir leur législation. Vaud devra par exemple supprimer les amendes et autres sanctions pénales de l'arsenal de ses fameuses commissions de police. Ou alors permettre aux personnes condamnées de porter leur affaire devant un tribunal ordinaire.

A Fribourg, les préfets seront vraisemblablement dessaisis de la possibilité d'infliger des amendes en cas d'infraction aux règlements de police administrative.

A Glaris, les Conseils communaux ne pourront plus prononcer des condamnations pour vols de bois; en Appenzell Rhodes-Intérieures, il faudra instituer une instance de recours pour les amendes communales qui ne pouvaient être contestées qu'auprès du gouvernement. De même au Tessin.

UN PARAPLUIE POUR LE CIVIL

Sur le plan civil, les conséquences de l'arrêt de Strasbourg auraient été plus dévastatrices. Raison pour laquelle on cherche à éviter les coups ou du moins à temporiser.

Seuls huit cantons, dont Neuchâtel et Jura, ont attribué au président du Tribunal de district ou de première instance des compétences en matière tutélaire, avec droit de recours soit au Tribunal cantonal, soit à la section de surveillance de l'autorité tutélaire.

Pour tous les autres cantons, les affaires de tutelles sont du domaine administratif et ne peuvent être contestées que devant une commission de l'Etat, un préfet ou une direction de justice.

Exception, les conséquences du divorce, qui dépendent du juge. Mais dans la majorité des cantons, la mise sous tutelle, les règlements de droits de visite, etc., ne sont pas susceptibles d'un contrôle judiciaire. A moyen terme, il faudra sans doute y remédier.

Grâce à la révision de la loi fédérale sur l'organisation judiciaire, acquise au National et actuellement en cours devant le Conseil des Etats, le Tribunal fédéral devrait pouvoir obliger les cantons à se soumettre aux considérations de Strasbourg. Suite

aux arrêts de la Cour européenne, le TF pourra soit réexaminer lui-même l'affaire, soit obliger les cantons à la reconsidérer sous l'angle voulu par Strasbourg, même si aucune instance judiciaire cantonale n'est prévue.

Y. P.



Marlène Belilos.

(Bélino AP)

Neuchâtel excepté

Selon une étude menée par l'Institut d'étude du fédéralisme, à Fribourg, Neuchâtel devrait éviter les désagréments de l'affaire Belilos.

Tant sur le plan pénal que civil, toutes les garanties d'un contrôle judiciaire sont données dans le canton. Les dénonciations communales passent par le Tribunal de police, avec recours possible à la Cour de cassation. En matière de tutelles, les compétences du juge de première instance, puis de la Cour cantonale constituent une

des huit exceptions helvétiques, avec notamment le Jura.

Reste l'impossibilité de recourir au Tribunal administratif contre des décisions ou sanctions du Conseil d'Etat. Il est vrai que les cas sont rares (affaire du préfet) et de plus situés sur le plan administratif. C'est un problème commun à tous les Etats européens et qui pourrait être résolu par un article 6 bis de la Convention européenne. Pas d'urgence donc.

Y. P.

Pour les déchets toxiques européens

Une poubelle suisse en Guinée-Bissau

«Oui, nous avons signé un contrat avec la Guinée-Bissau pour construire une décharge où nous exporterons les déchets nuisibles des pays industrialisés», confirme Gian Franco Ambrosini, directeur et administrateur de la Société Intercontract Sa, à Belfaux, près de Fribourg.

Signé le 16 octobre 87, ce contrat prévoit l'exportation d'au moins 50.000 tonnes de déchets toxiques chaque année pendant 5 ans. Intercontract construira la décharge, organisera les transports, puis contactera les industries européennes intéressées à entreposer leurs déchets, contre finance. «Intercontract respectera scrupuleusement les normes de sécurité internationales», jure Ambrosini, qui s'attaque déjà à d'autres pays africains.

GÉOLOGIE FAVORABLE

Quels produits toxiques seront expédiés vers cette décharge africaine? «En tout cas, pas de produits radioactifs, ni bactériologiques, ni explosifs. Il y aura des produits chimiques et pharmaceutiques». Des produits dangereux? «Tous les déchets peuvent être

dangereux!», explique Gian Franco Ambrosini.

Une enquête de

Jean-Philippe Ceppi

Il rassure immédiatement: «Nous prenons toutes les précautions qui sont prévues par la législation internationale: les normes américaines, celles de la Communauté européenne, celles de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ainsi que la législation suisse, particulièrement sévère». La société de surveillance française Veritas, assurera la vérification des opérations.

Pourquoi creuser cette décharge en Afrique? «Il y a des conditions géologiques très favorables. Les nappes phréatiques sont plus profondes: les risques d'empoisonnement sont diminués».

«LA SUISSE? BIEN SÛR!»

Jusqu'à présent, Intercontract n'a pas encore de client, c'est-à-dire d'entreprise acceptant de payer pour déposer ses résidus dans sa décharge guinéenne. «Nous avons surtout dépensé de l'argent pour l'instant, affirme Ambrosini.

PROTESTATIONS

Le quotidien parisien Le Monde rapporte dans son édition du 4 mai

les protestations des écologistes européens de l'Entente européenne pour l'environnement (EEE), qui ont dénoncé ces dépotoirs africains pour pays riches. Deux compagnies britanniques assureraient, au côté d'Intercontract, l'exportation de 3 millions de tonnes de résidus toxiques vers la Guinée-Bissau.

D'AUTRES PAYS

Intercontract SA est une minisociété au capital de 100.000 francs, enregistrée à Fribourg depuis 1980. Sa raison sociale: «Intermédiaire dans toutes les transactions commerciales, import-export, assistance et commerce pour le compte de tiers.»

L'Italien Ambrosini est son actionnaire majoritaire et directeur. A l'origine, il s'agissait d'une société de courtage en assurance, mais il a fallu trouver d'autres débouchés. Ambrosini revendique fièrement l'idée de créer des décharges africaines pour nos toxiques européens. D'ailleurs il n'en restera pas là: il est en pourparlers, dit-il, avec d'autres Etats africains, qui pourraient aussi servir de poubelles chimiques. Parmi eux: la Mauritanie, le Sénégal et l'Afrique du Sud.

(BRR)

Chef nommé

Le CSC doté d'une nouvelle tête

Le Conseil fédéral a nommé mercredi le nouveau chef du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe (CSC). Cette nomination devant être approuvée encore par la Délégation aux finances des Chambres fédérales, ce n'est que lundi que l'identité du candidat retenu sera annoncée officiellement.

Le nouveau responsable du CSC choisi par le Conseil fédéral est le chef de l'état-major de la police municipale bernoise, Charles Raedersdorf, 52 ans.

Fonctionnaire du Département militaire fédéral de 1960 à 1966,

Raedersdorf s'est ensuite fait connaître comme collaborateur de la radio et de la TV. Il est entré dans les rangs de la police bernoise en 1983.

Depuis le départ controversé, fin 1986, d'Edouard Blaser, la direction par intérim du CSC a été assurée par Arthur Bill, premier chef du CSC.

L'année dernière, une première procédure de nomination échoua en raison des prétentions de salaire du candidat retenu, jugées trop élevées. En février dernier, le poste fut mis une nouvelle fois au concours. (ap)

Vitesse constante pour le bitume

Les constructions d'autoroutes au même niveau en 1988

Avec un programme de travaux de quelque 915 millions cette année, la Confédération maintient sa vitesse pour l'achèvement du réseau des routes nationales. On ouvrira au trafic 34,6 nouveaux kilomètres d'autoroutes. 92,5 millions de francs iront à la N5 sur sol neuchâtelois et 29 millions à la Transjurane.

La chronique fédérale de

Yves PÉTIGNAT

Malgré le glaive de la quadruple initiative «trèfle à quatre» lancée l'an dernier contre l'achèvement de la N1, de la N5, de la N4 et de la Transjurane, la Confédération ne lève pas le pied dans son programme routier.

Avec l'ouverture de quelque 35 nouveaux kilomètres cette année,

80 pour cent du réseau national de 1853 km sera achevé.

PAS D'EFFET SUSPENSIF

Et sans attendre le sort que le Parlement et le peuple, sans doute en 1991, réserveront à l'initiative écologiste, le Conseil fédéral annonce déjà que «sitôt les mises au point des projets de construction achevées, les travaux préliminaires de la section Avenches - Morat (N1), des tronçons Bienne - Soleure de la N5 en territoire bernois et Porrentruy - Delémont (tunnel sous Les Rangiers) de la Transjurane pourront débuter».

Le Conseil fédéral avait déjà répondu à l'indépendant bernois Paul Günter que le dépôt d'une initiative n'avait aucun effet suspensif.

Cette année, 92,5 millions iront donc pour la poursuite des travaux de la N5 sur sol neuchâtelois, notamment la traversée de Neuchâtel, les murs antibruits du Lan-

deron, les fouilles archéologiques de Saint-Blaise. Côté bernois, on poursuivra le contournement de Gléresse et les travaux de préparation entre Granges et Bienne.

Pour la Transjurane, la Confédération affectera 28,9 millions, soit un gros paquet (23 millions) à l'établissement des projets, 4,3 millions pour l'achat de terrains et 1,3 million seulement pour les travaux (sondages). Le percement du tunnel sous Les Rangiers pourrait ainsi débuter dès 1989.

En ce qui concerne le Jura bernois, il s'agira de terminer le tracé côté montagne de la N16 entre La Heutte et le Taubenloch.

Les nouveaux tronçons qui devraient être ouverts au trafic cette année concernent le contournement de Genève à la route de Vernier (200 mètres seulement) et surtout 16 km de la N9 entre Sion et Saint-Maurice.

Y. P.

LA SUISSE EN BREF



VERDICT. — La Chambre pénale des mineurs du canton de Fribourg a rendu son verdict contre les auteurs du crime d'Arconciel (FR), crime qui a eu lieu le 4 janvier dernier et qui a coûté la vie à un retraité. Comme le communique le président de la Chambre, les deux enfants, âgés de 12 ans et demi et 13 ans, seront placés dans des institutions spécialisées sous la surveillance de l'Office cantonal des mineurs. Les débats ont duré deux jours et l'accusation était soutenue par le procureur général de l'Etat de Fribourg, la défense assurée par deux avocats.

SANS VIE. — Un jeune homme a péri dans l'incendie qui a ravagé une grange d'Adliswil. Selon la police zurichoise, le feu a été provoqué par un groupe de jeunes qui avaient allumé une bougie dans la grange. Trois d'entre eux ont pu échapper aux flammes, mais le quatrième a été retrouvé sans vie.

ACCIDENT. — Un automobiliste de 19 ans, Pascal Formaz, de Prassunry sur Orsières, a été victime d'un accident mortel. Selon la police valaisanne, il roulait de Martigny en direction de son village lorsque, à la hauteur de Bovernier, il perdit le contrôle de son véhicule, qui heurta la glissière de sécurité et tomba dans la Dranse. Le jeune homme y a été retrouvé sans vie.

BOUCHONS. — Pas de problème majeur sur les routes suisses en ce début de week-end de l'Ascension, si l'on excepte les traditionnels bouchons au tunnel du Gothard.

COCAÏNE. — La «Guardia di finanza» de Côme a mis la main, en gare de Chiasso, sur 330 grammes de cocaïne dissimulés dans le train Milan-Schaffhouse. La valeur de la drogue, de très haute qualité, est estimée à plus de 500.000 francs.

1988
 20% de ristourne

Donc toutes les cultures assurées à des valeurs suffisantes.

SUISSE GRÊLE
 Téléphone 01 251 71 72

Immobilier

A louer pour tout de suite ou date à convenir
appartements de 1 pièce

cuisine, W.-C.-bains, dans immeuble HLM
Situation Croix-Fédérale 27,
loyers: de Fr. 335.50 à 373.50, charges,
coditel et gaz compris.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérancia & Bolliger SA, Léopold-Robert 12,
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 23 33 77

Industriel cherche à acheter
maison

avec atelier et jardin.
Faire offre avec prix, sous
chiffres DS 7503 au bureau
de L'Impartial.

Couple fonctionnaire
cadre, un enfant
14 ans, cherche
**appartement
4, 5 ou 6 pièces**

Saint-Imier.
Qualité et prix
intéressant.
Tél. après 19 h,
032/93 41 28

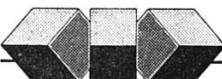
QUIETAS
PROMOTION & IMMOBILIER

Cherchons à acquérir

IMMEUBLES LOCATIFS

de moyenne ou grande importance à rénover ou de
construction récente.

Toute proposition sera étudiée par nos spécialistes.



LE CHÂTEAU
2034 PESEUX

TÉL. (038) 31.18.00

A-1 Occasions

Au Pavillon du Crêt-du-Loche
☎ 039/26 73 44



Le plus grand choix de la région

Citroën BX 16 TRS	1984	Fr. 9900.-	VW Golf GLS 1.3	1980	Fr. 7500.-
Renault 20 TS	1981	Fr. 3500.-	Ford Fiesta 1100	1986	25 000 km
Renault Fuego GTX	1980	Fr. 6800.-	Ford Fiesta 1100 C	1986	24 000 km
Fiat Ritmo 85 S	1984	Fr. 8500.-	Ford Fiesta 1400 iS	1987	20 000 km
Mazda 323 GLS 1300	1981	Fr. 5800.-	Ford Escort XR 3	1983	Fr. 13 800.-
Lancia Y10 Turing	1985	Fr. 8500.-	Ford Escort 1600 CL	1986	Fr. 9200.-
Lancia HPE 2000	1980	Fr. 5500.-	Ford Sierra 2000 L	1986	31 000 km
BMW 320 i	1981	Fr. 7500.-	Opel Senator 3.0 CD	1984	automatique
Peugeot 205 GT	1987	18 000 km	Lancia Prisma 1500	1985	20 000 km
Renault 18 Turbo	1982	Fr. 6800.-			

Utilitaires

Peugeot 205 Multi	1986	22 000 km
Renault 18 TX	1983	Fr. 7900.-
Subaru Sup. Turbo	1983	automatique
Ford Sierra 2000 L Combi	1985	28 000 km
Ford Escort 1600 L	1984	43 000 km

GARAGE DES 3 ROIS SA
La Chaux-de-Fonds, Bd des Epilures 6, Tél. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31

**A vendre
Magnifique propriété**

- Jura neuchâtelois - Altitude 1000 m
- Cadre typique et idyllique
- Environnement exceptionnel et de qualité
- Important terrain et dépendances

Veillez adresser votre demande de renseignements par écrit à:

G. BUCHS PROSPECTIVE
Grand-Rue 21
2114 Fleurier



**Informations
Coop La Chaux-de-Fonds**



Dans la plupart de nos magasins:

Meister Proper super crème 500 ml **1.95**

Meister Proper 1,5 l **4.50**
au lieu de 5.60

+ 100 ml gratuit Meister Proper super crème



Vizir
jerry can de 5 l

19.90



Ariel
jerry can de 5 l

19.90



Monsavon

2 savonnettes de 250 g chacune

3.10
au lieu de 3.90

Dash 5 kg
prix normal

18.90

%, votre bon de

5.-

13.90

Notre prix choc

Bon Fr. 5.-

à valoir à l'achat d'un
tambour de DASH 5 kg

Ce bon est valable
du 11 au 21 mai dans tous
nos magasins.

Pierre Aubry Tenture
Les Sièges
PIERRE AUBRY RUE NUMA-DROZ 27
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Microscopes
Stéréo-microscopes
OLYMPUS
Agent officiel
von gunten
23, avenue Léopold-Robert
☎ 039/23 50 44

**Meubles d'occasion
à vendre**

Chambres à coucher, salons, divans fauteuils, salles à manger,
parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours
de lits. Par exemple: salon 3 pièces 90.-; salon avec canapé trans-
formable 150.-; chambre à coucher complète avec literie 280.-;
paroi murale 160.-; table + 4 chaises 150.-; armoire 3 portes
90.-; couche avec matelas 90.-.

Prix très bas - Paiement comptant.

S'adresser à Meublorama, Bôle/NE (près Gare CFF Boudry).

Heures d'ouverture: de 9 h à 12 et de 13 h 45 à 18 h 30.

Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

Automobilistes! Dès le centre de Bôle, suivez les flèches
Meublorama. Grande place de parc.

finance

**X Procrédit-
le prêt personnel
rapide et discret**

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Domicile

Signature

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures
d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00



X procrédit 2/m/19/ve

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit"
vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

Jardins de pierre de Francis Coppola

Nous ignorons tout ou presque de la littérature contemporaine américaine de son théâtre: ainsi a-t-on, peut-être à tort, le sentiment que le cinéma reste le seul refuge de la mauvaise conscience américaine au souvenir de la déjà lointaine mais horrible guerre du Vietnam. Et à ces «portraits» cinématographiques il manque encore une pièce importante le regard des Vietnamiens eux-mêmes, ces «vainqueurs» aujourd'hui en crise ou dans le doute.

APPROCHES VARIÉES

Cimino dans «Voyage au bout de l'enfer» a raconté le départ de jeunes soldats pour le Vietnam et les premiers affrontements. Oliver Stone, dans «Platoon» a évoqué «sa» guerre en souvenirs personnels sublimés par une double image paternelle de deux sergents aux attitudes contradictoires. Coppola, dans «Apocalypse now», avec son intense spectacle, est parvenu à la fois à dénoncer la guerre et à faire comprendre la fascination qu'elle exerce sur les combattants. Kubrick, dans «Full metal jacket», symbolise la préparation au combat et son absurdité esthétique en deux parties presque symétriques. D'autres, comme Ashby dans «Le retour» ou même Stallone dans le premier «Rambo» ont décrit les

dégâts physiques et mentaux provoqués par cette guerre. Stallone allait ensuite gagner tout seul cette guerre perdue! Voici Coppola qui, en un certain sens, propose d'aborder le dernier sujet possible, boucle bouclée, l'enterrement rituel des morts au cimetière d'Harlington près de Washington, peut-être du corps dans le cercueil que croisait le «Héros» de «Platoon» à son arrivée à Saïgon.

LA MONTÉE DE L'ÉMOTION

En plans moyens et d'ensemble Coppola décrit au début du film la mise en terre d'un cercueil recouvert du drapeau américain, en une cérémonie au rituel si strict qu'il ressemble à une mise en scène de cinéma. Mais il les fait alterner avec les visages de ceux qui accompagnent le mort, en très gros plans, dans un ordre précis, un simple soldat, un sous-officier, le chef de section du mort, ses camarades de service. Puis vient le soldat maladroit dont le défunt s'était senti responsable, son capitaine alors qu'il servait dans la «vieille garde», un sergent-major qui fut son ami, Samantha Davis une journaliste pacifiste épouse d'un autre sergent, Rachel, la veuve en larmes et finalement Hazard. Dans cette alternance de plans, dans l'ordre d'apparition des gros plans,

Coppola inscrit d'emblée, sans que nous le sachions, mais nous le sentons, le rituel du spectacle et la force des liens émotionnels entre le mort et les survivants. C'est un bel exemple de mise en scène parfaitement maîtrisée.

NI ANTI-MILITARISME BON TEINT, NI PATRIOTISME REVANCHARD

Alors une voix s'élève, celle de Jackie Willow le mort qui raconte les derniers mois de sa vie, sans pressentir cette mort. Ce n'est pas un flashback qui commence, mais une véritable résurrection qui s'accomplit, qui n'est du reste pas sans rappeler le voyage dans le temps entrepris dans un autre film de Coppola par Peggy Sue. Tout dans la présence de ces soldats d'élite qui accompagnent les morts même s'ils se sentent humiliés de ne pas participer au combat, est hymne à la vie. Hazard voudrait apprendre aux jeunes comment survivre dans cette guerre absurde. Entre l'aîné et le jeune s'établit une relation père-fils qui est une constante dans l'œuvre de Coppola, véritable auteur même s'il affirme avoir réalisé un film de commande.

Samantha est résolument pacifiste. Hazard a des doutes sur la manière

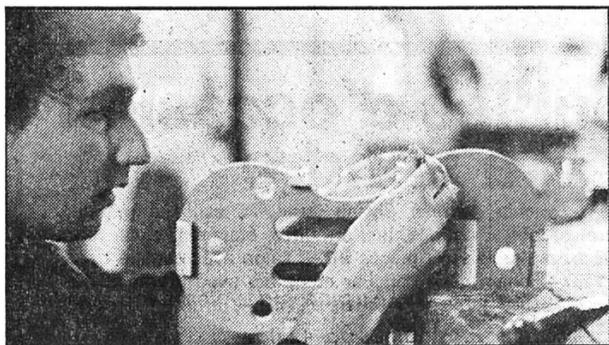


dont le combat est mené au Vietnam et les combattants formés. Jacke rêve d'héroïsme. Coppola, humaniste décrit amicalement des personnages complexes, à la fois torturés et

sereins. Il évite autant l'anti-militarisme bon teint que le patriotisme revanchard dans ce film beau, cruel et généreux.

Freddy Landry

Claude Lebet, luthier de Jacqueline Veuve



Le documentaire a connu de beaux jours hier sur grand écran. Puis vint la télévision qui reprit le flambeau. Que deviennent, dès lors, les cinéastes qui restent fidèles à leur approche du réel par la documentation en Suisse, les Dindo, Schlumpf, Branot, Jacqueline Veuve et d'autres? Ils montrent leurs films dans des circuits parallèles, organisent des séances spéciales et en passent par une collaboration presque forcée avec les chaînes de télévision. Dans une certaine mesure le pamphlet ainsi se fait rare, au profit de l'approche sensible et didactique.

Pour une association, «Les amis du bois», Jacqueline Veuve est en train de mener à bien une série de six films de trente minutes environ, sur les métiers du bois, en ayant passé deux ans à monter financièrement l'opération, Jean-Marc Henchoz devenu son efficace directeur de production. Le pre-

mier, «Armand Rouillers», consacré à un fabricant de luge, a servi par sa réussite, de locomotive à une série que l'on verra sur le petit écran romand et sur d'autres chaînes, comme l'euro-péenne «S.E.P.T.».

Il y a quelques jours, à l'ABC, Jacqueline Veuve présentait le deuxième de cette série, «Claude Lebet, luthier», de la Chaux-de-Fonds. Les images sont belles, la lumière frémissante, le son précis, le montage didactique dans l'ordonnance des gestes artisanaux et créatifs. Un parti-pris intéressant: pas de commentaire ni de questions/réponses. L'artisan parle de son métier, évoque quelques moments de sa vie en dehors de l'image que les mots pourtant complètent. Peut-être certains plans sont-ils parfois trop courts pour que l'on puisse vraiment sentir la patience de l'artisan qui domine en créateur la matière brute.(fyly)

A voir au Locle

Cry Freedom/ Le cri de la liberté de R. Attenborough



Un film spectaculaire et à suspense pour un thème profond: celui de l'apartheid qui coupe une nation en deux l'Afrique du Sud. Attenborough qui avait déjà réalisé «Gandhi» réussit à nouveau ici un film spectacle sur un sujet dramatico-politique.

Tiré d'un beau livre de Donald Woods c'est à la fois le portrait d'un militant noir Steve Biko, et le tracé de la prise de conscience d'un blanc qui a compris lui que la solution pour son pays est une société égalitaire multi- raciale.

Tout cela, et plus encore, conté avec emphase mais qui constitue un formidable coup de poing contre le régime actuel. JPB.

Avant-première

Le grand bleu de Luc Besson

«Le dernier combat»? Un petit film fauché que personne ne va voir, mais qui séduit la critique... et certains producteurs. «Subway»? Un film cher, brillant, un brin tapageur, qui fait un «tabac», séduit le public donc... et certains producteurs. «Le Grand bleu»? 70 mm, neuf mois de tournage, un an de montage, vingt millions de francs suisses. Après le métro, une autre plongée, dans la mer, des acteurs, des dauphins.

Et pratiquement rien d'autre sur ce film: l'embargo annoncé comme le plus total semble bien tenir. Découverte à faire en ouverture du festival à Cannes et un peu partout même en Romandie, au même moment. Tiens, une excellente promotion médiatique, car on parle de l'embargo, Besson raconte sa vie, son amour de la mer, son goût de la plongée.

Carlo Varini, ancien assistant de Renato Berta, Tessinois lui aussi a signé l'image des trois films de Besson. «Chauvignons»... (fyly)

Avant Cannes

Revue de revues

1987: Cannes n'est plus un festival de cinéma. Il est envahi, engorgé, violé par la télévision et ses animateurs-vedettes. Les organisateurs ont réagi: ils veulent cette année rendre le cinéma au cinéma... et au public. Compétition plus austère, semble-t-il a suivi JPB. Et dans les revues de cinéma, que se passe-t-il? Strictement rien sur Cannes dans «La revue du cinéma» (438-mai): c'est pour après, films vus: un bon point. «Starfix» (No 60), «Studio» (No 14), «Première» (No 134) titrent dans l'ordre. «Cannes 88», «Spécial Cannes», «La star de Cannes est un dauphin». Les films de la compétition y sont partout bien présentés, parfois déjà analysés.

Mais discrétion, partout, sur la «Semaine de la critique», «La quinzaine des réalisateurs», «Perspectives du cinéma français», «Un certain regard», sauf rappels historiques de leur importance. Dommage tout de même... (fyly)

Le cri du hibou de Claude Chabrol

Après la série des inspecteurs Lavardin, Claude Chabrol nous a concocté une belle histoire à intrigues multiples qui fera la joie des amateurs du genre; jugez plutôt:

Partant d'un roman de Patricia Highsmith, le cinéaste français transpose son histoire des Etats-Unis sur notre continent et c'est peut être dans cette opération qu'il réussit le moins. Le quatuor mis en place est effectivement assez passionnant: Robert est un grand dépressif qui vit séparé de sa femme et il quitte Paris pour se rendre à Vichy. Il découvre Juliette, une jolie femme obsédée par la mort et Robert s'intéresse de plus en plus près à cette créature. Elle qui vient de quitter son amant Patrick, devenu lui aussi complètement fou.

Il simule une disparition qui fera accuser Robert. C'est alors que Véronique entre en scène. C'est l'épouse perverse de Robert qui concocte un plan pour se venger en utilisant Patrick. On retrouve bien sûr Chabrol au mieux de sa forme, en particulier en ce qui concerne les plaisanteries culinaires. Le cinéaste nous

livre également une machine parfaitement rodée quant à la description des mécanismes irréversibles du drame qui se met en marche.

Il manque cependant un véritable climat et, en particulier, le glissement des divers protagonistes vers la folie manque de crédibilité.

Pourtant Malavoy et Jean-Pierre Kalfon arrivent à tirer leur

épingle d'un jeu parfois difficile. Les femmes Mathilda May et Virginie Thévenet sont moins à l'aise.

Enfinement c'est un bon polar, cent volées au-dessus de ce que l'on voit à la télévision. Mais évidemment avec un auteur comme Chabrol, on peut être exigeant, sachant que fin gastronome, il sait concocter des plats délicieux, ce qui apparaît souvent des films. J.-P. Brossard



Dans les cinémas de la région

- | | | |
|--|---|---|
| <p>La Chaux-de-Fonds
 Dani, Michi, Renato und Max
 Prolongation. (ABC).
 Le dernier empereur
 L'histoire d'une fabuleuse destinée. Reprise. (Corso).
 Le cri du hibou
 Voir texte (Corso).
 Jardins de pierre
 Voir texte. (Eden).
 Fréquence meurtre
 Comédie psychologique, avec Catherine Deneuve, André Dussollier, Martin Lamotte. Prolongation. (Eden).
 Le grand bleu
 Voir texte. (Plaza).
 Le livre de la jungle
 De Walt Disney. Prolongation. (Plaza).
 Empire du soleil
 De Steven Spielberg. Enfance volée. (Scala).</p> | <p>Neuchâtel
 Levy et Goliath
 Les enfants du silence
 Corentin ou les infortunes conjugales
 (Apollo 1, 2 et 3.)
 Au revoir les enfants
 Un internat pendant l'occupation, de Louis Malle. Prolongation. (Arcades).
 La Bohème
 Pucini, Comencini et Barbara Hendricks dans la peau de Mimi. Prolongation. (Arcades).
 September
 Le charme des comédies de Woody Allen. Prolongation. (Bio).
 Les saisons du plaisir
 (Palace).
 Il est génial papy
 (Rex).
 Cinglée
 Avec Barbra Streisand. (Rex).
 Hamburger Hill
 Dix jours en mai dans le borbier vietnamien. (Studio).
 Traquée
 Un policier tombe amoureux de la femme qu'il protège. (Studio).</p> | <p>Couvet
 Le cri de la liberté
 Comme au Locle. Voir texte. (Colisée).
 Le livre de la jungle
 (Colisée).
 Saint-Imier
 The Dead
 De John Huston. Un dîner à Dublin un soir d'hiver... (Espace noir).
 Tramelan
 Wall Street
 Leur moteur: l'ambition. Leur but: le pouvoir. Leur moyen: l'argent. Avec Michael Douglas. (Cosmos).
 Bévilard
 Cinglée
 Avec Barbra Streisand et Richard Dreyfuss. (Palace).
 Le Noirmont
 Candy Mountain
 Le voyage initiatique de Julius.
 Les Breuleux
 Ishtar
 Avec Warren Beatty, Dustin Hoffman et Isabelle Adjani. (Lux).</p> |
|--|---|---|

A Cannes 88

Un espace pour les sections parallèles

Dans l'ancien Palais des Festivals qui sera transformé dans un avenir encore hypothétique sont présentées deux sections parallèles mais indispensables du festival de Cannes: La Quinzaine des réalisateurs et Perspective du cinéma français.

Dix-huit films dans la section Quinzaine des réalisateurs dont 12 premiers films. Cette sélection entre donc en concurrence avec le Festival de Barcelone et celui de Locarno tous deux réservés à la présentation d'œuvres premières. C'est dire toute l'importance de la fameuse «Quinzaine» que dirige P.H. Deleau.

Au programme de cette année, une sélection qui fait traditionnellement une large place au cinéma du tiers monde si l'on en juge («Natal de Portela» de Paulo Cesar Saraceni Brésil, «Amerika terra incognita» de Diego Riquez Venezuela, «Nilouhe Nuher» de Hou Hsia Hsien Taiwan, «Malgré tout» de Orhan Oguz Turquie, «Salaam Bombay!» de Mira Nair Indes, «Tabataba» de Raymond Rajaonarivelo Madagascar, «Histoire de Fausta» de Bruno Barreto Brésil, «Vols d'été» de Yousry Nasrallah Egypte, par exemple.

Il faut noter la forte présence de l'Angleterre avec trois films importants et très attendus «Distant voices» de Terence Davies «Soursweet» de Mike Newell «Stormy Monday» de Mike Figgis. Il y aura également la présence d'autres pays européens comme les Pays-Bas avec «Oeuf» de Daniël Daniël, l'Allemagne Fédérale «Le piège de Vénus» de Robet Van Ackeren.

L'ouverture de l'Union soviétique pourra se juger sur quelques films comme «Légendes vivantes» de Nodar Maragadzé, «Mars froid» de Igor Minaiev et un film surprise à annoncer.

OUVERTURE SUR LE CINEMA FRANÇAIS

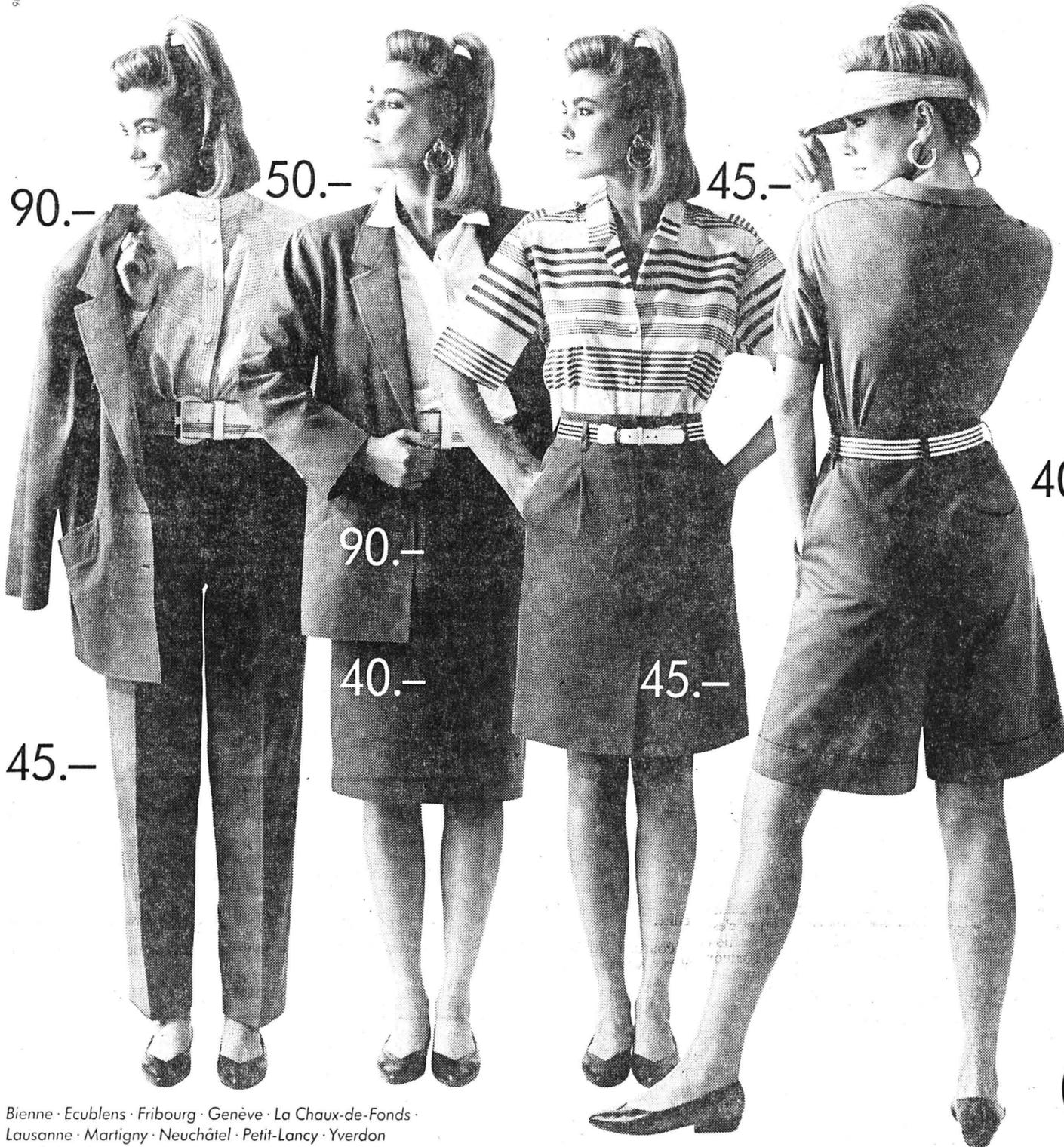
Sept longs métrages et huit courts métrages sont alignés sous les feux de cette section qui présente «L'autre nuit» de Jean-Pierre Limosin, «Le café des Jules» de Paul Vecchiali et Jacques Nolot, «De bruit et de fureur» de Jean-Claude Brisseau, «Terre sacrée» d'Emilio Pacull, «The Waste Land» de Timon Koulmasis, «Une touche de bleu» de Claude Timon et «Ville étrangère» de Didier Goldschmidt.

UN CERTAIN REGARD DU PROGRAMME OFFICIEL

On pourra voir également quelques films français intéressants dans cette section du festival dont «Klaus Barbie et son temps» de Marcel Ophüls, «De sable et de sang» de Jeanne Labrune et l'on attend beaucoup de «Parmi les pierres grises» de Kira Muratova, URSS et «Le globe d'argent» du Polonais A. Zulawski une œuvre tournée en 1976 et récemment terminée.

Ces sections contribueront à élargir la connaissance du cinéma mondial en présentant beaucoup d'œuvres de cinéastes nouveaux. Jean-Pierre Brossard

LA NOUVELLE MODE CLASSIQUE QU'ON AIME.



90.-

50.-

45.-

40.-

90.-

40.-

45.-

45.-

Votre nouvelle garde-robe en pur coton. Marine, vert, rouge, gris, blanc et beige:

Blazer doublé, avec 3 poches.

Tailles 36-42 90.-

Pantalon à pinces, avec 2 poches.

Tailles 36-42 45.-

Jupe doublée. Tailles 36-42 40.-

Blouse à col montant, blanche rayée vert, rouge ou bleu ciel.

Tailles 36-42 50.-

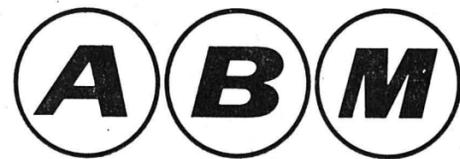
Blouse à rayures, manches courtes, coton/polyester. Tailles S, M, L 45.-

Jupe à pinces, doublée, avec 2 poches.

Tailles 36-42 45.-

Bermuda à pinces, 2 poches.

Tailles 36-42 40.-



Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds ·
Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Yverdon

Communication aux fumeurs

C'est chez DENNER que les cigarettes sont désormais le meilleur marché en Suisse. Les prix de nos cartouches sont inférieurs de fr. 1.- à fr. 1.50 à ceux pratiqués par le cartel, qui lui permettent de réaliser d'énormes bénéfices (cartel = des mains étrangères qui puisent sans aucune gêne dans votre porte-monnaie!). De plus, à l'achat d'une cartouche de cigarettes du cartel, vous recevrez encore un bon de tabac de 60 centimes. Conservez-le soigneusement. Il vous donnera droit au versement de 60 centimes par bon si DENNER obtient gain de cause dans la nouvelle action anti-cartel qu'il a intentée contre les bonzes des cigarettes en vertu de la nouvelle loi sur les cartels.

Les prix peuvent être encore plus avantageux: cela si, par une action commune, nous parvenons à faire disparaître la convention indécente de super-bénéfices («Le cartel») qui lie les fabricants de cigarettes.

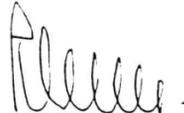
Voici comment vous pouvez contribuer à atteindre ce but:

- Achetez vos cigarettes uniquement par cartouche chez DENNER. Si vous fumez des cigarettes, faites un essai avec nos cigarettes hors cartel: elles coûtent toutes moins de fr. 20.- la cartouche et leur goût est tout aussi bon.
- S'il vous arrive de faire de temps à autre un achat ailleurs: n'achetez qu'un seul paquet et fumez le moins possible. Dès que les concurrents de DENNER remarqueront que leur chiffre d'affaires diminue, ils seront également amenés à réduire leurs prix, au risque de perdre leur clientèle.

● Attirez l'attention de vos collègues des deux sexes sur nos prix avantageux et groupez vos achats de cartouches chez DENNER.

● Mieux encore: cessez entièrement de fumer! Si vous voulez en savoir plus à ce sujet, écrivez-moi (adresse: Karl Schweri, case postale, 8045 Zurich). Si vous désirez suivre un cours de non-fumeurs, nous vous verserons une contribution aux frais de fr. 50.-.

DENNER SA


Karl Schweri



Les ballons du match sont offerts par:

- Gekatronik
Gentianes 24
La Chaux-de-Fonds
- Cabaret-Dancing La Boule d'Or
Av. Léopold-Robert 90
La Chaux-de-Fonds
- BP Suisse
Serre 102
☎ 039/23 92 33
- Imprimerie Heng
Musées 35
La Chaux-de-Fonds
- Lanixa, Clinique des Forges
et nouvelle Clinique Montbrillant
La Chaux-de-Fonds

Le tout nouveau resto *Pic Burger* où tu peux manger sur place ou à l'emporter et le *Picadilly* le plus grand salon de jeux du canton avec ses dernières nouveautés.

Alors à ce soir au *Pic Burger* et au *Pica*, au 84 de l'avenue Léopold-Robert.

Somex SA

Grand choix d'articles publicitaires et de cadeaux de fin d'année.

Epervier 8 - 2053 Cernier
☎ 038/53 39 27

Une bonne idée...



La Chaux-de-Fonds, Pod 2000



PHARMACIE CHAPUIS

Av. Léopold-Robert 81
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 01 45

Livraisons à domicile



Béring & Co

Fritz-Courvoisier 34 - ☎ 039/28 42 80



Parc des Sports de La Charrière

Samedi 14 mai 1988 à 17 h 30

Match de ligue nationale B

FC Renens

Sponsor officiel

Jean d'Eve

Montres

VideoShop
H. Benninger

Le spécialiste TV-Vidéo
Location de cassettes
Toujours les dernières nouveautés

Promenade 16
☎ 039/23 77 12
Bel-Air 11
☎ 039/28 20 28



Fournisseur officiel



Robert Brusa
Léopold-Robert 72
☎ 039/23 79 49

Formation des équipes

FC La Chaux-de-Fonds

Crevoisier Romain
Scheurer Peter
Fracasso Piero
Fleury Christian
Montandon Philippe
Corpataux Jean-Marc
Bridge Ian
Maranesi Fabrice
Persona Claudio
Sylvestre Patrick
Renzi Alain
Guede José-Luis
Castro Daniel
Egli Christian
Béguin Alain
Chauveau Philippe
Gay Christian
Richard Yves
Vallat Pascal
Amstutz Jean-Pierre

FC Renens

Mignot Luc
Vodoz Dimitri
Limat Serge
Bersier Pierre-Alain
Faton Serge
Baumann Daniel
Vavassori Giovanni
Manca Mauro
Bersier Jean-Marie
Hottiger Marc
Martin Cédric
Trancanelli Maurice
Moser Urs
Souady Abdulhak
Pereira Luis
Mennai Moncef
Bertoliatti Dario
Ruchat Alain
Nicolet Alain
Soos Arpad
Lauquin Frédéric

Ensemble préparons la future saison

Le FC La Chaux-de-Fonds a prouvé dans ce tour final la nécessité de posséder un club de ligue nationale dans la région. Dans le but d'améliorer ses structures, le FC La Chaux-de-Fonds cherche plusieurs personnes motivées pour relancer

le Fan's-Club

Veillez téléphoner pendant les heures de bureau au
039/28 39 19

Ensemble ! Préparons l'avenir...

Une méprise - Mille excuses

Lors du match du 26 avril contre Soleure, notre sympathique speaker a annoncé comme donateur de ballon Ariste Robert alors qu'il s'agissait de M. Ariste Vuilleumier, bijoutier au 14 de la rue Neuve. L'erreur est humaine, le speaker a probablement vu une comète.

Droit au but avec les maisons suivantes:

La Quincaillerie Oswald, avenue Léopold-Robert 104, La Chaux-de-Fonds
Le Café-Restaurant de l'Abeille, Famille Papin, Paix 83, La Chaux-de-Fonds

Café-Restaurant des Combettes

«Le Galetas»

Spécialités:

raclette, fondue, pizza, escargots
Mario Gerber, Les Bulles 1



Mazout-diesel

Gaz propane et butane

donzé frères s.a.

La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 42 44

André Besson

Le barrage de la peur

Roman

Droits réservés Editions Mon Village SA. à Vuillens

Léon Vessaz avait écouté sans trop s'émouvoir les récits catastrophiques de son vieil ami Guenin. Il n'était pas du tout anxieux au sujet du barrage. Il avait vu construire celui-ci. Il avait été très impressionné par la profondeur des affouillements, par le volume du béton, de l'acier employés lors des travaux. Il était impensable qu'une structure aussi massive pût être ébranlée, même par un fort séisme. D'ailleurs, l'ouvrage était doté de tous les appareils de contrôle les plus modernes pour signaler d'éventuelles défaillances.

Un détail intriguait cependant l'ancien can-

tonnier: ce qu'il avait entendu raconter sur le comportement bizarre des animaux. D'abord celui des chiens. Ils avaient hurlé à la mort une partie de la nuit. A l'exception de Pollux, qui n'avait toutefois pas cessé de trembler. Même les vaches s'étaient mises à mugir anormalement dans les pâturages et les étables.

Antoine Schenk, le fromager de Glanvous avait rapporté un fait encore plus troublant. Ce matin, en effectuant sa tournée de ramassage de lait, il avait croisé sur sa route deux bandes de rats qui fuyaient le creux de la vallée pour grimper vers les hauteurs. Il y en avait des milliers. Les rongeurs affolés ne s'étaient même pas détournés au passage de son camion. Il en avait écrasé un grand nombre.

Pour avoir vécu durant toute sa carrière au grand air, au contact direct de la nature, le père Vessaz connaissait le comportement des animaux. Il savait qu'ils étaient de fantastiques indicateurs en matière de météorologie. Il se demanda si leur étrange comportement, leur grande frayeur collective ne présageait pas un autre événement inquiétant.

Il en aurait bientôt le cœur net. En effet, ses abeilles réagissaient toujours aux caprices des saisons. S'il les trouvait nerveuses aujourd'hui alors que le temps était idéalement beau, ce

serait une présomption de plus qu'il allait se passer quelque chose d'anormal.

Outre le hameau rustique du Saut-Mouthier avec son camping moderne, ses caravanes, ses toiles de tentes multicolores, Léon Vessaz découvrait aussi sur sa gauche une grande partie de la vallée en enfilade. Il voyait la route serpentine épouser le cours capricieux de la Rixouse, se perdre au loin dans un reflet bleuté des gorges.

Il commençait à y avoir beaucoup de circulation sur la départementale. Des camions l'empruntaient, mais surtout de nombreuses voitures de tourisme. Sans doute des gens en vacances qui montaient en direction du lac. Quelques véhicules allaient aussi dans l'autre sens, vers Oyonnax. Sur une aire de stationnement un «grumier» chargeait des troncs énormes en provenance des coupes pratiquées au flanc de la montagne.

Plus bas, près de la rivière, des paysans juchés sur des tracteurs ou des motofaucheuses s'activaient à des travaux de fenaison dans les prairies aux formes diverses. Des femmes en robes claires, coiffées d'amples chapeaux de paille étendaient l'herbe des andains au chaud soleil de juin. Au bord de l'eau, des pêcheurs assis à l'ombre des saules se livraient à leur dis-

traction favorite sous l'œil impassible de quelques bovidés parqués dans des enclos électrifiés.

Avec ses personnages paisibles, le décor de la vallée, délicatement coloré sous un ciel en harmonie avec cette quiétude, composait un tableau tranquille, une vision sereine de la vie montagnarde.

A droite, le paysage était plus sévère. La gorge sauvage flanquée de deux cordons de falaises calcaires soutachées de buis s'y étrançait brusquement. Une demi-douzaine de villas neuves appartenant à des techniciens de l'usine électrique avaient été construites au pied du barrage les années précédentes. L'énorme muraille les écrasait littéralement de sa masse, les réduisant à des proportions insignifiantes.

Au-delà du large fronton de béton gris pâle obstruant la combe, on voyait luire les eaux de la retenue, entre l'écume verte des bois ourlant ses rives abruptes. Dans cette zone interdite à la navigation, on ne discernait aucun remous, aucun frisson à la surface du lac. Celui-ci semblait figé dans un étrange et pesant silence sur ses profondeurs insondables.

Après quelques minutes d'un arrêt réparateur, le vieux cantonnier se leva. (A suivre)

Le Valais gagne et Zbinden plane

Match des six cantons romands d'athlétisme

Température idéale, vent favorable et ambiance sympathique ont favorisé la parfaite réussite de ce match romand, disputé pour la première fois sur le programme complet. L'Association neuchâteloise d'athlétisme s'est parfaitement acquittée de l'organisation, malgré l'envergure qu'elle présentait. Un public intéressé a même vibré à quelques reprises lors de luttes serrées.

L'exploit du match est à mettre à l'actif de Jean-François Zbinden, le talentueux junior du CEP Cortailod, qui a littéralement plané sur le 400 m. haies avec un nouveau record neuchâtelois à 51''83. Pourtant, le point d'orgue de ce chrono est la qualification aux championnats du monde juniors qui auront lieu au Canada. Pour une rentrée sur son épreuve favorite, Jean-François Zbinden a signé un coup de maître avec une insolente aisance. Bien que moins fringante que ces dernières années, l'équipe valaisanne a remporté une nouvelle victoire. Les athlètes du Vieux Pays ont remporté six victoires — comme les Neuchâtelois — et se sont toujours bien placés à travers les trente-trois épreuves. Ironie en quelque sorte, puisque le match romand a été remporté par les deux équipes cantonales composées par une bonne moitié de Suisses allemands.

Au sein des quatre autres équipes on déplorait le renoncement de brillants athlètes tels Aebischer (GE), Kölbl (JU), Anita Protti, Bettex, Bulliard (VD). En aban-

donnant la dernière place dans les ultimes épreuves, les Neuchâtelois avaient des raisons à faire valoir. L'absence des trois internationaux Nathalie Ganguillet, Sylvie Stutz et Alain Beuchât, partis la veille en camp d'entraînement en Italie. A ceci s'ajoutait l'absence de l'Olympien Philippe Gaudichon (gagnant de la Swisscup de saut en hauteur 1987) en stage professionnel. Si on complète le tableau par quelques choix incompréhensibles et les caprices de certains athlètes, la prestation neuchâteloise laisse quelques regrets aux dirigeants de l'ANA, qui enregistrent douze dernières places.

Les dirigeants jurassiens qui appréhendaient quelque peu la formule du programme complet, affichaient leur satisfaction à l'issue de la rencontre. Souvent porté par de très jeunes éléments, le maillot du Jura a été défendu avec enthousiasme à l'image du champion suisse Fabien Niederhauser qui effectuait une rentrée prometteuse sur les haies hautes. La victoire de Blaise Steiner dans le 3000 mètres était attendue, mais la façon et surtout le chrono sont venus confirmer la parfaite condition du coureur chaux-de-fonnier. J'étais bien et j'entendais m'imposer une séance de tempo soutenu. C'était une sorte de contrôle que je faisais ici, avant d'en faire un autre sur une distance courte et ce sera le «grand choc» du meeting national de Zofingue sur 1500 mètres.

Sur 800 mètres, Renaud Mat-

they n'a pas ajusté suffisamment tôt son principal rival sur lequel il dut revenir au prix d'un effort qui lui coûta la victoire. C'est peut-être vrai que je n'aurais pas dû lui laisser du champ, reconnaissait Matthey, mais je n'étais pas très bien avant la course et il était puissant sur les tout derniers mètres.

Christian Hostettler a fait le vide au marteau. Sa progression avait quelque chose de réconfortant; il est pourtant encore éloigné de son meilleur niveau.

Deux victoires neuchâteloises chez les féminines grâce à Corinne Miéville, très à l'aise sur 400 m. haies et Jeanne-Marie Pipoz qui a confirmé sa classe sur 3000 mètres. Des regrets pour Barbara Kullmann, au disque, où la victoire semblait à sa portée. La junior de l'Olympic ne fut pas plus heureuse au jet du poids en s'inclinant pour un centimètre malgré un record personnel. Surprenante Olga Frejo (CEP Cortailod) qui arrachait une deuxième place en longueur en affichant des dispositions certaines. Dans cette même discipline, chez les hommes, le bond de 7 m 32 d'Olivier Berger a valu la victoire à l'équipe neuchâteloise, mais le vent trop favorable ne laissera pas cette performance comme record. Il en va de même pour l'Imérien Laurent Pantet avec 6 m 89.

MESSIEURS

110 mètres haies: 1. Fabien Niederhauser (JU) 14''07''; 4. Bertrand Robert (NE) 15''43''.

100 mètres: 1. Marius Kaeser

(FR) 10''92''; 3. Yannick Giganot (JU) 11''04''; 6. Douglas Gaillard (NE) 11''44''.

Poids: 1. Robert Imhof (VS) 15 m 81; 4. Claude Moser (NE) 13 m 83; 5. Gérard Guenat (JU) 12 m 24.

800 mètres: 1. Janny Cavassini (VD) 1'53''54; 2. Renaud Matthey (NE) 1'53''76; 3. Bernard Lovis (JU) 1'54''57.

3000 mètres: 1. Blaise Steiner (NE) 8'19''68; 2. Blaise Schull (JU) 8'38''81.

Longueur: 1. Olivier Berger (NE) 7 m 32; 4. Laurent Pantet (JU) 6 m 89.

Javelot: 1. Samuel Gerber (VD) 61 m 74; 3. François Vallat (JU) 56 m 78; 6. Jacob Wyss (NE) 46 m 64.

400 mètres haies: 1. Jean-François Zbinden (NE) 51''83''; 5. Fabien Barboni (JU) 1'01''03.

1500 mètres: 1. Lucien Jaquier (VD) 3'58''72; 4. Claude Billot (NE) 4'10''85; 5. Thierry Charmillot (JU) 4'13''61.

200 mètres: 1. Alexander Salzmann (VS) 22''13; 2. Fabien Niederhauser (JU) 22''28; 5. Laurent Gafner (NE) 22''60.

Perche: 1. Patrick Gaillard (VD) 4 m 40; 4. Olivier Meisterhans (NE) 3 m 80; 4. Jean-Marc Beuchât (JU) 0 m.

400 mètres: 1. Yassin Tabet (GE) 50''28; 2. Pascal Bourquin (JU) 50''50; 6. Vincent Schneider (NE) 51''74.

Hauteur: 1. Pierre-François Pahud (VD) 2 m 02; 4. Pierre Furrer (NE) 1 m 90; 6. Jean-Philippe Rebetez (JU) 1 m 85.

Disque: 1. N. Hofstetter (FR) 49



Jean-François Zbinden pendant son exploit sur 400 m haies. (Schneider)

m 30; 4. F. Vallat (JU) 41 m 98;

Triple saut: 1. G. Chassot (FR) 13 m 88; 5. L. Christe (JU) 12 m 56; 6. J.-F. Tranquille (NE) 11 m 85.

3000 mètres steeple: 1. J.-M. Rod (VD) 9'57''90; 4. L. Charmillot (JU) 10'35''11; 5. M.-H. Jaurin (NE) 10'43''24.

4 x 100 mètres: 1. Fribourg 42''66; 2. Neuchâtel (Trevisan, Gaillard, Gafner, Berger) 43''31; 6. Jura 44''46.

Marteau: 1. Ch. Hostettler (NE) 57 m 38; 6. G. Guenat (JU) 25 m 40.

DAMES

100 mètres haies: 1. Françoise Lachat (JU) 14''28; 5. Nathalie Rosselet (NE) 16''20.

100 mètres: 1. Nadia Bodenmuller (VS) 12''26; 2. Marie-France Voirol (JU) 12''31; 4. Marie-France Beuret (NE) 12''72.

Javelot: 1. Suzanne Kolly (FR) 37 m 56; 3. Katy Di Donato (JU) 35 m 70; 6. Lorraine Flück (NE) 27 m 44.

800 mètres: 1. Sandra Pelluchoud (VS) 2'15''46; 3. Nicole Ribeaud (JU) 2'25''51; 6. Marianne Barben (NE) 2'41''78.

Hauteur: 1. Nathalie Schmidt (GE) 1 m 72; 4. Nicole Mahon (JU) 1 m 50; 5. Patricia Dufossé (NE) 1 m 35.

400 mètres haies: 1. Corinne Miéville (NE) 62''75; 3. Carole Ackermann (JU) 69''50.

4 x 100 mètres: 1. Valais, 49''00; 3. Jura, 50''09; 6. Neuchâtel (B. Kullmann, O. Frejo, N. Rosselet, M.-F. Beuret), 50''57.

RÉSULTAT FINAL: 1. Valais, 145 points; 2. Fribourg, 128; 3. Vaud, 123; 4. Jura, 109; 5. Neuchâtel, 106; 6. Genève, 103.

René Jacot

TENNIS

Agénor fait sensation

Les Internationaux d'Italie à Rome

Le puissant Haïtien Ronald Agénor, 45e joueur mondial, s'est fait l'auteur d'une véritable sensation au cours des 8e de finale des Internationaux d'Italie sur terre battue, au Foro Italico de Rome. Il a tout simplement éliminé, et en deux sets (6-3 7-5) le Suédois Mats Wilander, tenant du titre et No 2 mondial.

Comme à son habitude, Agénor a joué sans aucun complexe. Mais il faut dire que sa tâche a été grandement facilitée par un adversaire méconnaissable qui, toujours mal remis de la grippe dont il a souffert récemment, n'a jamais été en mesure de résister à la puissance du Haïtien, nullement gêné par le vent violent qui balayait le court comme par un public toujours aussi bruyant.

Des conditions de jeu que Wilander a beaucoup moins appréciées. Agénor, de nationalité haïtienne mais né au Maroc, s'était déjà mis en évidence en

dominant l'Américain Aaron Krickstein (No 16) en 16e de finale (6-1 6-1).

LENDL: DUR, DUR...

Une fois encore, le No 1 mondial, le Tchèque Ivan Lendl, n'a pas affiché une forme étincelante. Mais il a tout de même réussi à se qualifier pour les quarts de finale en triomphant en trois sets du Français Guy Forget, 47e dans la hiérarchie actuelle.

Après avoir enlevé à sa main la première manche, Lendl s'est mis à accumuler les erreurs directes dans la deuxième. Forget, plus offensif au début de ce set, en a profité pour aligner les jeux et mettre son prestigieux adversaire en réel danger.

Lendl aura pour adversaire vendredi en quart de finale le Péru-

vien Jaime Yzaga, 65e mondial, qui a réussi la performance d'éliminer le Suédois Anders Jarryd, No 7 du tournoi. Le Suédois Kent Carlsson (No 5) a été plus heureux que Jarryd. Il a dominé l'Allemand de l'Ouest Ricki Osterthun, auquel il n'a abandonné qu'un seul jeu.

Vainqueur cette année à Madrid et à Hambourg, Carlsson, qui ne souffre plus du genou, est décidément en grande forme, au contraire de l'Equatorien Andres Gomez (No 6), qui a souffert pour se qualifier aux dépens de l'Américain Jim Pugh.

Rome. — Internationaux d'Italie, simple messieurs, 8e de

finale: Ivan Lendl (Tch-No 1) bat Guy Forget (Fr) 6-3 3-6 6-3. Jaime Yzaga (Pérou) bat Anders Jarryd (Su-7) 6-1 7-5. Kent Carlsson (Su-6) bat Ricki Osterthun (RFA) 6-1 6-0. Andres Gomez (Equ-6) bat Jim Pugh (EU) 4-6 6-3 7-5. Guillermo Perez-Roldan (Arg-14) bat Thierry Tulasne (Fr) 7-5 7-5. Ronald Agénor (Haï) bat Mats Wilander (Su-2) 6-3 7-5. Yannick Noah (Fr-14) bat Tomas Smid (Tch) 6-2 6-2.

Ordre des quarts de finale: Lendl contre Yzaga, Noah contre Carlsson, Gomez contre Perez-Roldan et Agénor contre Agassi (EU) ou Muster (Aut). (si)

Avec les Neuchâtelois

2e tour du CS interclubs

MESSIEURS

Première ligue. Groupe 1: Viège - Neuchâtel 2-7. **Groupe 3:** Zermatt - Mail NE 5-4. **Groupe 4:** Gryon - La Chaux-de-Fonds 5-4.

2e ligue. Groupe 1: Lausanne Sports 1 - Val-de-Ruz 8-1. **Groupe 2:** Montchoisi - Dubied Couvet 7-2. **Groupe 6:** Marin NE - Perly Certoux 3-6. Mail NE 1 - Stade Lausanne 2 4-5. **Groupe 7:** Champel GE 2 - Vignoble 4-5. **Groupe 9:** Neuchâtel - Lancy Fraisières 2 4-5. **Groupe 12:** La Chaux-de-Fonds - Le Locle 5-4. **Groupe 13:** Mail NE 2 - Saint-Aubin 8-1.

Jeunes Seniors 2e ligue. Groupe 1: Cressier Cornaux - Bulle 4-5. Marin NE 2 - Stade Lausanne 2 4-5. **Groupe 4:** Gland - Neuchâtel 9-0 w.o. **Groupe 6:** Le Châtaignier - Marin NE 1 1-8. **Groupe 8:** Fleurier - Cortailod 2-7. Saint-Blaise - Murten 1 3-6. Le Sentier - La Chaux-de-Fonds renvoyé.

3e ligue. Groupe 1: Val-de-Ruz - Neuchâtel 2-7. Cudrefin - Cortailod 0-9. **Groupe 8:** Saint-Aubin - Fleurier. La Chaux-de-Fonds - Les

Paccots 8-1. Cheyres-Châbles - Cressier Cornaux 4-5. Groupe 11: Hauterive - Sainte-Croix 6-3. **Groupe 22:** Le Landeron - Dombidier 7-2. Marin NE - Peseux 2-7. Duedingen 1 - Corcelles-Cormondrèche 9-0.

DAMES

1re ligue. Groupe 2: La Chaux-de-Fonds - Brigue 2-4. **Groupe 3:** Vignoble - Stade Lausanne 2 6-0. Neuchâtel - Nyon 4-2. **Groupe 2:** Bulle - La Chaux-de-Fonds 4-2.

Groupe 3: Cortailod - International 1 0-6. **Groupe 4:** Tuilleries - Marin NE 5-1. **Groupe 6:** Mail NE - Lausanne Sports. Pré Babel - Neuchâtel 5-1.

3e ligue. Groupe 2: Mail NE - Duedingen 1 2-4. Vignoble - Lucens 4-2. Hauterive - Marin NE 3-3 (1-2). **Groupe 10:** La Chaux-de-Fonds - Val-de-Ruz 6-0. Corcelles Cormondrèche - Fleurier 6-0 w.o. Le Locle - Corcelles 4-2.

3e ligue dames. Groupe 19: Dubied Couvet - Cossonay Ville 2-4. Neuchâtel - Yvonand 5-1. Sainte-Croix - Le Landeron 0-6.

CROSS-COUNTRY

Le Tour du canton de Neuchâtel

Quatrième étape, La Brévine - Les Ponts-de-Martel:

Dames: 1. Fabiola Rueda, Colombie, 48'25"; 2. Jeanne-Marie Pipoz, Couvet, 50'13"; 3. Marianne Huguenin, La Brévine, 51'03".

Classement général: 1. Jeanne-Marie Pipoz, Couvet, 3 h 14'09"; 2. Marianne Huguenin, La Brévine, 3 h 23'24"; 3. Marie-Claude Chatelain, Les Reussilles, 3 h 34'04".

Dames 2: 1. Franziska Cucho, Le Pâquier, 54'37"; 2. Claudette Dubois, Lamoing, 56'07"; 3. Eliane Gertsch, Saint-Sulpice, 57'57".

Classement général: 1. Franziska Cucho, Le Pâquier, 3 h 34'49"; 2. Claudette Dubois, Lamoing, 3 h 42'48"; 3. Eliane Gertsch, Saint-Sulpice, 3 h 54'21".

Seniors: 1. Daniel Opliger, Mont-Soleil, 42'11"; 2. Rolf Schoy, Oensingen, 42'38"; 3. Pascal Simon, Morteau (Fr) 43'10".

Classement général: 1. Pascal Simon, Morteau (Fr) 2 h 48'12"; 2. Philippe Waelti, Valangin, 2 h 51'11"; 3. Rolf Schoy, Oensingen, 2 h 53'04".

Seniors 2: 1. Claudy Rosat, Les Tailières, 45'57"; 2. Daniel Hol-

zer, La Chaux-de-Fonds, 47'19"; 3. Robert Michaud, Saint-Blaise, 47'40".

Classement général: 1. Claudy Rosat, Les Tailières, 2 h 59'49"; 2. Daniel Holzer, La Chaux-de-Fonds, 3 h 08'01"; 3. Pierre Hirschy, La Chaux-de-Fonds, 3 h 13'39".

Juniors: 1. Alain Berger, Boudry, 44'34"; 2. Philippe Risler, Sonvilier, 45'09"; 3. Thierry Charmillot, Le Boéchet, 46'08".

Classement général: 1. Alain Berger, Boudry, 2 h 56'40"; 2. Philippe Risler, Sonvilier, 2 h 58'56"; 3. Thierry Charmillot, Le Boéchet, 3 h 00'19".

Vétérans: 1. Raymond Maendly, Grandson, 47'52"; 2. Sami Heuberger, Fülenbach, 49'00"; 3. Willy Bettex, Marin, 51'05".

Classement général: 1. Raymond Maendly, Grandson, 3 h 11'19"; 2. Sami Heuberger, Fülenbach, 3 h 12'09"; 3. Philippe Rochat, Lausanne, 3 h 19'56".

Equipes: 1. Fontainemelon, 2 h 17'00"; 2. Morteau (Fr), 2 h 17'57"; 3. Tramelan, 2 h 18'37".

Classement général: 1. Fontainemelon, 9 h 01'45"; 2. Morteau (Fr), 9 h 03'09"; 3. Tramelan, 9 h 08'30".

PUBLICITÉ

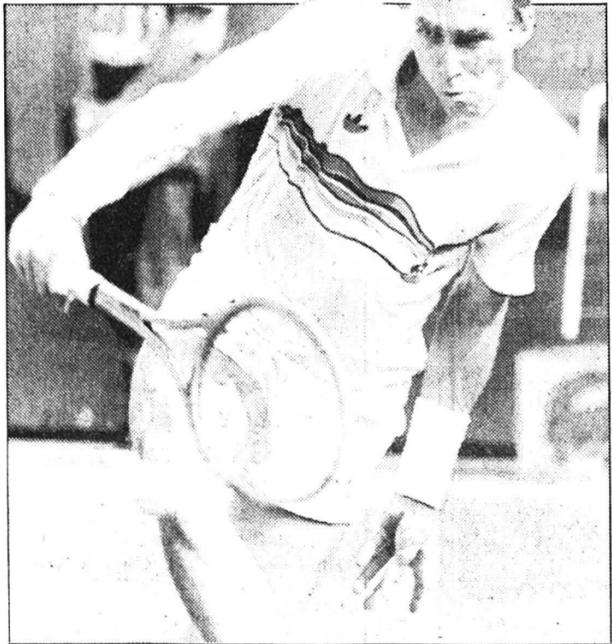
Tour du Canton de Neuchâtel

1988

Course populaire en 6 étapes

Une réalisation signée:

Banque Cantonale Neuchâteloise



Ivan Lendl: loin de sa meilleure forme...

(AP)

Genève, porte ouverte sur le Canada.

YOUNG & RUBICAM



La majorité des vols de Genève pour le Canada sont des vols Air Canada. Par la voie la plus directe. Tous les mardis, samedis et dimanches vers Montréal. C'est aussi la voie la plus rapide pour Toronto, malgré un bref changement à Paris.

Notez que notre équipage parle français et que nos films sont en français.

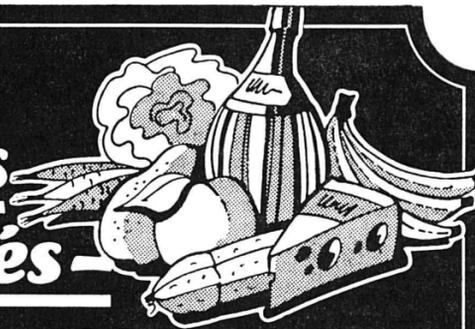
Réservations auprès d'Air Canada.

tél. 022/31 49 80, ou de votre agent de voyages.

UNE BOUFFÉE D'AIR FRAIS



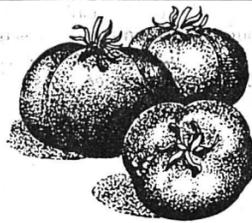
Des achats bien pensés chez Famila et Monamigo!



Produits frais de qualité

Jambon cru en tranches en barquette env. 120g

100g **3.90**



Tomates de Hollande kg **2.95**

Produits frais en action du jeudi au samedi

Articles de marque à prix bas

Lipton Yellow Label Tea
25 x 2 g **1.85**

Oulevay Chocoly
250 g **2.40**

Super-Joker OMO
5 kg **14.90**

FLAMINGO Jus de pommes
1 litre **1.-**

He'ro Sugo
1/2, 420 g **2.50**

clowc Elefant
750 ml **2.30**

Corona Café en grains 250 g
• **Prima** **3.15**
• **Gold** **3.70**
• **Special** **3.75**

Offres spéciales sans concurrence

FLAMINGO Sirop de framboises
1 litre **2.95** +dép.

FLAMINGO Sirop d'oranges
1 litre **2.50** +dép.

Pensez...
prix, qualité...
environnement!

famila mon amigo

à deux pas de chez vous!

Dipl. Ing. **FUST**

Garantie de prix bas!
Qualité!
Immense choix!
Service!

Electroménager
Cuisines
Luminaires

-Livraison, installation et service par les spécialistes Fust
-Rabais à l'exporter, garantie jusqu'à 10 ans
-Toutes les marques de lave-linge en stock
-Choix permanent de 1000 appareils d'occasion
- Paiement contre facture

Lave-linge automatique NOVAMATIC AQUAMAT 3

Encombrement réduit (h 69, l 51, p 46), mais grande contenance: 3 kg de linge sec. Adapté à tous les textiles. Peut être installé partout (220 V / 10 A): une simple prise suffit! Lave-linge d'appartement de toutes les marques: c'est la spécialité de Fust!



Location: durée minimale 4 mois
Garantie de prix: argent remboursé, si vous trouvez le même appareil meilleure marché ailleurs

FUST

ELECTROMENAGER
CUISINES LUMINAIRES

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienna, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brugg, Carrefour Hypermarkt 032 53 54 74
Muri, centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15
Réparation rapide toutes marques 021 20 10 10

autos-motos-vélos

«SEAT Ibiza, tu m'en mets plein la vue.»

90 ch, moteur système Porsche, injection Bosch LU-Jetronic, dimensions intérieures inhabituelles. SEAT Ibiza 1,5 il. à partir de 13 450 fr.

SEAT
UNE MARQUE DU GROUPE VOLKSWAGEN.



Agence principale
Garage de l'Ouest G. Asticher
Ld-Robert 165 - ☎ 039/26 50 85/86

Agences locales:
J.-C. Béring Automobiles
Fritz-Courvoisier 58 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 28 35

Garage des Brenets
Edouard Noirat - Grand-Rue 12
☎ 039/32 16 16

A malin, Malines et demi ! Finale de la Coupe des coupes de football

● MALINES - AJAX AMSTERDAM 1-0 (0-0)

A dix contre onze durant pratiquement une heure de jeu, Ajax n'est pas parvenu à conserver sa Coupe des vainqueurs de Coupes. La formation d'Amsterdam s'est logiquement inclinée devant Malines, 1-0 (mi-temps 0-0), à Strasbourg, en présence de 42.000 spectateurs.

Cette confrontation n'a pas tenu ses promesses. L'expulsion de Blind (16e minute) ne permit pas aux Hollandais de développer leur jeu habituel. Le public de la Meinau attendit vainement ces fameux débordements des ailiers qui avaient semé l'effroi sur la pelouse du stade vélodrome de Marseille, en demi-finales.

L'ÉCHEC DU CAPITAINE

Le capitaine et numéro sept John Van't Schip fut le plus méconnaisable. Jamais, il ne parvint, dans la phase initiale, à prendre le pas sur son adversaire direct. Après la sortie de Blind, il décrocha en ligne médiane, plongea dans l'anonymat et fut même remplacé au terme de la première heure.

Victorieux, Malines a déployé

plus d'application que de vrai talent. Les Belges vécurent des moments difficiles en seconde période lorsque leurs adversaires les pressèrent dans leur arrière camp. Les Malinois étaient alors incapables de tirer parti de leur supériorité numérique.

Sans une parade miracle de leur gardien Preud'homme, sur un envoi à bout portant de Bosman à la 70e, nul ne sait ce qu'il serait advenu.

Déçus, les supporters hollandais se consolèrent en faisant le compte de leurs compatriotes qui contribuèrent au succès de Malines. Avec l'entraîneur Ab de Mos, le quatuor Rutjes, Hofkens, Koeman, Den Boer défendait également le prestige néerlandais au sein de l'équipe belge.



Bosman au sol, Ohana (à gauche) et Rutjes qui s'envolent: le symbole d'une finale décevante. (AP)

Meinau, Strasbourg: 42.000 spectateurs.

Ajax Amsterdam: Menzo; Wouters; Blind, Verlaat (73' Meijer), Larsson; Scholten, Winter, Muhren; Van't Schip (56' Bergkamp), Bosman, Rob Witschge.

Arbitre: Pauly (RFA).

But: 52' Den Boer 1-0.

Malines: Preud'homme; Clijsters; Sanders, Rutjes, Deferm; Hofkens (73' Pheunis), Emmers, E. Koeman; De Wilde (60' De Mesmaeker), Den Boer, Ohana.

Notes: Expulsion de Blind (16'). Avertissements à Sanders (61'), Den Boer (82'), Wouters (88'). (si)

La révolte gronde Entraîneur remis en cause à Napoli

La révolte gronde à Napoli, où la situation s'est sensiblement détériorée à la suite des mauvais résultats de l'équipe - un point en quatre match - qui lui ont vraisemblablement ôté toute chance de conserver son titre de champion d'Italie.

Dans un communiqué publié mercredi au terme de la classique séance d'entraînement, le gardien Claudio Garella, parlant au nom de tous ses coéquipiers, a violemment contesté la position de l'entraîneur Ottavio Bianchi, considéré comme le principal responsable des contre-performances actuelles.

A l'unanimité (à l'exception notable de l'Argentin Diego Maradona, parti se reposer en bateau), les joueurs de l'équipe napolitaine se sont ainsi, et pour

la première fois, opposés aux idées de leur propre entraîneur.

LA RÉPONSE

Corrado Ferlaino, président de Napoli, n'a pas attendu longtemps pour répondre à ses joueurs. Dans un communiqué publié quelques heures après la « mutinerie », M. Ferlaino a fermement manifesté sa position de soutien à Ottavio Bianchi, invitant les joueurs à une pause de réflexion.

Par ce geste, le président du club parthénopéen entend affirmer son autorité sur les joueurs de l'équipe, laissant entrevoir la possibilité de sanctions envers certains d'entre eux, dont le gardien de but Claudio Garella, considéré comme le véritable meneur de la révolte. (si)

Un nul pour terminer Eliminatoire olympiques à Moscou

● URSS - SUISSE 0-0

En conclusion de son pensem dans les éliminatoires en vue des Jeux de Séoul, l'équipe de Suisse olympique, dirigée par Rolf Blättler, a obtenu un match nul plus qu'honorable en URSS (0-0), face à une formation soviétique qui n'avait concédé qu'un point en sept matchs.

Au classement, avant l'ultime rencontre du groupe (Bulgarie-Turquie), l'équipe helvétique occupe une 3e place définitive, derrière l'URSS (qualifiée) et la Hongrie.

Moscou, stade de Dynamo: 12.000 spectateurs.

Arbitre: Biguet, (Fra).

Suisse: Milani; Fischer; Tschuppert, Bissig, Hengartner; René Müller, Piffaretti, Bickel (60' Grossenbacher), Wyss (46' Fasel); Schürmann, Bonvin.

Le classement du groupe D:

1. URSS 8-14 (12-2); 2. Bulgarie 7-8 (10-4); 3. Suisse 8-7 (8-10); 4. Norvège 8-5 (1-7); 5. Turquie 7-4 (4-12).

Reste à jouer: Bulgarie - Turquie (25.05). (si)

RUGBY

Une défaite au goût amer Le RC La Chaux-de-Fonds floué en ligue nationale B

● ZURICH - LA CHAUX-DE-FONDS 11-9 (4-3)

Zurich a toujours été une équipe difficile à jouer, surtout sur son terrain. Dimanche, à la fin du match, la déception fut grande: il ne manquait pas grand-chose à La Chaux-de-Fonds pour gagner. Peut-être qu'avec un ou deux coups de pouce en moins de l'arbitre, la physionomie du match aurait été différente.

Les «trois-quarts» zurichois, rapides et excellents au jeu de pied, attaquèrent avec le peu de balles qu'ils avaient. Ils réussirent à marquer un essai à contre-courant vers le milieu de la première mi-temps, ce qui leur permit de prendre un avantage d'un point à la marque. Avantage qu'ils préservèrent jusqu'à la mi-temps.

Dès la reprise, les Montagnards s'installèrent dans le camp adverse. Suite à une très belle action

collective (mêlée, sortie sur Orlando qui revient avec ses avants qui fixent, puis ouverture sur les «trois-quarts»), Landwerlin, servi par l'arrière intercalé put marquer un essai. Transformé par Lüthy, cet essai soulagea toute l'équipe.

Les Zurichoï, nullement découragés, se ressaisirent. C'est à ce moment que certaines décisions de l'arbitre déstabilisèrent les Chaux-de-Fonniers; et sur un contre, le «trois-quart» aile zurichoï

fila à l'essai. Etant non transformé, il restait un petit point à l'avantage des visiteurs.

Une pénalité dans les dernières minutes signa la défaite des Chaux-de-Fonniers; ils quittèrent le terrain amers et déçus.

La Chaux-de-Fonds: Fr. Neuenschwander, Aubry, Ch. Geinoz, Landwerlin, Augsburg, Lüthy, Orlando, Girard, R. Neuenschwander, Martinot, Berthet, Egger, Perny (capitaine), Ph. Geinoz, Bette. (pl)

AUTOMOBILISME

Comme d'habitude...

Essais du Grand Prix de F1 à Monaco

La domination des McLaren ne s'est pas démentie lors de la première séance d'essais officiels du Grand Prix de Monaco, le Brésilien Ayrton Senna réalisant le meilleur temps, devant son coéquipier Alain Prost.

Le Sud-Américain, sans doute le plus rapide des pilotes actuels avec Nigel Mansell et Gerhard Berger, a creusé l'écart même sur le Français, qui lui a concédé près de 2 secondes!

Auteur du meilleur temps des essais, tant à Rio qu'à Imola, Senna ne devrait pas éprouver de difficulté à obtenir en Principauté sa troisième pole-position en trois

courses. Son temps, 1'23''039, est loin de celui obtenu l'an dernier par Nigel Mansell (plus de 3 secondes); mais il faut en voir la cause dans la pluie qui ne tombait certes plus au moment des essais officiels, mais avait rendu la piste humide.

Mansell, premier à troquer ses pneus pluie contre des slicks, a amené sa Williams-Judd à la troi-

sième position, se montrant ainsi le meilleur des «atmosphériques», devant la Ferrari de l'Autrichien Gerhard Berger (quatrième).

Déception en revanche pour le champion du monde Nelson Piquet, treizième seulement.

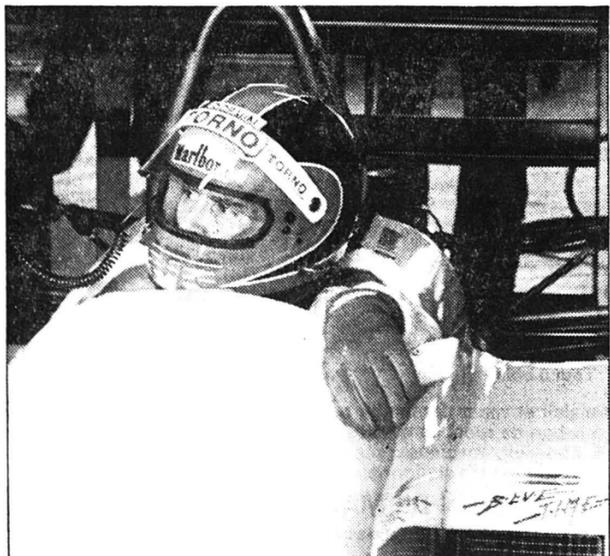
En ce qui concerne les Euro-Brun, si l'Argentin Oscar Larrauri a pris un excellent seizième rang, assurant pratiquement sa place pour la course (26 qualifiés), l'Italien Stefano Modena n'a pas passé le cap des pré-qualifications. Le Transalpin a pourtant obtenu un chrono suffisant, mais a été disqualifié pour avoir omis, avant de se mettre en piste, de soumettre sa voiture au contrôle de poids.

Il devait déclarer ne rien savoir de cette obligation...

Première séance d'essais officiels du Grand Prix de Monaco:

1. Ayrton Senna (Bré) McLaren Honda, 1'26''464; 2. Alain Prost (Fra) McLaren Honda, 1'28''375; 3. Nigel Mansell (GB) Williams Judd, 1'28''475; 4. Gerhard Berger (Aut) Ferrari, 1'29''001; 5. Alessandro Nannini (Ita) Benetton Ford, 1'29''093; 6. Riccardo Patrese (Ita) Williams Judd, 1'29''130. Puis: 16. Oscar Larrauri (Arg) Euro-Brun Ford, 1'30''861.

Trente voitures aux essais, 26 autorisées au départ de la course. (si)



Oscar Larrauri dans son Euro-Brun Ford: contrat rempli. (Henry)

Un Urs vorace! Courses en circuit à Lignières

Plus de 5000 mille spectateurs ont suivi la seule course en circuit autorisée en Suisse. Le point fort de ces courses de Lignières fut la 5e manche de la Coupe Suisse FF 1600.

La course, qui fut disputée sur deux manches, fut remportée par Urs Gerber. Il renforça ainsi son avance sur ses plus dangereux rivaux, en particulier Cédric Reynard qui, lors de la 2e manche fut victime d'ennuis techniques.

Pour la première fois de sa vie, le populaire coureur moto Jacques Cornu se mit au volant

d'une formule Ford avec laquelle il parcourut quelques tours de démonstration qui firent jaillir ses talents à la grande joie du public présent. Marc Surer, également présent, qui effectua plusieurs tours au volant de différents véhicules se déclara très satisfait de cette nouvelle formule de promotion.

Choyé par le public, Markus Hotz a retrouvé avec plaisir le circuit de Lignières avec sa formule 3000 rugissante avec laquelle, grâce à une parfaite mise au point pour le tracé, il réussit à établir le record du circuit. (sp).

On rattrape

Le championnat des «espoirs»

● LA CHAUX-DE-FONDS - SERVETTE 4-4 (2-2)

Charrière: 100 spectateurs. Buts: 18' Colletti 0-1; 27' Richard 1-1; 43' Montandon 2-1; 45' Guex 2-2; 58' Richard 3-2; 65' Montandon 4-2; 73' Kressibucher 4-3; 83' Kressibucher 4-4.

Note: à la 90e, Fleury manque un penalty pour La Chaux-de-Fonds.

● ZURICH - LUCERNE 0-2 (0-1)

● SION - BÂLE 6-0 (4-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Grasshopper	24	17	3	4	53-20	37
2. Lucerne	24	15	4	5	64-27	34
3. Young Boys	22	13	3	6	55-31	29
4. Lausanne	23	11	6	6	37-24	28
5. Sion	24	11	6	7	45-31	28
6. Aarau	23	13	1	9	57-38	27
7. NE Xamax	23	13	1	9	54-37	27
8. Wettingen	24	11	3	10	36-31	25
9. Saint-Gall	23	9	6	8	59-38	24
10. Servette	24	8	5	11	39-41	21
11. Bâle	23	9	1	13	36-53	19
12. Bellinzona	21	7	4	10	28-39	18
13. FC Zurich	24	7	4	13	34-39	18
14. Chx-de-Fds	22	7	2	13	34-68	16
15. Locarno	22	4	3	15	27-67	11
16. Vevey	24	3	2	19	25-99	8

Finale LS - GC La Coupe des «espoirs»

● LAUSANNE - NEUCHÂTEL XAMAX 4-0 (2-0)

Pontaise: 500 spectateurs. Buts: 2' Douglas 1-0; 31' Sera-

mondi 2-0; 69' Ohrel 3-0; 76' Gertschen 4-0.

● GRASSHOPPER - AARAU 2-1 (1-1)

La finale Lausanne - Grasshopper aura lieu le lundi de Pentecôte, au Wankdorf de Berne (12 h 45), en ouverture de la finale de la Coupe de Suisse. (si)

OLYMPISME

Argent et TV Aux Jeux de Barcelone

Le Comité d'organisation des Jeux olympiques d'été de Barcelone, en 1992, a reçu une offre de 400 millions de dollars d'une chaîne de télévision américaine, pour obtenir les droits de retransmission, a indiqué M. Jose Miguel Abad, le directeur exécutif du comité d'organisation.

PUBLICITÉ



Stade de La Maladière
Samedi 14 mai 1988
à 20 heures

NE XAMAX
AARAU

Match de championnat
 Location d'avance:
 Magasin MP La Chaux-de-Fonds
 Secréariat du club.
 Transport public gratuit jusqu'au stade pour les membres et détenteurs de billets.

meublorama

C'est moins cher !

Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

Le grand discount du meuble

c'est sympa... et on y va !

Vente directe du dépôt (8000 m²)

Une formule de vente simple et pratique

Des prix clairs et nets

Des milliers de clients satisfaits

Sur désir, livraison à domicile

Heures d'ouverture : de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30 Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h Lundi matin fermé

P Grand parking

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama»

meublorama

Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)



Dimanche 15 mai départ: 7 h 30
CAR - BATEAU - REPAS DE MIDI
 Ascension Fr. 65.-

Dimanche 15 mai départ: 13 h 30
LES BORDS DU DOUBS
 Prix spécial Fr. 20.-

Dimanche 22 mai départ: 7 h 30
LE SIMMENTAL AVEC REPAS DE MIDI
 Pentecôte Fr. 60.-

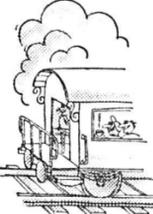
Lundi 23 mai départ: 13 h 30
LE LAC DE JOUX
 Pentecôte Fr. 25.-

Notre beau voyage de trois jours du 21 au 23 mai
VERBIER - ANNECY - AIX-LES-BAINS PEROUGES-CHAMONIX
 Fr. 370.- tout compris

Inscriptions:
 Voyages GIGER Autocars
 ☎ 039/23 75 24



Quelle chance d'avoir du gaz Shell!
 Le gaz liquéfié - universel comme aucune autre énergie!



Véhicule d'équipe
 Après le travail sur la voie, un monteur comme nous a une faim de loup. Avec du gaz Shell, notre cuisinière d'équipe nous sert des mets nourrissants et des plus appétissants.

Le gaz Shell - tout près de chez vous:
 La Brévine: S. Bahler, ferblanterie, La Chaux-de-Fonds: Mme U. Oswald, Hôtel-de-Ville 77, La Chaux-du-Milieu: E. Siegenthaler, fromagerie, La Cibourg: Camping Stengel, La Sagne: Chr. Sieber, Sagne-Eglise 144, La Clole: Grange Fils, combustibles, Les Brenets: Eisenring & Cie, ferblanterie, Les Planchettes: W. Jacot, épicerie, Les Ponts-de-Martel: Les Fils d'A. Finger SA

Bungalows vacances au Tessin
 Maisonnets et appartements pour vacances à Caslano, au lac de Lugano. A partir de Fr. 17.- par personne. Libres jusqu'au 23 juillet et depuis le 6 août. Beltrami M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano. ☎ 091/22 01 80 ou 091/71 41 77

depuis 1969 vite résolues.

dettes

ARRANG FINANCIERS S.A.R.L. 2072 NEUCHÂTEL 038/33.69.70

A vendre

Audi 100 5 E

modèle 1978, 4 portes, très bon état. Fr. 4900.- S'adresser au Garage du Jura J.-C. Geiser La Ferrière ☎ 039/61 12 14

Auberge de la Crèmerie Mont-Soleil vendredi 13 mai 1988

soirée champêtre

avec Rufener Bueb Famille Künzle-Amez-Droz

Pour votre bien-être de 7 à... 77 ans!

Respiration Relaxation

Yoga

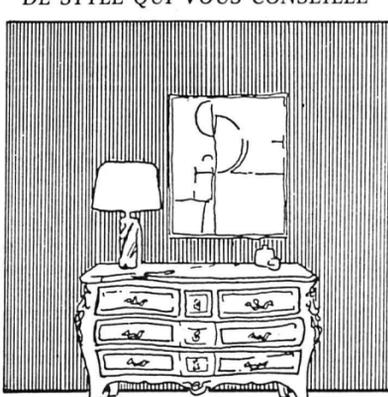
Institut Maytain Collège 11 - La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 30 23

Le conducteur

de la voiture qui a enfoncé, entre 12-13 heures, le **lundi 8 mai 88** la portière avant gauche de la Golf verte stationnée à la **Place du Marché**, devant le magasin de chaussures Dosenbach, a été vu. Il est donc prié de prendre contact au 038/51 39 34, à partir de 18 h 30, sinon plainte sera déposée.



LE SPÉCIALISTE DU MEUBLE DE STYLE QUI VOUS CONSEILLE



- REPARATION ET RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS ET NEUFS
- EXPOSITION SUR DEUX ETAGES
- OUVERT TOUS LES JOURS SAUF LE LUNDI MATIN

JAROTEX S.A.
 CRESSIER (NE) (038) 47 13 73

Mobilier et objets divers

contenu d'une villa à vendre de gré à gré. Jeudi 19 mai dès 8 heures. Chemin du Meisseiller 6, Fontainemelon/Ne

DISCOUNT DU MARCHÉ AF

Rabais jusqu'à **25 %** sur plusieurs lave-vaisselle MIELE, ELECTROLUX, BOSCH (12 couverts)

Installation par nos soins.

J.-M. FORNACHON Rue du Marché 4 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 40 33 2022 Bevaix ☎ 038/46 18 77

A vendre cause changement de modèles

10 cuisines en chêne massif

avec les appareils garantis au prix exceptionnel de Fr. 6950.-. Possibilité de faire sur mesures et plan.

- Escaliers en bois, tous modèles dès Fr. 3900.-, avec rampe.
- Salles de bains complètes, tous coloris, Fr. 1350.-

L'Habitat, Grand-Rue 8, Tavannes, ☎ 032/91 32 44. Ouvert que le samedi.

Achète

Meubles, bibelots anciens. E. Schnegg Antiquaire Gare 85b 2314 La Sagne ☎ 039/31 75 42

Boutique Oasis

Parc 81

Habits pour enfants, jeans et cuir au meilleur prix!

L'art de tondre jusqu'au 24 mai 1988

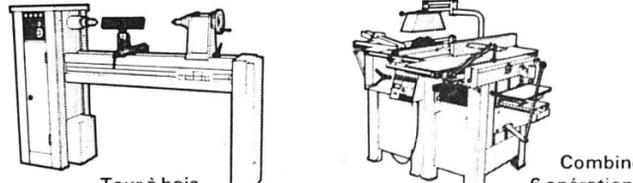


ATELIER MECANIQUE TEL 23 40 05

HENRY

ROCAILLES 15 LA CHAUX-DE-FONDS

HONDA TORO Le service par le spécialiste



Tour à bois

Combiné 6 opérations

Faites-vous plaisir et venez demander une démonstration de nos tours à bois, scies à ruban de menuiserie ou bois de feu, machines combinées, aspiration à copeaux, machines séparées, ou n'importe quelle autre machine à travailler le bois stationnaire ou portative et visiter notre

EXPOSITION DE MACHINES À BOIS

Conditions avantageuses et service assuré

ARTESA SA, 1027 Lonay / Morges. Tél. 021/803 07 56

Le renard et l'oiseau

Pas de bouleversement au Tour d'Espagne cycliste

L'Espagnol Juan Martinez Oliver a malicieusement enlevé, en solitaire, la dix-huitième étape du Tour d'Espagne. Cet Andalou de 26 ans a joué un tour de renard à son compagnon d'échappée Jesus Rodriguez... surnommé l'oiseau en raison d'un profil caractéristique.

Oliver a fait croire à ce dernier qu'il était fatigué par les efforts prodigués depuis le quatrième kilomètre, début d'une échappée qui compta jusqu'à 24'14" d'avance, en se faisant décrocher dans la dernière montée.

ATTAQUE REPOUSSÉE

Voyant Oliver décamponné, l'infortuné Martinez qui, habitant Avila, voulait triompher devant les siens, a redoublé d'ardeur. Mais piètre descendeur, il s'est fait rejoindre par Oliver qui l'a contré immédiatement, à 6 kilomètres de l'arrivée, signant ainsi sa première grande victoire après cinq ans de professionnalisme, tout en offrant à Kelme son quatrième succès.

Les montagnes de la Sierra d'Avila où pluie, brouillard et enfin soleil s'étaient donné rendez-vous, malgré trois cols, n'ont pas causé de bouleversement en tête du classement. **Ce n'était pas sur ces cols que je pouvais lâcher Sean Kelly**, a amèrement com-

menté l'Espagnol Anselmo Fuerte, le leader. **Mais vendredi, j'attaquerai encore.**

Les cinq cols menant à l'arrivée dans la distillerie de Dyc constitueront les ultimes chances de Fuerte pour augmenter son avance sur Kelly, toujours à 21 secondes, avant le capital contre-la-montre de samedi; au cours de ces 30 kilomètres en solitaire, l'Irlandais devrait s'assurer la victoire dans cette Vuelta.

Dix-septième étape (Albacete-Tolède, sur 244 km 400): 1. Malcolm Elliott (Ang) en 6 h 01'29" (moyenne de 40 km 566; 2. Sean Kelly (Irl); 3. Benny Van Brabant (Bel); 4. Casimiro Moreda (Esp); 5. Jon Unzaga (Esp), suivis du peloton dans le même temps que le vainqueur.

Dix-huitième étape (Tolède - Avila): 1. Juan Martinez Oliver (Esp), les 212 km 500 en 6 h 37'34" (moyenne de 32 km 070); 2. Jesus Rodriguez (Esp) à 0'19"; 3. Jorge Pedersen (Dan) à



L'Anglais Elliot jubile: il précède Sean Kelly pour un doublé britannique dans la dix-septième étape. (AP)

2'27"; 4. Samuel Cabrera (Col); 5. Angel Ocana (Esp), même temps.
Classement général: 1. Anselmo Fuerte (Esp) 79 h 26'59"; 2. Sean Kelly (Irl) à 0'21"; 3. Raimund Dietzen (RFA) à 0'52"; 4. Laudelino Cubino (Esp) à 0'54"; 5. Fabio Parra (Col) à 0'56"; 6. Robert Millar (GB) à 1'47". (si)

Tabourat en vue

Courses juniors et cadets à Meyrin

Dimanche dernier se sont disputées à Meyrin deux courses cyclistes réservées aux juniors et cadets. Chez les juniors, pour le Prix U.V.G., la victoire est allée au Fribourgeois Christophe Genoud, le Loclois Thierry Scheffel terminant sixième, dans le même temps que le vainqueur.

En cadets (Prix Cycles Loder), le Jurassien Jean-Paul Tabourat n'a été battu que par David Balducci (Annemasse), au sprint. Une brillante performance, donc, pour Tabourat.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Juniors: 1. Christophe Genoud (VC Fribourg) 2 h 36'03"; 2. Carlos Coelho (VC Ormeaux); 3. Bastien Froidevaux (Cyclophile morgien) m.t. **Puis:** 6. Thierry Scheffel (VC Le

Locle); 11. Didier Stambach (Francs-Coueurs La Chaux-de-Fonds); 13. Patrick Tabourat (VC Jurassien); 19. Ruy Loureiro (VC Jurassien); 22. Vincent Froidevaux (VC Tramelan); 25. Steve Py (CC Littoral); 36. Yvan Brunner (CC Littoral); 38. Serge Abold (CC Littoral).

Cadets: 1. David Balducci (VC Annemasse) 1 h 23'32"; 2. Jean-Paul Tabourat (VC Jurassien); 3. Stéphane Maure (La Roue d'Or Renens) m.t. **Puis:** 10. Joël Pellet (VC Le Locle); 13. Eddy Eggenschwiler (VC Jurassien); 15. Sébastien Rodriguez (Moutier); 36. Laurent Feuz (VC Le Locle); 40. Laurent Cupillard (VC Le Locle); 53. Patrick Steiner (VC Le Locle); 61. Hervé Frigieri (VC Le Locle). (sp)

EQUITATION

Victoire australienne

Le CSIO de Lucerne

L'Australien Jeff McVean (34 ans) s'est imposé dans l'épreuve principale de la première journée du CSIO de Lucerne. Des trois Suisses qualifiés pour le barrage, Bruno Candrian fut le meilleur (5e) avec «Asco». Il n'a pourtant pas été retenu pour le Prix des Nations de vendredi, lequel sera couru par Heidi Robbiani, Markus et Thomas Fuchs et Philippe Guerdat.

Les Britanniques ont été les grands battus de l'épreuve. Aucun d'entre eux n'a réussi à se qualifier pour le barrage d'une épreuve disputée devant 8000 spectateurs.

Cat. S-A, au temps: 1. Bruno Candrian (S), Canada, 0-53'84; 2. Nick Skelton (G-B), Grand Slam, 0-54'62; 3. Robert Smith (G-B), Brookstreet Boysie, 0-55'78. **Puis:** 5. Alois Fuchs (S), Bolero, 0-57'42; 7. Francis Racine (S), Vesper, 0-59'12; 8. Philippe Guerdat (S), Pybalia, 0-59'13; 10. Thomas Fuchs (S),

Dollar Girl, 0-62'78; 11. Heidi Robbiani (S), Savana, 0-64'26; 14. Beat Grandjean (S), Mr Magoo, 0-70'47; 27. Candrian (S), Lampire, 4-58'07; 29. Heinz Wellenzohn (S); 4-59'66; 32. Hansueli Sprunger (S), King George, 4-64'87.

Cat. S-A, au temps avec un seul barrage: 1. Jeff McVean (Aus) Valeur 0-42'15; 2. Jan Tops (Ho) Doreen 0-43'04; 3. Patrice Delaveau (Fr) Laeken 0-48'77. **Puis:** 8. Thomas Fuchs, Jogger 8-40'96, tous au barrage; 13. Heidi Robbiani, Special Envoy 4-72'15; 14. Markus Fuchs, Shandor 4-72'68; 22. Thomas Fuchs, Bolero 4-74'53; 30. Gian-Battista Lutta (S) Beethoven 8-65'51; 31. Wigger, Mr Epton 8-69'62; 32. Alois Fuchs (S) Traunstein 8-70'31; 33. Racine, VIP 8-70'65; 34. Putalaz, Dolar 8-70'78; 35. Mändli, Porter 8-71'64; 36. Guerdat, Lanciano 8-72'30, tous au parcours normal. (si)

BASKETBALL

Victoire de la solidarité

Finale du championnat féminin de LNB



● LA CHAUX-DE-FONDS BASKET-ARLESHEIM 54-50 (26-32)

Laurent Frascotti: C'est grâce à ses entraînements judicieux, dispensés depuis plusieurs années, que les Chaux-de-Fonnières ont pu rejoindre l'élite du basket-ball helvétique.

(Schneider-a)

Ayant terminé à égalité en tête du championnat et fraîchement promues en LNA, La Chaux-de-Fonds et Arlesheim se disputent actuellement, en matchs aller et retour, le titre officiel de champion suisse de LNB. La première de ces rencontres a eu lieu mercredi soir. Elle a vu la victoire des Neuchâteloises qui ont su reserrer leurs rangs et faire preuve de solidarité.

Déjà privées d'Isabelle Bauer et de Rachel Favre (blessées), de Daniela de Rose et d'Anne-Marie Villar (match à Lausanne avec les juniors) les Chaux-de-Fonnières ont encore dû subir l'absence volontaire de Rosanna Poloni qui avait peur de se fatiguer à la veille d'un départ pour quatre jours de vacances! Attitude lamentable et égoïste qui prouve bien que lorsqu'il s'agit de «se sortir les tripes», certains éléments ne sont pas mûrs du tout pour pratiquer un sport collectif.

Débutant le match avec un cœur «gros comme ça» les Chaux-de-Fonnières marqueront dix points en quatre minutes. Hélas pour elles, déjà inférieurs en taille par rapport à Arlesheim, elles lâcheront prise physiquement jusqu'au quart-d'heure. Les Bâloises en auront profité pour prendre une confortable avance de 14 points (12-26 à la 13^e minute). Ne désistant pas galvauder toutes leurs chances avant la pause, Sandra Rodriguez et ses coéquipières eurent un magnifique sursaut pour revenir à deux unités à la 18^e minute (26-28).

ERREUR D'APPRECIATION

Fort de six points d'avance acquis lors de la première période, le coach rhénan, sûr de son affaire, économisa, en début de seconde mi-temps, sa joueuse yougoslave. Privé de son stratège, Arlesheim se fit bousculer par des Chaux-de-Fonnières complètement méta-

morphosées. Ainsi après huit minutes de rêve, les Neuchâteloises menaient sur le score de 42 à 35, un écart jamais atteint jusqu'à là. Constatant son erreur d'appréciation, le mentor bâlois fit alors revenir Ines Pirlovic. Véritable locomotive et distributrice hors-pair, la Yougoslave remit de l'ordre dans la maison.

Le résultat ne se fait guère attendre puisqu'à cinq minutes du terme les Alémaniques avaient repris le commandement (46-50). Sous l'impulsion de Chantal Krebs — magnifique d'aisance lors de la seconde mi-temps — les Chaux-de-Fonnières, volontaires et qui désiraient absolument la victoire pour les raisons que l'on devine, réussirent à retourner la situation pour finalement s'imposer de quatre points.

De quoi leur donner un moral d'acier à la veille du match retour qui se disputera demain à Arlesheim.

Pavillon des Sports de La Charrière: 100 spectateurs seulement.

Arbitres: MM. Contant et Regillo.

La Chaux-de-Fonds: Ghislaine Chatellard (12), Fabienne Schmied (8), Catia Leonardi, Martine Bourquin (2), Sandra Rodriguez (15), Flavia Di Campli (4) et Chantal Krebs (13). **Coach:** Isabelle Persoz. Un tir à 3 points et 7 lancers-francs réussis sur 13 tentatives. 16 fautes d'équipe.

Au tableau: 5e minute: 10-8; 10e: 12-20; 15e: 16-28; 25e: 34-35; 30e: 42-37; 35e: 46-50. H. K.

Formidable Champel

Finale du championnat suisse

● PULLY - CHAMPEL 101-103 (52-52)

La cinquième et ultime partie de la finale du championnat suisse 1988 a permis à Champel de déjouer tous les pronostics en venant s'imposer à Pully sur le score de 103-101 (52-52). Les Genevois infligent ainsi aux Pulliérans leur première défaite de la saison à domicile en championnat et obtiennent du même coup leur premier titre de champion de Suisse.

Si Champel a fait un match remarquable d'abnégation et d'intelligence tactique, on ne peut pas en dire autant de Pully. Gary Lawrence et ses joueurs n'ont pas su profiter de circonstances favorables dès le début de la seconde mi-temps. On veut parler d'une quatrième faute, technique, infligée à Murphy (23e), rejoint peu après par Lenggenhager (26e).

Les Pulliérans ont pourtant

sensiblement creusé l'écart, ne parvenant toutefois pas à distancer irrémédiablement Champel. Les Genevois ont su garder leur calme, s'accrocher... et Murphy a fait le reste en fin de partie.

Collège Arnold-Reymond: 2000 spectateurs
Arbitres: Leemann, Bendayan.

Pully: D. Stockalper 36, Reynolds 17, M. Stockalper 17, Holmes 24, G. Reichen 4, Girod 3, Kresovic, Stojanovic. — **Coach:** Gary Lawrence (EU).

Champel: R. Lenggenhager 13, Deforet 27, Murphy 42, Jackson 13, Zorzoli 2, R. Vine 6, Brandt. — **Coach:** Veceslav Kavedzija (You).

Notes: sortis pour cinq fautes: Reiche (34e), Lenggenhager (38e), Reynolds (39e), Jackson (39e).

Au tableau: 5e: 6-14; 10e: 19-26; 15e: 36-41; 25e: 68-64; 30e: 80-75; 35e: 92-93. (si)

PETANQUE

Un beau succès

Championnat cantonal «Tête-à-tête»



Jean-Pierre Froidevaux: deuxième en catégorie seniors. (Schneider)

Le week-end dernier se sont disputés à Colombier, sous le viaduc de l'autoroute, différents championnats cantonaux «Tête-à-tête», qui ont connu un magnifique succès.

Patronage

L'Impartial

Nous donnons ci-après les principaux résultats de ces concours.

Seniors: 1. Jean Allaz (Sportive neuchâteloise); 2. Jean-Pierre Froidevaux (Le Col-des-Roches); 3. Lino Salvi (Le Col-des-Roches); 4. Ubaldino Moro (La Bourdonnière); 5. Jean-Jacques Bonny (La Bricole); 6. Claude Melano (La Bricole); 7. Ferdinand Vona (Les Trois Couleurs); 8. Michel Simon (Les Trois Couleurs).

Dames: 1. Marlyse Bourquin (La Bricole); 2. Hanna Evard (La Bricole); 3. Anne-Marie Friedli (Le Verger); 4. Josiane Bonny (La Bricole).

PUBLICITÉ

Dimanche 5 juin 1988

Auvernier - La Chaux-de-Fonds De la vigne aux sapins

25 km, 1180 m de dénivellation
2 catégories:
- touristes (marcheurs + coureurs)
- coureurs (6 catégories)
Prix en espèces aux meilleurs temps "Hommes" et "Dames".
Renseignements: José Carretero, Montagnons 25, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/26 41 13
Cross-Club La Chaux-de-Fonds

HOCKEY SUR GLACE

Edmonton en finale

Pour la cinquième fois en six ans, les Edmonton Oilers disputeront la finale de la Coupe Stanley, dont ils détiennent le trophée. En demi-finale, soit en finale de la Campbell Conference, Wayne Gretzky et ses coéquipiers se sont débarrassés, comme l'an dernier, des Detroit Red Wings, sur le même score de 4-1.

L'ultime succès des Oilers a été signé sur la marque de 8-4.

L'autre finaliste sera les Boston Bruins, qui mènent 3-2, ou les New Jersey Devils.

Coupe Stanley. Demi-finale (finale de Campbell Conference) au «best of seven», 5e match: Edmonton Oilers - Detroit Red Wings 8-4. Edmonton qualifié pour la finale sur le score de 4-1.

Demi-finale (Wales Conference): Boston Bruins - New Jersey Devils 7-1. Boston mène 3 victoires à 2. (si)

Athlétisme:
ça plane
pour Zbinden
Page 9

SPORT

Basketball:
Chaux-de-Fonnières
solidaires
Page 13

Hürlimann leader pour une seconde Bugno remporte la deuxième étape du Tour de Romandie

Pour certains, les deux étapes jurassiennes faisaient figure d'épouvantail. On craignait surtout qu'elles provoquent une sélection impitoyable, qu'elles limitent sérieusement, à quelques unités, le nombre des candidats à la victoire finale. Eh bien, il n'en a rien été. Le suspense reste entier. Et c'est finalement tant mieux pour l'intérêt de la course. N'allez toutefois pas croire, entre La Chaux-de-Fonds et Courtemaiche en passant par Delémont, que l'on s'est ennuyé sur la route du Tour. Tout au long de ces deux jours, la bataille a fait rage. Les attaques ont fusé. Spectacle, il y a eu. Personne ne dira le contraire. Simplement, toutes les tentatives ou presque, ont avorté, surtout hier. Le Tour demeure par conséquent plus ouvert que jamais. On ne pouvait finalement espérer mieux.

Avant la troisième étape qui conduira aujourd'hui les coureurs de Porrentruy à Fribourg, tous les favoris couchent sur leur position... à l'exception de l'ex-champion du monde Greg LeMond qui

a vraiment beaucoup de difficulté à retrouver le bon coup de pédale (depuis le départ de La Chaux-de-Fonds, il s'est trouvé en difficulté dans toutes les côtes) et de l'Italien Moreno Argentin qui a quitté

le Tour hier matin par la «petite porte», souffrant du genou droit. Les autres ténors sont là. Et bien là. N'allez non plus pas croire qu'ils se sont accordés du répit. Dans les Franches-Montagnes, en Ajoie, ils se sont observés, mesurés. Certains ont placé des banderilles, marqués des points.

Deux coureurs ont surtout fait impression: Jean-François Bernard et Beat Breu. Tous les deux affichent présentement un forme éblouissante.

REVANCHE?

Le Tricolore, dès que la route s'éleve, s'est retrouvé au commandement. Avec facilité. Indiscutablement, il tient à prendre sa revanche sur sa mésaventure de 1986 où il a perdu l'épreuve de l'Union cycliste suisse le dernier

jour au profit du Belge Claudy Criquiélon.

Le petit grimpeur st-gallois a fait forte impression. On ne dira pas qu'il a retrouvé sa condition d'antan, celle qui lui a permis de s'illustrer sur les routes du Tour de France notamment. Mais il n'en est pas loin. Aussi, s'il parvient à limiter les dégâts jusqu'à Monthey, il pourrait bien tirer son épingle du jeu dans la demi-étape qui conduira les rescapés au Mayens-de-Riddes au terme d'une ascension de plus de 13 kilomètres.

COURTEMAÏCHE

Michel DERUNS

Hier, Beat Breu est du reste passé en tête au Col de La Croix, principale difficulté de la journée, emmenant dans son sillage Jean-François Bernard, Andrew Hampsten, Erik Breukink, Urs Zimmermann, Toni Rominger, Pedro Delgado, Niki Rüttimann et Jean-Claude Leclercq. Bref, tous les meilleurs. Les spécialistes s'accordent à dire que le vainqueur de l'épreuve de l'UCS se trouve parmi ces derniers.

EN TÊTE ET PUIS

Ces neuf hommes ont longtemps caracolé en tête. Ils ont compté jusqu'à 1'15 d'avance avant de couper leur effort ce qui, par la suite, a fait le «beurre» de Gianni Bugno, vainqueur de cette deuxième étape et d'Erich Mächler qui a failli ravir le maillot vert à Bruno Hürlimann. Ce dernier, pour une petite seconde, a conservé son bien acquis de haute lutte mercredi entre La Chaux-de-Fonds et Delémont. (voir notre encadré).

La course s'est jouée juste après le passage sur la ligne à Courtemaiche, à 25 km du but. Précédent le peloton de quelques dizaines de mètres, Bugno, l'un des tous grands espoirs du cyclisme transalpin, a produit une accélération décisive. Il a emmené dans sa roue le Polonais Lech Piasecki, le Hollandais Gérard Veldscholten, l'Allemand Andreas Kappes, le Colombien Omar Hernan-

dez (un homme à surveiller de près), l'Italien Francesco Cesarini, Erich Mächler et l'Espagnol Pedro Delgado.

Ce groupe, à 12,5 km de l'arrivée, a bien failli être rejoint. Mais grâce au train d'enfer dicté par Mächler, il a réussi à conserver 31 secondes sur le peloton, un peloton en tête duquel on a soulevé vu Hürlimann et ses équipiers.

Nous avons tout fait pour conserver le maillot vert, confiait à l'arrivée Daniel Gisiger, le capitaine de route de la formation du leader actuel. Pour que Bruno demeure en tête du classement général, à une trentaine de kilomètres de l'arrivée, nous n'avons pas laissé se développer une échappée de neuf coureurs où se trouvait Rolf Järmann, l'un de mes équipiers. Nous l'avons délibérément sacrifié alors qu'il avait des chances de s'imposer au sprint.

Bugno, qui a terminé cette saison deuxième de Gand-Welvelg-

hem derrière Sean Kelly, a produit son effort à 800 mètres de la ligne. Il a pu résister au retour de Mächler et Kappes et fêté du même coup une victoire importante psychologiquement à deux semaines du Giro.

Cette victoire me comble. Mais je ne suis pas ici pour remporter le Tour de Romandie. Toni Rominger demeure notre leader. Il est plus complet que moi. Je ferai dès lors tout pour qu'il monte sur la plus haute marche du podium dimanche à Genève.

EXCELLENTE OPÉRATION

Dans l'aventure, Pedro Delgado, deuxième du Tour de France l'an dernier, a indiscutablement réalisé une excellente opération. Les secondes qu'il a grappillées, qui lui permettent d'occuper désormais la troisième place du général, s'avèrent peut-être capitales lors du décompte final. Surtout quand on connaît ses qualités de grimpeur!

M. D.

Bruno le valeureux Lors de la première étape

Entre La Chaux-de-Fonds et Delémont mercredi, le peloton n'a pas musardé. Cette première étape, courue en partie sous une pluie fine, a été marquée par une très longue échappée de deux hommes: le Suisse Bruno Hürlimann, un protégé de Robert Thalman au sein de l'équipe Cyndarella-Isotonic, et du Français Dante Dezze.

Ils se sont détachés peu après le Mont-Crosin, première grande difficulté de cette 42e édition. Le peloton a laissé faire. Aussi, leur avance a rapidement grandi. Elle a culminé à près de huit minutes.

Ces deux hommes se sont battus. Mais leur avantage a fondu comme neige au soleil. La côte des Enfers a été fatale au coureur tricolore, une côte terrible située à une trentaine de kilomètres de l'arrivée. Dezze a lâché prise. Il a été repris peu avant St-Brais. Hürlimann a continué. Son courage, sa ténacité se sont avérés payants. Au terme de 140 kilomètres d'échappée, il est parvenu à conserver une poignée de secondes ce qui lui a permis non seulement de remporter l'étape mais encore de ravir le maillot vert à

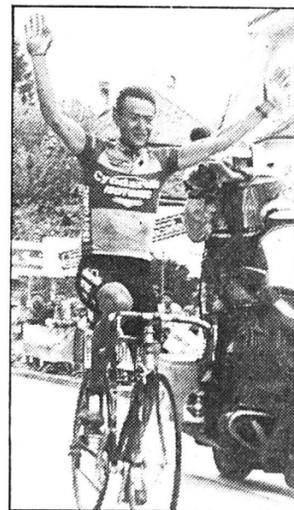
Toni Rominger, le vainqueur du prologue de La Chaux-de-Fonds.

Au cours de cette étape, le Français Ronan Pensec, a perdu passablement de terrain et du même coup beaucoup de ses illusions.

M. D.



Beat Breu (au premier plan) affiche une forme étincelante. Quant à Pedro Delgado, il a réalisé hier une excellente opération. (Henry)



Bruno Hürlimann hier à Delémont: heu-reux! (Henry)

Tous les résultats et classements

Première étape La Chaux-de-Fonds - Delémont (162 km 900, moyenne du vainqueur: 37 km/h 508).

1. Bruno Hürlimann (S) à 4 h 20'35" (10" de bonification)
2. Rolf Järmann (S) à 1'08" (5" de bonification)
3. Andreas Kappes (RFA) m.t. (2" de bonification)
4. Bob Roll (EU) m.t. (1" de bonification)
5. Erik Pedersen (Nor) m.t.
6. Luciano Rabottini (It) m.t.
7. J. Van der Velde (Ho) m.t.
8. Marco Giovanetti (It) m.t.
9. Beat Breu (S) m.t.
10. Gilles Sanders (Fr) m.t.
11. Gérard Veldscholten (Ho) m.t.
12. Lech Piasecki (Pol) m.t.
13. Bernard Gavillet (S) m.t.
14. Niki Rüttimann (S) m.t.
15. Toni Rominger (S) m.t.
16. Marcello Siboni (It) m.t.
17. Fabian Fuchs (S) m.t.
18. Michael Wilson (Aus) m.t.
19. Pedro Delgado (Esp) m.t.
20. Guido Winterberg (S) m.t.

Puis les autres Suisses: 25. Erich Mächler m.t.; 31. Mauro Gianetti m.t.; 35. Urs Zimmermann m.t.; 44. Werner Stutz à 1'56"; 55. Daniel Gisiger m.t.; 66. Jörg Müller m.t.; 67. Stefan Joho m.t.; 70. Serge Demierre m.t.; 77. Kurt Steinmann à 8'46"; 80. Antonio Ferretti m.t.; 82. Hansruedi Märki m.t.; 87. Gilbert Glaus à 13'28"; 89. Urs Freuler m.t.; 90. Edy Kägi m.t.; 91. Pius Schwarzenruber m.t. 104. Daniel Wyder m.t.; 113. Stefan Mutter à 16'51". - 126 partants, 124 classés.

Deuxième étape Delémont - Courtemaiche (160 km 300, moyenne du vainqueur: 40 km/h 139).

1. Gianni Bugno (It) à 3 h 59'57" (10" de bonification)
2. Erich Mächler (S) m.t. (5" de bonification)
3. Andreas Kappes (RFA) m.t. (2" de bonification)
4. Francesco Cesarini (It) m.t.
5. Gérard Veldscholten (Ho) m.t.
6. Pedro Delgado (Esp) m.t.
7. Peter Winnen (Ho) m.t.
8. Omar Fernandez (Col) à 6" (1" de bonification)
9. Frans Maassen (Ho) à 31"
10. Christian Chaubet (Fr) m.t.
11. J. Van der Velde (Ho) m.t.
12. Rolf Sörensen (Dan) m.t.
13. Ennio Salvador (It) m.t.
14. Erik Pedersen (Nor) m.t.
15. Gilles Sanders (Fr) m.t.
16. Jean-Paul Furlan (It) m.t.
17. Toni Rominger (S) m.t.
18. Nico Emonds (Be) m.t.
19. Luciano Rabottini (It) m.t.
20. Bruno Hürlimann (S) m.t.

Puis les autres Suisses: 23. Mauro Gianetti m.t.; 27. Fabian Fuchs m.t.; 34. Bernard Gavillet m.t.; 39. Beat Breu m.t. 44. Niki Rüttimann m.t.; 48. Urs Zimmermann m.t.; 56. Edy Kägi m.t.; 65' Jörg Müller à 1'32"; 75. Stefan Mutter à 2'59"; 77. Daniel Gisiger à 4'44"; 80. Rolf Järmann m.t.; 82. Hansruedi Märki m.t.; 83. Werner Stutz m.t.; 90. Kurt Steinmann à 10'04"; 93. Guido Winterberg m.t. 98. Daniel Wyder m.t.; 102. Pius Schwarzenruber à 12'54"; 104. Stefan Joho m.t.; 105. Urs Freuler m.t.; 110. Gilbert Glaus m.t.;

111. Serge Demierre m.t.; 112. Antonio Ferretti m.t. - 124 partants, 122 classés.

Abandons: Kari Myrtilainen (Fin) et Moreno Argentin (It).

- CLASSEMENT GÉNÉRAL**
1. Bruno Hürlimann (S) à 8 h 31'52"
 2. Erich Mächler (S) à 1"
 3. Pedro Delgado (Esp) à 15"
 4. Andreas Kappes (RFA) à 32"
 5. Toni Rominger (S) à 35"
 6. Gérard Veldscholten (Ho) à 37"
 7. Jean-François Bernard (Fr) à 37"
 8. Erik Breukink (Ho) à 46"
 9. Omar Hernandez (Col) à 47"
 10. Michael Wilson (Aus) à 48"
 11. Marco Giovanetti (It) à 52"
 12. Andy Hampsten(EU) à 54"
 13. Edwig Van Hooydonck (Ho) à 56"
 14. Lech Piasecki (Pol) à 59"
 15. Gianni Bugno (It) à 1'00"
 16. Bernard Gavillet (S) à 1'02"
 17. Niki Rüttimann (S) à 1'03"
 18. Peter Winnen (Ho) à 1'09"
 19. Marc Madiot (Fr) à 1'14"
 20. Beat Breu (S) à 1'14"

Puis les autres Suisses: 23. Urs Zimmermann à 1'21"; 25. Mauro Gianetti à 1'28"; 27. Fabian Fuchs à 1'36"; 59' Jörg Müller à 4'59"; 60. Rolf Järmann à 5'01"; 61. Werner Stutz à 5'55"; 63. Daniel Gisiger à 6'05"; 71. Guido Winterberg à 10'36"; 81. Edy Kägi à 14'13"; 90. Stefan Joho à 19'14"; 92. Kurt Steinmann à 19'36"; 93. Serge Demierre à 19'43"; 94. Stefan Mutter à 19'59"; 106. Antonio Ferretti à 25'12"; 109. Urs Freuler à 29'03"; 110. Pius Schwarzenruber à 29'04"; 114. Gilbert Glaus à 29'26".

PAR ÉQUIPES

1. Cyndarella-Isotonic 25 h 37'06"; 2. Weimann - La Suisse - SSM Uster 25 h 37'50"; 3. Toshiba 25 h 37'59"; 4. Panasonic-Isostar 25 h 38'17"; 5. Château d'AX - Salotti 25 h 38'17"; 6. Carrera 25 h 39'02".

AUX POINTS

1. Kappes 32 points; 2. Bugno et Hürlimann 10 points; 3. Breu 6; 3. Hernandez 4; 4. Bernard 2.

GRAND PRIX DE LA MONTAGNE

Près-de-Pierre (1re cat.): 1. Piasecki 10 points; 2. Breu 6; 3. Hernandez 4; 4. Bernard 2.

Col de la Croix (1re cat.): 1. Breu 10; 2. Bernard 6; 3. Rominger 4; 4. Zimmermann.

Classement général: 1. Breu 27; 2. Hürlimann 15; 3. Roll 12; 4. Piasecki et Bernard 10; 6. Rezze 9.

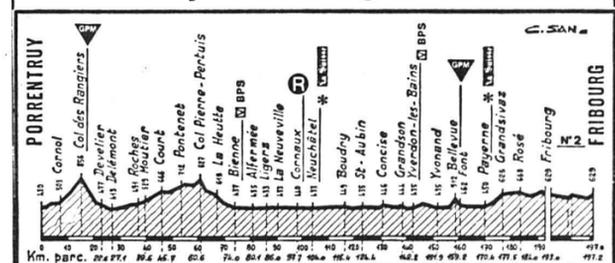
COMBINÉ

1. Hürlimann 6 points; 2. Hernandez 31; 3. Rominger et Bernard 33; 5. Breu 37; 6. Piasecki 40.

POINTS «LA SUISSE»

- Passage à Porrentruy: 1. De Rooy 3 points (3" de bonif.); 2. Pierce 2 (2"); 3. Madiot 1 (1").
- Passage à Courtemaiche: 1. Delgado 3 (3"); 2. Mächler 2 (2"); 3. Piasecki 1 (1").
- Classement général: 1. Hürlimann 5; 2. Pierce 4; 3. Delgado, Rezze, De Rooy 3; 6. Mächler 2.

L'étape d'aujourd'hui Porrentruy - Fribourg 197 km 200



Porrentruy	11.20	Serrières	13.55
Col des Rangiers	11.47	Auvernier	13.57
Delémont	12.00	Colombier	13.59
Choindze	12.10	Boudry	14.03
Moutier	12.18	Gorgier	14.13
Malleray	12.37	Saint-Aubin	14.14
Reconvilier	12.41	Grandson	14.33
Tavannes	12.44	Yverdon	14.38
Col de la Pierre-Pertuis	12.51	Yvonand	14.53
Sonceboz	12.54	Estavayer-le-Lac	15.08
Bienne	13.07	Payerne	15.18
La Neuveville	13.28	Fribourg (premier passage sur la ligne)	15.49
Saint-Blaise	13.42	Fribourg (arrivée)	15.55
Neuchâtel	13.47		

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	60 ans de Conservatoire	17
LE LOCLE	Les ingénieurs se retrouvent	18
NEUCHÂTEL	Folle nuit de l'Uni	20
JURA BERNOIS	Alerte au gaz	23
JURA	Lettre de M. Musey	24

Indice chauffage

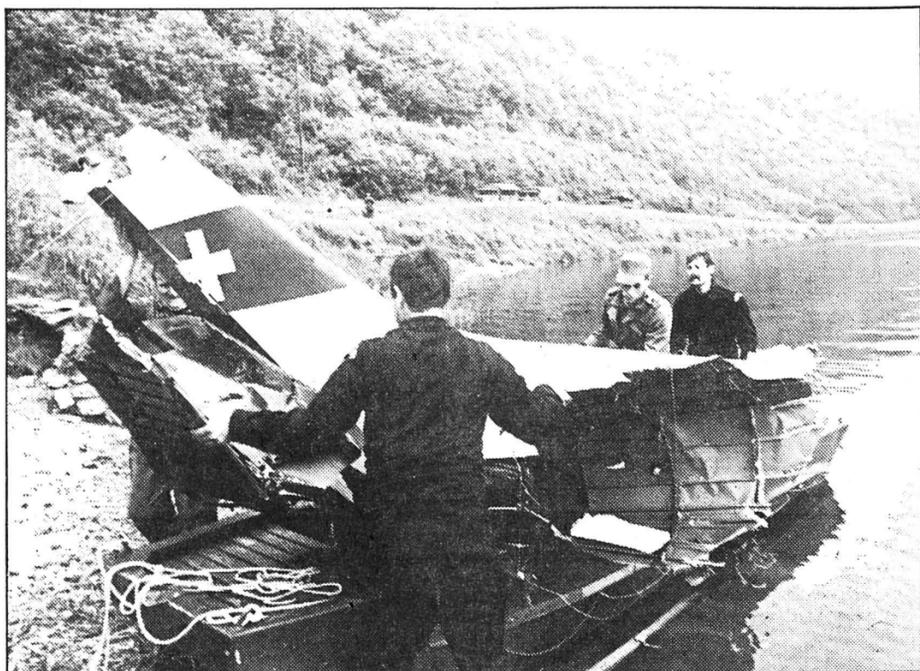
(en degrés-heures hebdomadaires DH)

Du 2 au 9 mai 1988

Littoral	+ 14,3° (620 DH)
Val-de-Ruz	+ 13,8° (695 DH)
Val-de-Trav.	+ 12,4° (934 DH)
La Chx-Fds	+ 10,9° (1.208 DH)
Le Locle	+ 12,0° (1.006 DH)

Quatre Jurassiens tués

Un avion se désintègre en vol près de Besançon



La queue de l'appareil et une aile sont tombées sur la petite île de Malatte, sur le Doubs. Ce qui restait de l'avion s'est écrasé près d'un demi-kilomètre plus loin.

(Photo «Le Pays de Franche-Comté»)

Le pilote et les trois passagers d'un avion de tourisme suisse ont péri mercredi en fin de matinée à proximité du petit aérodrome de Thise près de Besançon, après que leur appareil s'est écrasé au sol.

Le Cessna 182 à bord duquel avaient pris place Roger Etienne et André Turberg s'était envolé de Courtedoux, près de Porrentruy, vers 10 h. du matin. Il se posait ensuite sur la piste de Corcelles-Montbéliard (Doubs) pour satisfaite aux formalités douanières.

est passé à une vingtaine de mètres au-dessus des maisons du village de Chalezeule. Son moteur avait des ratés. Il décrivait de larges arcs de cercles. Avant de s'abîmer au sol, il a perdu un morceau d'aile et de queue.

DE PORRENTUROY VERS LE MAROC

Au départ, de Porrentruy, l'état particulièrement gras et humide de la piste les avait invités à la prudence, en conseillant à deux autres passagers de les rejoindre à Montbéliard par la route. Le groupe désormais au complet, avec l'embarquement de Claude Gassman et Paul Rais, mettait ensuite le cap sur le Maroc où il devait participer hier à un meeting aérien.

Une escale était prévue à Dijon (Bourgogne) mais à l'approche de Besançon le drame s'est produit selon un scénario vécu par un témoin oculaire direct: «L'avion

D'autres témoins diront «avoir vu l'appareil descendre en flèche, un peu comme un kamikaze». L'impact avec le sol a été en tout cas d'une extrême violence. Le Cessna s'est littéralement désintégré, projetant des débris dans un rayon de 500 mètres.

UNE DÉFAILLANCE TECHNIQUE

Que s'est-il produit? En attendant les conclusions de l'enquête de gendarmerie il est d'ores et déjà admis que l'avion a connu une défaillance technique. Il aurait alors perdu de l'altitude et plusieurs témoignages concordent pour affirmer que la perte de l'aile droite serait intervenue sous l'effet

d'une remontée brutale de l'appareil.

Le pilote aurait-il accompli une fausse manœuvre pour reprendre sa trajectoire? Il n'est pas exclu non plus que le Cessna ait heurté un rideau de peupliers masqués par un plafond nuageux très bas.

Le mystère reste entier d'autant plus qu'aucun contact radio n'a été établi avec l'aérodrome tout proche de Thise. (pra)

Consternation

Dans le Jura, c'est la consternation. Les quatre hommes étaient bien connus et l'avion était piloté par un homme d'expérience: Roger Etienne, chef de la place d'aviation de Courtedoux depuis de nombreuses années. Agé de 71 ans, Roger Etienne a ainsi perdu la vie aux côtés de ses compagnons de voyage Claude Gassmann, 52 ans, directeur de l'Ecole professionnelle de Tavannes, André Turberg, 33 ans, enseignant de Courgenay et Paul Rais, garde forestier de Glovelier. (gybi)

Grosse affaire

Importante saisie de drogue au Val-de-Travers

Si La Brévine est la Sibérie de la Suisse, on surnomme le Val-de-Travers «Petit Katmandou» dans les milieux toxicomanes. Le coup de filet opéré en avril par la police cantonale prouve que cette réputation n'est pas usurpée...

Ces dernières semaines, la police cantonale a procédé à l'interpellation d'une vingtaine de toxicomanes suisses et étrangers résidant dans le Val-de-Travers.

Le trafic porte sur plus de 500 grammes d'héroïne! La police a aussi saisi plusieurs kilogrammes de haschich et quelques grammes de cocaïne.

Huit des jeunes gens ont été incarcérés dans les prisons de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds pour les besoins de l'enquête.

Le juge d'instruction Pierre Cornu a été chargé de dénouer l'écheveau de cette affaire, la plus importante jamais enregistrée au Val-de-Travers. (jic)

INSOLITE

Bon appétit
Le chauffeur routier dévore son «mouchard»

Un routier de Munich de 27 ans, est particulièrement coléreux. Arrêté deux fois de suite pour excès de vitesse samedi, il a mangé son «mouchard», le disque de contrôle destiné à vérifier la vitesse de son semi-remorque.

Le procureur de la République de Belfort lui a infligé une amende de 3.000 FF à payer immédiatement pour destruction de preuves, et 900 FF pour excès de vitesse.

(ap)

La tourbe sur un fil

L'histoire fantastique du téléphérique Noiraigue-Les Emposieux

Imaginez un téléphérique plongeant depuis les rochers de Combe-Varin jusqu'à l'entrée de Noiraigue: 1750 mètres à travers tourbières, pâturages et forêts. Une installation extraordinaire, qui fonctionna pendant dix ans, 1918 à 1927... Elle permettait de descendre la tourbe promue «combustible national» jusqu'à la ligne du Franco-Suisse.

A l'ouest du Bois des Lattes, des centaines d'internés français passent la belle saison à faire de la tourbe. Témoins de cette industrie éphémère: un ancien baraquement, trois WC à la turque et des socles en béton dans la forêt. A Noiraigue, Jules-F. Joly, ancien président de commune, se souvient de ce téléphérique: «Il fonctionnait selon le principe du funiculaire: la charge descendante faisait remonter la benne vide. Le câble avait été acheté d'occasion. La tourbe arrivait à l'entrée du village, près d'un grand hangar en bois encore debout aujourd'hui...»

PÉNURIE DE COMBUSTIBLE

En 1917 et 1918, la pénurie de combustible est telle que la Confédération organise un contingentement. Les usines à gaz invitent leurs abonnés à réduire la consommation de 25% au moins.

Crise également avec le bois. Les bûcherons italiens sont appelés sous les drapeaux dans leur pays. Le charbon est importé d'Allemagne mais il coûte cher. En mai 1918, le prix du coke de la Ruhr atteint 30 fr les 199 kg, soit six fois le prix d'avant-guerre. Entre temps, la tourbe a été promue combustible national.

La production s'intensifie dans tout le pays grâce à un crédit de 5,5 millions de francs de la Confédération qui permet d'acheter des malaxeurs. Si, en 1918, les forêts fournissent 117.000 stères de bois, les tourbières produisent «45.000 stères de tourbe à la main et une quantité fort incertaine de tourbe non malaxée», écrit le Messager Boîteux neuchâtelois de 1919. C'est dire l'apport de la tourbe dans le chauffage des maisons en ces temps de guerre. Dans la vallée des Ponts, le marais des Emposieux est mis en exploita-

tion en 1917 par une entreprise commune des Usines à gaz de Suisse et du canton de Neuchâtel. L'ingénieur Marti dirige la manœuvre. Il en reste aujourd'hui la société de combustible «Combe-Varin SA».

Un village fait de baraquements s'élève à l'ouest du Bois des Lattes. Des centaines d'internés français y travaillent. Le téléphérique permet de charger la tourbe sur les wagons du Franco-Suisse, à Noiraigue.

Le capital engagé dans cette seule affaire s'élève à 780.000 francs de 1918 (plus de 5 millions aujourd'hui). L'Etat, selon la décision du Grand Conseil du 15 février 1918, a engagé 165.000 francs, La Chaux-de-Fonds 100.000 francs, la ville de Neuchâtel 85.000 francs, celle du Locle 40.000 francs. Les installations fonctionnent jusqu'en 1928. Elles sont démontées aux environs de 1930. Dans les pâturages des Emposieux, Francis Gentil, de La Sagne, dynamite les socles en béton. A Noiraigue, le président de commune Jules-F. Joly commande la même opération pour ceux qui traversent le Champ-de-la-Pierre.

LA SAGA DES TOURBIERS

Tourbier dans les Marais Rouges, Edouard Fahrny, des Ponts-de-Martel, se passionne pour l'histoire de la tourbe et cherche en vain une photo du fameux téléphérique. Un jour, il écrira à la saga des tourbières. Celle de la Première Guerre mondiale, mais également de la seconde: «En 1939-45, 18 entreprises exploitaient la tourbe dans la vallée des Ponts. C'est dire que 500 personnes étaient occupées, en particulier des internés polonais. Le village des Ponts-de-Martel avait un gendarme de plus pour surveiller tout ce petit monde...» JJC



Socles en béton sur la crête de Combe-Varin. Le téléphérique descendait sur la gare de Noiraigue. (Photo J.-J. Charrère)

REGARD

Tourbe, asphalte, ciment, glace et Cie...

Neuchâtel - Pontarlier: 52 km 300 de voie ferrée, dont 11 km 300 en France. Dénivellation de 465 mètres, déclivité de 21 pour mille. Six ponts, quatre viaducs, douze tunnels. La ligne du Franco-Suisse fut construite en quatre ans et inaugurée le 24 juillet 1860.

Le 22 septembre 1883, le Régional du Val-de-Travers inaugurerait le raccordement Travers - Saint-Sulpice, complété, le 28 août 1886, par le

tronçon Fleurier - Buttes. «Un pays traversé par le chemin de fer est définitivement acquis à la démocratie et la civilisation», clamait un député de La Chaux-de-Fonds.

Les trains à vapeur du XIXe siècle nous ouvraient les portes du monde.

L'asphalte du Val-de-Travers s'en allait jusqu'au Brésil, le ciment Portland de Noiraigue («jusqu'à 40 wagons par jour» se souvient le doyen Jules Joly) et celui de Saint-Sulpice permettait de construire le développement d'un pays plein d'initiatives.

L'extraction de la tourbe et son transport au moyen d'un téléphérique depuis les marais des Emposieux jusqu'à la gare de Noiraigue en était une, spec

taculaire en ces temps de restriction.

L'exploitation du glacier souterrain de Montlési, près des Sagnettes, en fut une autre. Quinze personnes occupées à sortir les blocs de glace qu'on transportait par chars jusqu'à la gare de Boveresse à destination des brasseries de Paris!

Au même moment, l'ingénieur Guillaume Ritter étudiait la possibilité d'alimenter en eau la Ville lumière depuis le lac de Neuchâtel.

Tout semblait possible; le génie s'associait au capital. Aujourd'hui, le génie est le plus souvent japonais et l'argent rouille dans les coffres de nos banques, réduit national de la volonté d'entreprendre.

Jean-Jacques CHARRÈRE

LA CHAUX-DE-FONDS

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-17 h.
 Vivarium: lu-ve 14-17 h, sa-di 10-12 h, 14-17 h.
 Musée paysan: tous les jours sauf ve, 14-17 h. Expo cheval à la ferme.
 Musée international d'horlogerie: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h. Me jusqu'à 20 h.
 Art contemporain de Bourgogne, jusqu'au 20 mai.
 Musée d'histoire naturelle: ma-sa 14-17 h, di 10-12 h, 14-17 h.
 Musée d'histoire et médaillier: lu-ve ouv, sur demande; sa 10-12 h, 14-17 h.
 Galerie du Manoir: P. Fichet, peintures tous les j. sauf di et lu 15-19 h, me 15-22 h, di 10-12 h. Jusqu'au 18 mai.
 Galerie La Plume: photos de M. Del Curto, horaire des magasins, jusqu'au 21 mai.
 Galerie du Club 44: D. Strauss, peintures. Lu à ve 10-14 h, 17-22 h. Jusqu'au 21 mai.
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa 17 h 30-21 h.
 Galerie du Parc: expo paysages, tous les j. jusqu'à 19 h, sa 17 h, me ap.-midi et dim. fermé. Jusqu'au 14 mai.
 Galerie du Home médicalisé de La Sombaille: expo de photos de R. Porret. Jusqu'au 24 juin.
 Bibliothèque de la Ville: prêt, discothèque, salle lecture, lu 14-20 h, ma-ve 10-20 h, sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous. «A toi seul je dis oui», textes de H. Richard, illustré de 21 bois de C. Henry. Jusqu'au 14 mai.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Ronde 9, expo. La création d'un livre illustré, jusqu'au 28 mai. Lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.
 Ludothèque: Serre 16, lu et je 15 h 30-18 h, ma 15 h 30-19 h.
 Ménageothèque: rens. Ø 28 14 46.
 Piscine des Arêtes: lu-ma-sa 10-20 h, me-je-ve 10-21 h, di 9-18 h.
 Centre de rencontre: en dehors des activités, lu-ve 10-12, 16-18 h.
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve 16-18 h, me 15-18 h.

Inform. touristiques: lu-ve, sa jusqu'à midi, Ø 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial: Sophie-Mairet 31, Ø 28 56 56, lu 12-18 h, ma, ve 15-18 h, me 15-19 h.
Consultations conjugales: lu-ve, Collège 9, Ø 28 66 72.
Service d'aide familiale: Marché 4, Ø 28 22 22, lu-ve 8-12 h, 14-16 h.
Ecole des parents: Ø 26 87 76 et 23 02 84. Garderie ma Ø 26 99 02, ve Ø 28 11 90.
Parents inform.: Ø 038/25 56 46.
Parents anonymes: aide aux parents en difficulté, Ø 039/26 89 94.
SOS Futures mères: lu et ve 8-21 h, ma, me, je 8-13 h, Ø 038/66 16 66.
Groupe allaitement: Ø 28 43 29 ou 28 70 38.
Crèche de l'amitié, Manège 11: lu-ve, Ø 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: lu-ve, Ø 26 87 77.
Garderie La Farandole, Paix 63: Ø 23 00 22, lu-ve, 8-17 h 30.
Services Croix-Rouge: Paix 71, Ø 23 34 23. Baby sitting, 7 h 30-11 h 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30.
Consultations pour nourrissons lu et ve 13 h 30-16 h 30.
Soins à domicile et consult. pour stomés, Collège 9: Ø 28 41 26, lu-ve.
Ligue contre la tuberculose: Serre 12, Ø 28 54 55, lu-ve.
Information diabète: Collège 9, ve après-midi, Ø 28 41 26.
Assoc. suisse pour les sourds démutés: Jardinière 23, centre d'orthophonie, perm. dernier je du mois, 13-15 h.
Pro Infirmités: Marché 4, Ø 28 83 28, lu-ve.
Boutique 3e âge: Serre 69, lu-ve 14-17 h. Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me 14-18 h 30, je 14-18 h.
Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-17 h 30, sa 9-11 h 30.
Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.
Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 2, lu-ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.
Pro Senectute: lu-ve, Service soc., gym, natation: L.-Robert 53, Ø 23 20 20, le matin. Repas à domicile: Ø 23 20 53, le matin.
AVIVO: Ø 26 53 48 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h, tous les jours, sauf je et di.

Eglise réformée: secrétariat, Ø 23 52 52.
 Drop in: Industrie 22, tous les jours 16-19 h, Ø 28 52 42.
Service médico-social: Paix 13, info., prévention et traitement de l'alcoolisme, Ø 23 16 23, lu-ve.
Alcooliques Anon.: Ø 23 24 06.
SOS alcool: Ø 038/25 19 19.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): Ø 41 41 49 et Ø 23 07 56.
La Main-tendue: Ø 143, 20" d'attente.
Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: Serre 12, lu 8-11 h, 16-20 h; ma 8-11 h, 14-18 h; je 8-11 h, Ø 28 79 88.
Hôpital: Ø 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Fontaine, L.-Robert 13b. Ensuite police locale, Ø 23 10 17, renseigner.
Service d'urgence médicale et dentaire: Ø 23 10 17 renseigner. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs-Information et Conseils en budget: Grenier 22, lu, 14-17 h Ø 23 37 09.
Consult. juridiques: Serre 67, je 16-19 h.
Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité, lu au ve, 8-12 h, 14-17 h 45, Ø 28 37 31.
Confédération romande du travail: permanences syndicales, lu 19-20 h, L.-Robert 83, Ø 23 30 50.
Ass. déf. chômeurs: Progrès 89 (1er étage), ma, me, ve 16-19 h, Ø 23 60 18.
Société protectrice des animaux: Hôtel-de-Ville 50b, Ø 26 51 93, tous les jours.
Police secours: Ø 117.
Feu: Ø 118.

CINÉMAS

Corso: 20 h 30, Le dernier empereur; 18 h 40, Le cri du hibou.
 Eden: 21 h, Jardins de pierre; 17 h 45, Fréquence meurtrière; 23 h 15, La haute école des désirs intimes.
 Plaza: 16 h 30, 18 h 30, 21 h, Le grand bleu.
 Scala: 17 h 30, 20 h 30, Empire du soleil.

LE LOCLE

Cinéma Casino: 18 h 30, Frantic; 20 h 45, Le cri de la liberté.
 Musée d'horlogerie: ouvert tous les jours sauf lu, 10-12 h, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: di, 14-17 h.
 Bibliothèque Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: M.-A.-Calame 15, lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
 Ludothèque: Crêt-Vaillant 37, lu et je 15 h 30-18 h, sa 9-11 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Breguet. Ensuite le numéro 117 renseigner.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, Ø 31 10 17 ou service d'urgence de l'hôpital, Ø 34 11 44.
Permanence dentaire: Ø 31 10 17 rens.
 Dépôt d'objets sanitaires des samaritains: Poste de Police, Ø 31 10 17.

Soins à domicile: 16 h 30-18 h 30, lu-ve Ø 31 20 19, ma, me, je Ø 31 11 49, 17-18 h 30.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, Ø 34 11 44.
La Main-Tendue: Ø 143.
AVIVO: Ø 31 51 90.
Pro Senectute: gym, ma 8 h 45-10 h, petite salle du Musée, M.-A.-Calame 6.
Service aide fam: Ø 31 82 44, lu-ve 9-10 h.
Planning familial: Ø 28 56 56, lu-ve.
Consultations conjugales: lu-ve, Ø 038/24 76 80.
Office social: Marais 36, Ø 31 62 22.
SOS alcoolisme: Ø 038/25 19 19.
Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h, Ø 28 79 88.
Crèche pouponnière: garderie tous les jours, Ø 31 18 52.

Ecole des parents: Ø 31 85 18; garderie ve 14-16 h 30.
Société protectrice des animaux: Ø 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je 14-18 h 30.
Contrôle des champignons: lu dès 20 h 30, local Soc. mycologique, Envers 20; ma-ve Ø 31 31 71, 18 h 30-19 h; sa-di 19-20 h au Poste de Police.
Le Grand-Cachot-de-Vent: expo Aloys Perregaux, jusqu'au 19 juin, tous les j sauf lundi, 14 h 30-17 h 30, di 10-17 h 30. Vern. sa 14 mai, 15 h.

MONTAGNES NEUCHÂTOISES

Service aide familiale: Ø 37 18 62.

VAL-DE-RUZ

Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, Ø 111 ou gendarmerie Ø 24 24 24.
Hôpital et maternité: Landeyeux, Ø 53 34 44.
Ambulance: Ø 117.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, Ø 53 15 31.
Aide familiale: Ø 53 10 03.
La Main-Tendue: Ø 143.
SOS alcool: Ø 038/25 19 19.
Protection des animaux: Ø 038/31 82 23.

NEUCHÂTEL

Collégiale: 20 h 30, concert du Chœur Schütz.
 Salle du Pommier: 20 h 30, spect. «L'homme de plâtre».
 Plateau libre: 22 h, Boom Shaka.
 Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve 10-12 h, 14-18 h; je jusqu'à 21 h; sa 9-12 h.
 Lecture publique, lu 13-20 h; ma-ve 9 h-20 h; sa 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve 8-22 h; sa 8-17 h.
 Expo perm. J.-J. Rousseau, manuscrits, me et sa 14-17 h.
 Expo l'art d'Extrême-Orient, lu à ve 8-21 h, sa 8-17 h.
 Bibliothèque des pasteurs: Fbg Hôpital 41, lu-ve 14-17 h 30. (Ouverte au public).
 Musée d'ethnographie: tous les j. sauf lu 10-17 h.
 Musée d'art et d'histoire: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h.
 Musée d'archéologie: tous les j. sauf lu 14-17 h.

Musée d'histoire naturelle: tous les j. sauf lu 10-17 h. Expo «Papillons», jusqu'au 8.1.89. Vern. je 19, 17 h 30.
 Musée des beaux-arts: expo Junod, peintures, tous les j. sauf lundi, 10-12 h, 14-17 h, je 20-22 h. Jusqu'au 29 mai.
 Galerie du Pommier: Expo Grom, peintures. Jusqu'au 28 mai.
 Galerie des Amis des Arts: expo P. Froidevaux, peintures, t les j. 10-12 h, 14-17 h, sauf lundi. Jusqu'au 22 mai.
 Galerie du Faubourg: expo Casarin, me-ve 14-18 h 30, sa-di 15-18 h. Jusqu'au 21 mai.
 Galerie de l'Orangerie: expo Jo Stauber, peintures, tous les j. 14-18 h 30, sauf lu. Jusqu'au 3 juin.
 Galerie Ditesheim: I. Valenti, aquarelles. Ma-ve 10-12 h, 14-18 h 30; sa 10-12 h, 14-17 h; di 15-18 h. Jusqu'au 29 mai.

Galerie de la Cité universitaire: photos du Chili. Jusqu'au 31 mai.
Pharmacie d'office: Bornand, rue St-Maurice. Ensuite Ø 25 10 17.
Information diabète: Fbg de l'Hôpital 65, me après-midi, Ø 038/24 33 44.
SOS alcoolisme: Ø 038/25 19 19.
Alcool. Anonymes: Ø 038/55 10 32 (le soir).
La Main-Tendue: Ø 143.
Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h; Ø 039/28 79 88.
SOS futures mères: Ø 038/66 16 66, lu et ve 8-21 h, ma, me, je 8-13 h.
Consul. conjugales: Ø 038/24 76 80.
Parents-infos: Ø 038/25 56 46, lu 18-22 h, ma 9-11 h, je 14-18 h.
Pro Senectute: Côte 48a. Service social, activités sportives, vacances, Ø 038/24 56 56. Repas à domicile, Ø 038/25 65 65 le matin. Service animation, Ø 038/25 46 56, le matin.

Cortaillod, Galerie Jonas: expo C. Rollier, peintures. Tous les j sauf lu et ma, 14 h 30-18 h 30. Jusqu'au 5 juin.
Hauterive, Galerie 2016: Pulga, peintures, me à di 15-19 h, je 20-22 h. Jusqu'au 5 juin.
Hauterive, 10, ch. des Chasse-Peines: Chrisvy - expo 88. Me à di 15-18 h, je 20-22 h, jusqu'au 15 mai.

CINÉMAS

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, 22 h 45, Levy et Goliath; 15 h, 17 h 45, 20 h 15, 23 h, Les enfants du silence; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, 23 h, Corentin ou les infortunes conjugales.
 Arcades: 15 h, 18 h 30, 21 h, Le grand bleu.

Bio: 18 h 15, September; 15 h, 20 h 30, 22 h 45, Au revoir les enfants.
 Palace: 16 h 30, 18 h 45, 20 h 45, 23 h, Les saisons du plaisir.
 Rex: 15 h, 20 h 45, 23 h, Il est génial Papy; 18 h 15, Cinglée.
 Studio: 15 h, 20 h 45, 23 h 15, Hamburger Hill; 18 h 30, Traquée.

JURA BERNOIS

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, Ø 032/93 64 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseign. et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, Ø 039/44 14 24. Corgémont, Centre Village, Ø 032/97 14 48. Court, rue du Temple 1, Ø 032/92 97 50.
Service médico-psychologique: consult. enfants, adolescents et familles, St-Imier, Ø 039/41 13 43, Tavannes, Ø 032/91 40 41.
Centre social protestant: service de consult. personnelle, conjugale, sociale et juridique sur rendez-vous, Ø 032/93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, Ø 032/91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
 La Main-tendue: Ø 143.

Bureau renseignements: rue du Marché 6, Ø 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: lu-me-ve, 14-18 h, di 15-19 h. Ø 41 44 30.
Services techniques: électricité, Ø 41 43 45; eaux et gaz, Ø 41 43 46.
Service du feu: Ø 118.
Police cantonale: Ø 41 25 66.
Police municipale: Ø 41 20 47.
Ambulance: Ø 42 11 22.
Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): Ø 111, jour et nuit.
Pharmacie de service: Viroil, Ø 41 20 72. Ensuite, Ø 111.
Hôpital: Ø 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h 30 à 15 h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.
 Infirmière visitante: Ø 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.
 Aide familiale: Ø 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcooliques anonymes: Ø 032/97 27 97 et 039/23 24 06.

Médecins: Dr Chopov Ø 039/44 11 42 - Dr Ennio Salomoni Ø 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, Ø 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville Ø 032/97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

Cinéma Cosmos: 20 h 30, Wall Street.
 Ludothèque: ma et je 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, Ø 97 52 78.
Services techn. et permanences eau-électricité: Ø 97 41 30.
Feu: Ø 118.
Police cantonale: Ø 97 40 69.
Police municipale: Ø 97 51 41; en dehors des heures de bureau Ø 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden Ø 032/97 51 51. Dr Meyer Ø 032/97 40 28. Dr Geering Ø 032/97 45 97.
Pharmacies: H. Schneeberger Ø 032/97 42 48; J. von der Weid, Ø 032/97 40 30.
Service de soins à domicile et dépôt sanitaire: Ø 97 68 78, 14-15 h, tous les jours.
Aide familiale: Ø 97 61 81.
Landau-service: Collège 11, Ø 97 66 71.
Centre puériculture, Collège 11: ve, 15-17 h, Ø 97 62 45.
BÉVILARD
 Cinéma Palace: 20 h 30: Cinglée.

COURTELARY

Service du feu: Ø 118.
Police cantonale: Ø 44 10 90.
Administration district: Ø 41 11 53.
Infirmière visitante: Ø 44 14 34 ou 44 14 24.

CANTON DU JURA

Office du tourisme des Franches-Montagnes, Saignelégier: lu-ve 9-12 h, 14-18 h, sa 9-12 h, 14-16 h, Ø 039/51 21 51.
Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, Ø 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: Ø 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont), Ø 22 60 31.
SOS futures mères: Ø 066/22 26 26.
 La Main Tendue: Ø 143.

Ludothèque: Sommètres 2, ma 14 h 30-16 h, je 16-17 h 30. Ordinateur, ma 16-18 h.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements Ø 51 21 51.
Préfecture: Ø 51 11 81.
Police cantonale: Ø 51 11 07.
Service du feu: Ø 118.
Service ambulance: Ø 51 22 44.
Hôpital maternité: Ø 51 13 01.
Pharmacie des Franches-Montagnes: Ø 039/51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: Ø 51 11 50.

Médecins: Dr Boegli, Ø 51 22 88; Dr Bloudanis, Ø 51 12 84; Dr Meyrat, Ø 51 22 33; Dr Baumeier, Le Noirmont, Ø 53 11 65; Dr Bosson, Le Noirmont, Ø 53 15 15. Dr Tettamanti, Les Breuleux, Ø 54 17 54.
Baby-sitting Croix-Rouge: Ø 039/51 13 42.

SOULCE

Musée de la Radio: ma-di, 14-18 h.

VAL-DE-TRAVERS

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Suspect.
 Couvet, Vieux-Collège: ludothèque, lu 17-18 h 30, me 14-16 h.
 Couvet, Pavillon scolaire: bibliothèque communale, lu 17-19 h, me 15-17 h, ve 14-16 h.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu-ma 17-20 h, je 15-18 h.
 Môtiers, Galerie Golay: expo Marie-France Bitz, tous les j., sauf lu et ma 14-18 h. Jusqu'au 15 mai.
 Baby-sitting: Ø 61 17 29.
 Fleurier, Centre de rencontre: Ø 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, Ø 61 10 78.

Police cantonale: Ø 61 14 23.
Police (cas urgents): Ø 117.
Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, Ø 118.
Hôpital de Fleurier: Ø 61 10 81.
Hôpital de Couvet: maternité et urgences Ø 63 25 25.
Ambulance: Ø 117.
Aide familiale du Val-de-Travers: Ø 61 28 95.
 Fleurier, infirmière visitante: Ø 61 38 48.
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, Ø 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: Ø 143.
SOS alcool: Ø 038/25 19 19.

ENTRAIDE

SOS futures mères

Entre la joie que procure la venue au monde d'un enfant et les contraintes morales et matérielles qui pèsent sur celle-ci, il y a un dilemme qu'un couple ou une femme seule n'est pas toujours en mesure d'assumer. SOS futures mères peut alors intervenir et aider à ce que l'enfant trouve à sa naissance un monde qui l'accueille vraiment.

SOS futures mères - groupement entièrement bénévole et qui va fêter en automne ses dix ans d'existence - est là pour apporter son soutien moral, matériel et financier, sans juger en quoi que soit et dans l'anonymat le plus strict. Seule condition requise: la demande doit être faite personnellement. Pratiquement, on peut faire appel à la permanence

téléphonique (038/66 16 66) et au vestiaire, les dons (CCP 20-1076-4) permettant pour leur part de payer certaines factures de première nécessité. Ces trois services ont permis en dix ans de résoudre un grand nombre de problèmes douloureux. Aider les parents, c'est déjà préparer le bonheur de l'enfant. (comm)

LA PUBLICITÉ



un second souffle dans une difficile compétition

Racines de l'avenir

Michel Egloff, archéologue, au Club 44

Que sait-on de l'archéologie? Quels sont les méthodes, les progrès, l'évolution des mentalités face à l'archéologie? Une meilleure connaissance du passé contribue indéniablement à préparer l'avenir. Michel Egloff, conservateur du Musée cantonal d'archéologie à Neuchâtel, proposait lundi au Club 44, un voyage au cœur des récentes fouilles, testament grandiose des civilisations qui ont laissé des traces dans le canton.

On considère que l'être humain a fait son apparition sur la planète il y a 3 à 4 millions d'années, en Europe, il y a un million 500 mille ans, en Suisse 200.000 ans. On trouve énormément de témoignages dans le pays même si le territoire a été détérioré par les glaciers.

On ne connaissait rien du «magdalénien» en terre neuchâteloise, (dernière culture du paléolithique, vers 10.000 ans avant notre ère). Or cette époque a existé dans la région. Grâce aux trouvailles de Champréveyres, on a pu faire un plan de synthèse de magdalénien. Onze foyers, autour dequels on a exercé des métiers différents, ont été retracés, identifiés par les outils. De même dans la grotte du Bichon, on a retrouvé le squelette d'un homme de Cromagnon, l'une des plus anciennes races humaines d'Europe occidentale, et quelques ustensiles. «Documents de la culture matérielle, traces laissées par l'homme dans le terrain, à partir de ces traces on va faire un métier de détective», commente Michel

Egloff. «Intéressant de savoir d'où l'on vient, à défaut de savoir où l'on va...» poursuit-il. L'archéologie touche aussi la nature, son évolution, la relation de l'être humain avec son environnement.

Champréveyres? captivant et rare d'avoir tout un terrain à «lire», de détecter, sur un même emplacement, les traces de trois civilisations subséquentes, et 15.000 kg de poteries de l'âge du fer.

Michel Egloff décrit quelques techniques de fouilles, d'exploration du lac, alliant les risques aux résultats exceptionnels, cités englobées, épaves révélées, évoqua les civilisations de Cortaillod, de la Tène, d'Auvergnier, non que ces lieux aient été le centre du monde, mais ainsi nommés parce que les découvertes faites là, susciterent une dénomination afin de distinguer les époques.

«Lorsque les travaux gigantesques, qui ont démarré en 1952 dans le bas du canton, cesseront, nous pourrions connaître ce qu'il y a dans les grottes du Jura, cela fait partie de nos projets, molaire de mammouth, squelettes d'élans, découverts au Col-des-Roches, tumulus, il y a certainement beaucoup d'informations à retirer de l'âge du fer...»

Michel Egloff nous fait percevoir la proximité du passé, le rend présent, fait ressentir le dynamisme vital qui, d'une génération à la suivante, manifeste la richesse du génie humain.

D. de C.

Retour aux sources italiennes

Voyage d'élèves chauxo-italiens en Toscane

Trente-six élèves entre 13 et 14 ans des cours de langue et de culture italienne de La Chaux-de-Fonds et du Locle sont partis mercredi soir pour un voyage de quelques jours en Toscane.

L'initiative en revient au Comité de parents et aux autorités consulaires à l'occasion de l'obtention cette année par ces jeunes gens de leur diplôme de fréquentation.

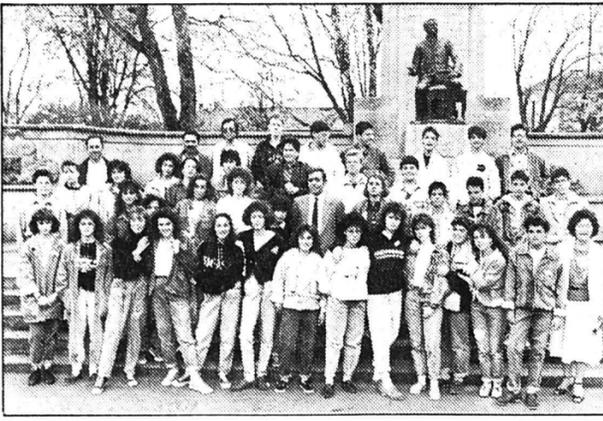
Les participants ont été reçus le jeudi de l'Ascension par les élèves et la direction de l'école de Moterchi, près d'Arezzo. Vendredi et

samedi, ils visitent les haut-lieux toscans: San Gimignano, Volterra, Sienna et bien sûr Florence. Les élèves seront de retour dimanche.

Le but de voyage est de leur donner la possibilité de connaître les origines de leur culture et de leur langue maternelle.

M. Giacomo Camarda, accompagnant responsable et le comité des parents espèrent bien que cette manifestation originale cette année deviendra traditionnelle pour le profit des jeunes italiens à cheval sur deux cultures.

(m - photo Schneider)



Nouveau Vivarium: chantier ouvert

Le printemps 88 aura été le bon, pour le Vivarium de La Chaux-de-Fonds. Après des années d'incertitude, on commence à voir le bout de ce qui fut le «serpent de mer» de la politique locale!

Le chantier de construction des nouveaux locaux destinés à abriter le Vivarium nouvelle formule (réduit par mesure d'économie, mais gratuit et surtout complètement renouvelé dans sa présentation) vient de s'ouvrir au Bois du Petit-Château. Cinq pavillons de bois abriteront l'institution, offrant une surface d'un peu moins de 200 m² dans laquelle trouveront place plus de trente biotopes de

conception inédite, recréant des conditions d'habitat idéales pour les reptiles et batraciens de la collection.

La construction, d'un style harmonisé à celui des autres bâtiments du parc d'animaux, fera la transition entre l'enclos à libre accès et le restaurant de l'Ancien-Stand, qui sera doté d'une terrasse ouverte dans sa direction et dont les sous-sols dûment réaménagés abriteront les locaux de service du Vivarium.

Sans qu'une date soit encore arrêtée pour le déménagement, il est prévu que le nouveau Vivarium soit achevé avant l'hiver. (sp)

Promouvoir la musique

Soixantième anniversaire du Conservatoire

Le Conservatoire de La Chaux-de-Fonds - Le Locle est né officiellement, fin 1927. Soixante années et quelques mois, riches d'enseignement car si la résolution de travail de Charles Fallier, son fondateur, de son fils Robert, son successeur, répondait à une nécessité, qu'en était-il des conditions dans lesquelles ce défrichage allait pouvoir s'effectuer?

Comment procéder, par où commencer, tout fut à créer.

Soixante années riches de souvenirs, des milliers d'élèves, parmi eux bon nombre font des carrières professionnelles enviables, autant de concerts, de collaborations avec les plus éminents musiciens, pédagogues. Mais l'essentiel demeure le dynamisme même des forces de la maison. Justement ambitieuses dans leurs projets, elles ont permis à un mouvement musical de se développer, de s'épanouir.

Aujourd'hui institution cantonale, grâce à une coopération accrue au fil des ans avec l'Etat, les autorités communales, dirigée par Cyril Squire, compositeur et éminent professeur, le Conservatoire poursuit ses initiatives dans un domaine où celui-ci fut promoteur: l'animation musicale de la région.

Le Conservatoire a marqué cette étape par un concert, mardi soir à la Salle de musique, exécuté par les forces de la maison, élèves des classes professionnelles, professeurs. On dénombrait, parmi les ensembles, une douzaine «d'anciens» diplômés revenus au pays pour la circonstance, Bruno Schneider, cor, Roland Perrenoud, hautbois, Pierre-André Taillard, clarinette, Isabelle Courvoisier, alto, Aline et Olivier Faller, violon et violoncelle.

Le programme, riche en promesse, débutait par une marche



De nombreux anciens élèves avaient rejoint les rangs de l'orchestre.

(Photo Impar-Gerber)

triumphale de Louis Vierne, pour cuivres, orgue et percussion, à l'orgue Philippe Laubscher, exécution suivie de «La Jolla» sinfonietta pour orchestre de chambre et piano, de Martinu. Dirigée par Pierre-Henri Ducommun, la partition révéla des registres bien étoffés, la sûreté technique et musicale de Christine Krüttli-Keller, pianiste.

Au cœur du programme, on avait placé, en première audition, l'œuvre commandée pour la circonstance à Emile de Ceuninck «Variations» pour trompette et orgue. Le compositeur renouvelle le langage musical sans couper les ponts avec le passé, il rejoint les préoccupations des tendances actuelles tout en les reliant au cou-

rant de la tradition. Patrick Lehmann, trompettiste et Philippe Laubscher, organiste, ont maîtrisé ce langage (plein d'embûches techniques), de façon éblouissante, ils ont rendu aux variations leurs climats respectifs et leur intensité musicale.

Jean-S. Bach, par le concerto pour deux pianos et orchestre, constituait la partie classique de la soirée. Catherine Courvoisier, et Bernard Pfister, en furent les interprètes, tout d'intériorité, de calme serein, sous la direction de Pierre-Henri Ducommun.

Les «Tableaux d'une exposition» de Moussorgsky ont inspiré bon nombre d'orchestrateurs. La dernière en date, de Elgar

Howarth, en première audition chaux-de-fonnière pour ajouter à la fête, fait la part belle aux cuivres et à la percussion. John Mortimer à la tête de l'ensemble, a mis superbement en valeur les couleurs nouvelles de l'orchestration, le travail des exécutants.

La soirée s'est déroulée en présence des autorités cantonales, communales, culturelles, des directeurs de conservatoires, et d'écoles. M. Cyril Squire adressa des mots de reconnaissance envers ceux qui ont fait naître et vivre le Conservatoire, reconnaissance étendue au peuple et à ses représentants pour avoir uni la destinée de l'institution à la leur propre.

D. de C.

Alcoolémie en question

Au Tribunal de police

Six bières et deux verres de vin rouge au cours d'une journée, cela suffit-il pour que l'alcool est grimpe à 2,57‰ de taux d'alcoolémie? Y. B. qui comparait mardi devant le Tribunal de police était le premier étonné et à sa suite témoins et agents.

Personne ne lui a trouvé un état d'ivresse ce jour de novembre dernier où, au volant de sa voiture, il a renversé un piéton, le blessant grièvement. Il faisait sombre en cette fin d'après-midi et le carrefour, lieu de l'accident, était mal éclairé, semble-t-il.

Le piéton était-il sur le passage clouté, où est-il retombé, à quelle

distance la voiture s'est-elle arrêtée? Des questions pour lesquelles l'avocat du prévenu demande des compléments d'enquête, ainsi qu'une expertise médicale pour tenter d'expliquer ce taux d'alcoolémie apparemment incompréhensible. Y. B. souffre en effet d'une maladie du foie et il se pourrait que dans ces circonstances, l'alcool ingurgité, même la veille, s'élimine mal. Ces points devraient être éclaircis lors de la prochaine audience fixée au 26 mai. (ib)

● Le tribunal était présidé par Mme Valentine Schaffter et Mlle Christine Boss fonctionnait comme greffière.

Un voyage pour rire!



Cinquante lecteurs de «L'Impartial» sont partis hier matin pour Paris où ils assisteront à trois grands spectacles de théâtre et à une matinée durant laquelle ils applau-

diront quelques comiques de renom. Un voyage placé sous le signe du rire, organisé en collaboration avec le TCS et les Autocars Gyger. (dn-photo Schneider)

L'Union chorale fait un tabac

Concert annuel à la salle de spectacles de La Sagne

Samedi dernier, la salle de spectacles accueillait un nombreux public pour la soirée annuelle de l'Union chorale de La Sagne.

Sous la direction de son chef, M. Pierre-André Lienhard, le chœur mixte Union chorale débuta par «La Chanson des Vieux-Prés» harmonisée par GL Pantillon, «Moulin Rouge» de G. Auric.

M. Willy Thiébaud, président, adressa les souhaits de bienvenue et remit des attentions à plusieurs membres, en particulier à Mme Olga Gretillat qui n'a manqué aucun service et M. Eric Vuille pour 40 ans de sociétariat.

Les chanteurs poursuivirent leur concert par: «Le Secret du Ruisseau» de J. Bovet, «La Ronde des Maquignons» de Chs A. Huguenin et «Tout au long du Doubs» de V. Girod. La chanson du «Pont-Sagne» harmonisation de Chs Huguenin fut bissée. Cette première partie se termina par «Les bonnes dames de Saint-Gervais»

de Jacques-Daleroze et «Ça sert à quoi tout ça» de Maxime Le Forestier.

En deuxième partie le chœur d'enfants du village a enchanté par sa sensibilité: toujours sous la direction de M. Lienhard, ces jeunes ont mimé et présenté un programme varié avec notamment «prendre un enfant par la main», «Madame la Marquise», etc.

La qualité de l'interprétation prouve l'efficacité du travail: quand les exigences coïncident avec le plaisir de chanter, les résultats ne peuvent qu'être des plus brillants.

En troisième partie, la troupe de la Sainte-Cécile des Ponts-de-Martel, joua une comédie en trois actes de F. Poulet, intitulée «Bébé éprouvé». Ce spectacle présenté par des amateurs a conquis le public. Le temps consacré à ce bel art par cette équipe mérite d'être souligné. La soirée se termina au petit matin par un bal. (dl)

Jeu de boules

Trente joueurs ont participé à la Coupe suisse des joueurs de boules, qui s'est déroulée récemment sur le jeu de la cheminée. Voici les résultats des meilleurs:

Dans la finale pour la 1ère place, Charles Tynowski bat Edgar Bapst 63 quilles à 60 quilles. Dans la finale pour la 3e place, Eric

Schneeberger bat Francis Farine 60 quilles à 57 quilles. Puis: 5e Rudi Winkler, 6e Jacques Boegli, 7e Fritz Hänni, 8e Claude Monnier, 9e Roland Voirol, 10e René Barfuss. (Imp).

LA CHAUX-DE-FONDS 25

BRAVO À...

...MM. Willy Aeschlimann, monteur-électricien à l'atelier de l'électricité et Jacques Kohli, responsable des installations électriques à l'usine Numa-Droz 174, ainsi qu'à MM. Lino Cenciarini, machiniste à Cridor et Bernard Huguenin, technicien d'exploitation au réseau de l'électricité qui fêtent respectivement 40 et 20 ans de service. Le personnel des Services industriels ainsi que les représentants de la section SSP-VPOD ont fêté les jubilaires vendredi soir. (comm)

NAISSANCE

Lory et Fernando FLEURY-PERUCCHINI ont la grande joie d'annoncer la naissance de

MAEVA
et
LOICA

le 9 mai 1988

LANIXA S.A.
Nouvelle Clinique
Montbrillant
Doubs 113
2300 La Chaux-de-Fonds

Journée de retrouvailles

25 ans après, rires et quolibets ont fusé

Ils étaient 17 en 1963, ils se sont tous retrouvés samedi dans les locaux de l'EICN, 25 ans après avoir terminé leur formation d'ingénieurs.

Les rires et les quolibets ont fusé comme à la belle époque. Ces 17 ingénieurs étaient manifestement très heureux de se rencontrer 25 ans après. Une bonne occasion pour renouer les liens, ressortir les histoires cocasses, comme celle du moteur à explosion... Et raconter son cheminement: plus de la moitié sont restés ou revenus dans le canton, d'autres se sont expatriés soit dans un autre canton ou à l'étranger, en Espagne notamment.

Pour cette journée des retrouvailles, Samuel Jaccard, directeur

de l'EICN et l'un de ces étudiants de la volée 63, avait également invité les «profs»: Henri Robert, qui est aujourd'hui à la retraite et qui était le pilier de l'enseignement des mathématiques, Roland Mayor et Maurice Loth qui «sévissent» toujours!

En 1963, l'Ecole d'ingénieurs regroupait trois sections: les électriciens, les horlogers et les mécaniciens. Douze étaient du Haut et cinq du Bas. Aujourd'hui, ils sont une quarantaine à sortir de l'EICN chaque année. Un nombre qui pourrait être plus élevé si la chute démographique et une culture dans le Bas trop peu tournée, selon Samuel Jaccard, vers la technique ne l'influençait.

Après le repas de midi, les participants se sont rendus au Musée d'horlogerie du Château des Monts. Ils ont été accueillis par Jean-Pierre Tritten, président de commune, qui a évoqué quelques problèmes relatifs au canton. Une réalité neuchâteloise, celle des communications: il faut que la région sorte de son enclavement, mais pour l'instant aucune décision n'a été prise au niveau fédéral...

REDORER LE BLASON

En 10 ans, la Mère-Commune a perdu beaucoup d'emplois principalement dans le secteur horloger. On essaie actuellement de recréer, de redensifier ce tissu industriel. Dans ce domaine, la formation professionnelle a un rôle important à jouer et l'objectif poursuivi par toutes les écoles est de trouver un maximum d'axes de collaboration avec les entreprises. «Il est donc indispensable d'utiliser ce potentiel de professeurs, d'assistants et d'équipement afin de continuer cette opération», a conclu M. Tritten.

Samuel Jaccard a relevé le parcours différent effectué par tous ses collègues. Une dizaine sont revenus dans le canton. Comme quoi l'école du Locle ne forme pas que des ingénieurs pour l'extérieur. Une visite du musée a mis un terme à cette journée bien remplie.

Les couleurs du monde

Les élèves des Brenets sur scène



Un espace clos devenu trop exigü pour ces couleurs égoïstement gardées par un génie despote. (Photo Impar-Perrin)

Tous les élèves de l'école primaire des Brenets ainsi que ceux de l'Ecole infantine ont offert samedi dernier à un nombreux public un spectacle ravissant, gai et plein de couleurs. Celui-ci clôturait la journée scolaire de cette localité, notamment marquée par un marché aux puces organisé durant la journée.

L'histoire contée sur scène par tous ces jeunes acteurs est simple et belle. Elle permet surtout d'offrir un spectacle très haut en couleurs, puisque les couleurs en sont justement le thème central.

Jouant dans un arbre à cache-cache, deux enfants se retrouvent subitement précipités dans un univers clos, à la suite d'un effondrement de terrain. Quittant involontairement un monde uniformément grisaille, ils découvrent alors celui des couleurs conservées égoïstement par un curieux génie aux allures despotiques. Il les garde pour son propre plaisir et se réjouit du spectacle de l'arc-en-ciel, dont il est le seul à bénéficier.

COULEURS GRINCHEUSES

Seulement voilà, même au sein de l'arc-en-ciel les couleurs deviennent grincheuses. L'habitude présente de ces unes à côté des autres dans cet espace fermé les rend agressives. Sans compter que toutes les autres trouvent qu'elles manquent d'espace.

L'ambiance est telle que les deux jeunes intrus, qui ont fait connaissance du génie, découvrent une fenêtre dérobée par laquelle toutes les couleurs pourront s'échapper afin d'aller colorer le monde et ses paysages. Un peu bougon, mais convaincu du spectacle alors obtenu, même le génie trouve au vu du résultat que «ce n'est finalement pas si mal».

Tel était le thème de cet agréable spectacle interprété avec beaucoup de fraîcheur et d'enthousiasme par les élèves des Brenets. Dommage d'ailleurs qu'il ne soit présenté publiquement qu'une fois, en regard surtout de la somme importante de travail consacrée par les enseignants à sa préparation. «Il y a six mois que nous avons commencé», explique Roland Heim instituteur.

On peut aussi regretter que les élèves restés dans la salle, lorsqu'ils ne sont pas sur scène, se montrent trop irrespectueux de leurs camarades qui jouent et créent un brouhaha dont l'effet est désagréable pour les spectateurs. Cela n'est guère évitable, mais le plaisir du public s'en trouve gâché.

Malgré tout, celui-ci a pu apprécier à la fois la joie des gosses devenus acteurs l'espace d'une soirée et le travail solide des enseignants qui ont magnifiquement préparé cette belle représentation.

(jcp)

Traditionnel

marché aux puces

La journée scolaire a commencé par le traditionnel marché aux puces du samedi matin. Les affaires ont été très satisfaisantes, le beau temps ayant favorisé la flâne-

rie dans les stands et par là, la recherche de la perle rare ou du simple objet ou bouquin qui manquait dans le ménage ou la bibliothèque! (Photo dn)



Deux conseillers communaux

Le Groupement brenassier se détermine

Devenu première force politique des Brenets à l'issue du scrutin du week-end dernier, le Groupement brenassier qui a placé ses sept candidats au législatif a diffusé hier un communiqué.

Il remercie la population de la confiance qu'elle lui a témoignée et signale qu'il se réunira en assemblée constitutive mardi 17 mai à 20 h 30 à l'Hôtel de la Couronne. Il invite à ce propos toutes les personnes intéressées.

La tête de liste de ce groupement, Jean-Bernard Robert explique aussi qu'à la suite de leur assemblée de lundi dernier les membres de ce nouveau mouvement sont prêts à assumer les responsabilités que leur a massivement confiées l'électorat en ne revendiquant toutefois pas la présidence. (Comm-p)

PARTI PRIS

Réagir pour agir

Avec 32,1% des suffrages, les libéraux-ppn en obtenant 28%, le Groupement Brenassier est devenu la première force politique du village. Même apolitique, le nouveau venu devra de toute manière prendre des positions politiques en raison de son succès dont il est peut être le premier surpris.

Mais, passé ce premier moment de prise de conscience, il lui faut maintenant réagir pour agir. Prêt à prendre ses responsabilités, le Groupement Brenassier va donc devoir d'abord désigner deux conseillers communaux puisqu'il a gagné deux sièges à l'exécutif au détriment des libéraux-ppn d'une part et des socialistes de l'autre.

Ce sera fait et cela entre dans la ligne de ce que M. Robert explique lorsqu'il dit que lui et les siens sont prêts à prendre leurs responsabilités. Quant à la présidence de la commune, il y a là une hésitation compréhensible. Sans véritable expérience politique, le groupement souhaite que Gilbert Dehon, qui n'a en rien démerité, continue d'assumer cette tâche.

Il n'y serait a priori pas opposé. A condition alors que la nouvelle liste et ses représentants entrent dans un jeu d'entente et de concertation. Jean-Claude PERRIN

PUBLICITÉ

Samedi 14 mai dès 21 heures

GRAND BAL

de la Société de cavalerie du Locle

avec l'orchestre

Les Vitamines

Entrée Fr 7.-

Cantine chauffée restauration chaude - bar

NAISSANCE

Reana et Raymond PRÉTÔT-VERNETTI ont la grande joie d'annoncer la naissance de

CÉDRIC

le 10 mai 1988

Maternité du Locle

Envers 21 2400 Le Locle

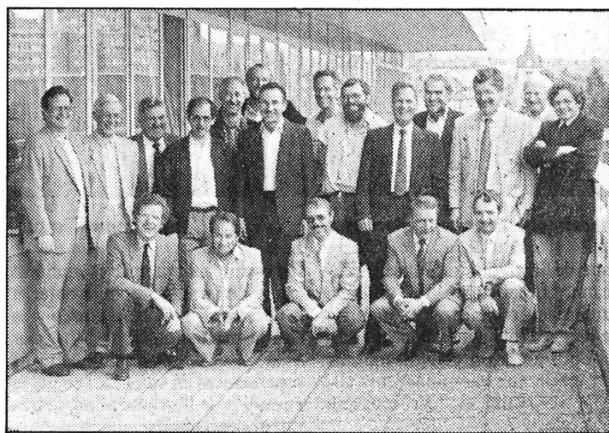


Photo de famille.

(Photo pco)

(cc - paf)

Ils ont sauté la barrière

Audience du Tribunal de police

Un soir d'orage, quelques-uns des moutons appartenant à R. N. se sont échappés de leur enclos et ont divagué sur la route. Il a fallu l'intervention de la police pour les ramener au bercail. A cela s'ajoute la découverte d'une bête de son troupeau morte dans le puits de l'hôpital. R. N. s'est retrouvé devant le Tribunal de police.

Il était prévenu d'infraction à la loi fédérale sur la protection des eaux, à la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution, du règlement sur la police sanitaire des animaux et de la loi fédérale sur la protection des animaux, notamment.

On reproche à R. N., d'avoir délaissé quelque peu ses moutons et de les avoir laissés divaguer sur des terrains privés et publics, conséquence de clôtures insuffisantes. De plus, on a retrouvé dans le puits de l'hôpital, source protégée par une construction en béton avec une porte de fer cadenassée, le cadavre d'un mouton sans tête. L'eau de cette source, que l'hôpital sait suspecte, est utilisée uniquement pour refroidir des soudures. R. N. a également retrouvé le squelette d'un chat dans la baraque à moutons, squelette qui a été lancé dans la forêt avoisinante.

NORMALEMENT ENTRETENU

Selon un premier témoin, l'état des clôtures était «assez lamentable», puisque l'intervention de la police a été nécessaire pour ramener dans le pâturage les moutons qui se promenaient sur la route. «Il y avait aussi un peu de casse dans les jardins d'à-côté», a-t-il ajouté.

Un deuxième témoin est venu affirmer que le troupeau de R. N. était normalement entretenu. Un de ses employés lui donnait deux à trois fois par semaine à boire et à manger. Il prenait l'eau au robinet, mais sans entrer dans le puits, retrouvé un jour fermé non plus avec un cadenas mais avec du fil de fer.

ACTE VOLONTAIRE

L'avocat de R. N. a relevé que cette affaire n'est qu'une accumulation de détails, ajoutés à la découverte d'un cadavre de mouton dans un puits près de l'hôpital. A son avis, trois faits sont à reprocher à son client, mais ne justifient pas pour autant une condamnation pénale.

D'abord le fait d'avoir laissé divaguer un mouton - qui ne lui appartenait d'ailleurs pas - retrouvé près du Col-des-Roches plusieurs mois après. Ensuite la nécessité de faire intervenir la police pour ramener ses moutons dans l'enclos et les risques d'accident qui auraient pu en découler. Enfin la bête retrouvée morte dans le puits de l'hôpital. Son client a toujours contesté avoir tué ce mouton et l'avoir mis dans la source. Qui l'y a mis? Il a aussi

fallu un acte volontaire pour décoller la tête. De plus qui avait intérêt à accéder à la galerie de captage d'eau?

Même si on peut reprocher certaines négligences à R. N. quant à l'entretien de son troupeau ou des clôtures, cette affaire ne nécessite pas, selon l'avocat, de réquisitions. Les preuves n'ont également pas été faites que R. N. ait disposé du cadavre. Au bénéfice du doute, l'avocat de R. N. demande la libération de son client et les frais à la charge de l'Etat. Le jugement sera rendu à quinzaine.

PRIS ET RENDUS

D. D. habitait chez la plaignante, que l'on menaçait de saisir les objets dans son appartement. Pour que les objets de D. D. ne soient saisis en même temps, sa mère, sur la demande de son fils alors en vacances, est allée les chercher. Le tri étant difficile à faire, sa mère a pris par erreur quelques objets en plus, qu'elle a rendus à la propriétaire. Comme l'a relevé le président du Tribunal Jean-Louis Duvanel, c'est «une histoire fort curieusement emmanchée avec l'évaporation des plaignants». Le Tribunal a estimé qu'il n'y avait pas eu de volonté d'enrichissement de la part des prévenus et d'intention d'appropriation. Dix francs de frais sont à la charge des prévenus, libérés.

C. C.

● Le Tribunal était présidé par Jean-Louis Duvanel, assisté de Simone Chapatte, fonctionnant comme greffier.

CELA VA SE PASSER

Inauguration de l'église du Chauffaud

Ravagée par le feu en janvier 1985, tout comme l'école et le presbytère qui lui étaient contigus, l'église du Chauffaud a été reconstruite. Elle sera inaugurée en deux temps samedi 14 et dimanche 15 mai.

Demain samedi tout d'abord, la population est invitée à assister à une cérémonie prévue à 10 h 30 lors de laquelle la municipalité, maître d'œuvre du nouvel édifice, procédera à son inauguration laïque. Le lendemain dimanche, à 10 h 45, le maire de Villers-le-Lac, Claude Vermot

remettra symboliquement les clés de l'église à Mgr Daloz, archevêque de Besançon. Celui-ci bénira ensuite l'édifice avant de dire la messe. (p)

Conférence et montage audio-visuel

Dimanche 15 mai à 20 h, l'Eglise évangélique libre du Locle accueillera deux représentants de «La Croisade du livre chrétien», mission dont le ministère est centré sur l'édition et la diffusion de littérature chrétienne.

Il y aura M. Dukwitz, un des responsables du quartier-général de

cette œuvre en France dans la Drôme, et Mlle Coste qui a travaillé au magasin d'Abidjan. (comm)

Un ancien enfant du Locle à l'Armée du Salut

Dimanche prochain 15 mai, l'Armée du Salut, 36, rue du Marais, accueillera un «enfant de la Philo» Henri Thoeni, qui apportera la prédication lors du culte à 9 h 45.

A 19 h, Fête des mères ouverte à tous, avec la participation des enfants. (comm)

Chute dans le Doubs

Jeudi vers 10 heures, un pensionnaire, actuellement à l'Hôpital psychiatrique cantonal de Perreux, cheminait en compagnie de 11 autres pensionnaires et de 5 surveillants sur le sentier des Brenets au Saut-de-Doubs.

Parvenu au lieudit La Combe-à-l'Ours, endroit où le sentier domine le Doubs d'une trentaine de mètres, il a perdu pied et a glissé

sur la pente abrupte pour finalement chuter d'une paroi rocheuse jusque dans la rivière.

Blessé à la tête et souffrant de contusions multiples, il a été immédiatement secouru par un accompagnant infirmier qui a réussi à s'agripper au pied des rochers. Transféré par bateau de cet endroit au débarcadère des Brenets, il a été pris en charge par une ambulance et transporté à l'Hôpital du Locle.

Abonnez-vous à L'Impartial



Chez Bebel
LE COL-DES-ROCHES
☎ 039/31 23 21

Du nouveau chez Bebel !

Réouverture le dimanche à partir de 11 heures pour le service de midi et fermeture le dimanche soir et le mercredi.

Il est préférable de réserver sa table. Tous les vendredis soir, BEBEL vous offre à l'apéro un délicieux saucisson en croûte. Si vous trouvez d'où vient le saucisson vous gagnez: 2 jours de travail chez le fabricant pour mieux apprécier la qualité de l'article.

gastronomie

RESTAURANT DU DOUBS

Les Brenets
Deux truites maison pour 14.-. Cuisines de grenouilles 7.- la douzaine. Feuilleté aux morilles 10.-. Tous les soirs, fondue chinoise à gogo 18.-. Veuillez réserver s.v.p.
☎ 039/32 10 91
Fermé dimanche soir et lundi.



Le Locle - ☎ 039/31 29 30
Ce soir:
Souper filets de perche
Pommes de terre nature, salade
Dessert - café
Fr. 15.-



Nos spécialités du mois

Eugénie fraises
Glaces aux fraises et rhubarbe

CONFISERIE TEA-ROOM
Angehrn

Le Locle - ☎ 039/31 13 47
Notre jour de repos est le dimanche 22 mai

divers



Hôtel du Lac
Les Brenets
☎ 039/32 12 66

cherche:

extra

femme ou homme.
Se présenter s.v.p.

PRESSING
"LE SAVOIR-FER"
Rue de la Banque 13
Le Locle
Mme G. Trovato

Loterie

Les numéros gagnants sont:
No 472 rose
No 148 jaune
Se présenter au pressing

immobilier

A vendre au centre du Locle
appartements modernes

2, 3 et 4 pièces.
Faire offres sous chiffres 91-810 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds

Maiche - Doubs - France
Centre ville
petit immeuble

3 niveaux. Chauffage central fuel, 5000 l, rez-de-chaussée, 1 garage 106 m² - 1er étage, 1 local brut de béton, 134 m² - 2e étage, 1 appartement: 102 m², 3 pièces, cuisine, salle de bains, W.-C., terrasse, loggia.
Prix FF. 390 000.-
Contact: ☎ 0033/87 98 42 23, bureau mardi à samedi inclus.

CE SOIR:

LA PORCHETTA

Chez
Sandro

Gare 4 - Le Locle - ☎ 039/31 40 87



Musée d'horlogerie

Château des Monts
Le Locle - NE

Collections uniques de montres et pendules
Films - Diaporama - Vidéo - Automates

«Un musée qui vous parle»
Ouvert du 1er mai au 31 octobre, tous les jours
Sauf le lundi - ☎ 039/31 16 80
Cette annonce est offerte par:

Restaurant Frascati - Le Locle
Nouvelles spécialités

offres d'emploi

Lausanne
KRAMER SA
Montreux
Vevey

cherche

vendeuses en papeterie

à temps complet et à temps partiel

pour ses magasins de Vevey et Montreux.
Connaissances de la branche demandées. Nous attendons vos offres manuscrites, avec curriculum vitae + photo, à:
KRAMER SA - Service du personnel,
Département papeterie,
Grand-Rue 54, 1820 Montreux

A vendre
VW Polo

coupé
modèle 1300 GLS, 1981, 39 000 km, impeccable.
Fr. 5900.-
S'adresser au Garage du Jura J.-C. Geiser La Ferrière
☎ 039/61 12 14

A vendre
BMW 323 i

modèle 1982, toit ouvrant, superbe voiture.
Fr. 9800.-
S'adresser au Garage du Jura J.-C. Geiser La Ferrière
☎ 039/61 12 14

Conservatoire de musique de La Chaux-de-Fonds - Le Locle

Mardi 17 mai 1988 à 19 h 30
Concert hors abonnement en collaboration avec l'AMS

Duo violon et piano

Robert Zimansky - Christoph Keller
Œuvres de F. Schubert - H. Holliger - Beethoven - Max Reger

Location au conservatoire:
☎ 039/23 43 13

demandes d'emploi

COUTURIÈRE DIPLÔMÉE

soigneuse et rapide, cherche travail à domicile.
☎ 039/31 10 37

offres d'emploi

QUIETAS

PROMOTION ET IMMOBILIER

Dans le cadre de son développement important, désireux de renforcer SON MANA-

GEMENT, **QUIETAS SA** PROMOTION ET IMMOBILIER recherche une

SECRÉTAIRE QUALIFIÉE

Nous demandons:

- capacité à assumer des responsabilités;
- aptitude à travailler de manière indépendante;
- sens de l'organisation et esprit d'initiative;
- excellente présentation;
- maîtrise de la langue française;
- connaissance du traitement de texte;
- capacité de travailler avec le dictaphone.

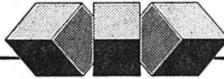
Nous offrons:

- une activité intéressante et variée au sein d'une équipe jeune et dynamique dans un environnement exceptionnel;
- rémunération en fonction des capacités.

Date d'entrée:

- dès que possible ou à convenir.

Nous attendons vos offres de service manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo à l'adresse suivante:



QUIETAS SA

LE CHÂTEAU
2034 PESEUX
☎ 038/31 18 00

Petite entreprise cherche:

jeune dessinateur en machine

connaissance électricité et hydraulique indispensable (schéma).
Deviendrait être capable, après formation, d'organiser le montage en atelier. Ecrire sous chiffres XS 166885, Publicitas Vevey

Pour notre département mécanique, nous cherchons

un mécanicien de précision

Faire offres sous chiffres 91-811 à ASSA Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Pour compléter notre équipe nous cherchons pour entrée immédiate une jeune

vendeuse

Connaissance de la branche chaussures si possible.

Chaussures Bata, Hypermarché Jumbo,
boulevard des Eplatures 20, 2304 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 42 86 Mme Rougnon

Bata

immobilier

J'achète
collections

de timbres-poste tous pays.
Collection de lettres, tous pays.
Cartes postales anciennes suisses.

J. Bihlmaier
Louis-Favre 2
2000 Neuchâtel
☎ 038/25 79 47
ou 022/35 39 37

A vendre centre du Valais
chalet madrier doublé

rez-de-chaussée supérieur: 3 chambres, W.-C., terrasse.
Rez-de-chaussée inférieur: salon, cuisine, W.-C., bains. Galetas, dortoir.
Fr. 290 000.- avec garage et 700 m² terrain.
☎ 027/58 26 17.
M. Briguet

K. BRUN Gérances
2501 Biel-Bienne
☎ 032 23 84 74

Les Breuleux
Nous louons pour date à convenir bel

appartement de 2 1/2 pièces
nouvelle cuisine, bains/W.-C., situation tranquille et ensoleillée
Loyer: Fr. 452.- Fr. 80.- acompte charges.
Conciergerie: ☎ 039/54 16 46

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICE



COMMISSION CANTONALE DE L'ÉNERGIE

A vendre pour raison d'âge dans canton du Jura au pied d'un château en rénovation

propriété avec restaurant

salle à manger avec cheminée + un vieux chalet.
Ecrire sous chiffres 145 997 à Publicitas SA - 2900 Porrentruy.

Occasions impeccables

VW Golf GTI

GTI-3, 1987
paquet CH, argent mét., 12 300 km
GTI-3, 1986
paquet CH, rouge mars, 21 563 km
GTI-3, 1987
paquet CH, blanche, 25 371 km

VW Golf

GTD-5, 1987
bleu, 33 000 km
C-5, 1987
cat. US 83, bleu mét., 17 500 km
CL-5, Diesel, 1985
bleu mét., 56 300 km

VW Passat

GL-5, 1987
blanche, 51 012 km
Variant C aut. 1987
bleu mét., 10 000 km
Variant GL SE, 1987
toit soleil, radio, blanche, 37 500 km

VW Jetta

GL, 1987
blanche, 23 472 km
GT, 1987
argent mét., 40 032 km

AUDI Coupé

GT, 1987
flamingo mét., 10 000 km
GT, 1985
beige mét., 47 000 km
Quattro, 1985
jantes alu, rouge, 45 000 km

AUDI 100

C5E aut., 1986
toit coul., verr. central, vitres teintées, blanche, 51 000 km
CC, 1985
saphir mét., 53 000 km
CC Avant, 1987
inst. alarme, inst. clim., phares brouillard, verr. central, lave-glace arr., bleu mét., 40 000 km

PORSCHE

944 turbo, 1986
toit ouvrant, radio, inst. alarme, argent mét., 36 000 km

944, 1986
Paquet CH, direction assistée, gris mét., 20 200 km

944, 1983
Paquet CH, lève-glace électr., platine mét., 31 000 km

944, 1986
paquet CH, radio, lève-glace électr., rouge mét., 10 000 km

DIVERS

Renault 25 GTX, 1985
ABS, radio, inst. climat., jantes alu, roue hiver, blanche, 57 000 km

Ford GLi Scorpio, 1986
cannée, gris mét., 43 000 km

Fiat Ritmo 85, 1986
aut., radio-cass., jantes spéciales, 4 roues d'hiver, verte, 10 000 km

Opel Kadett, 1984
auto-radio, beige, 32 000 km

Garantie 100%
Echange/Crédit

Ouverture
quotidiennement
8 00 à 12 00
et 13 30 à 19 00
Samedi 8 00 à 16 00

AMAG BIENNE

Nouvelle route de Berne
032 25 13 13

Abonnez-vous à **L'Impartial**

Recours admis par le TF

Ecole enfantine : les juges donnent raison à une enseignante neuchâteloise

Le Tribunal fédéral a admis mercredi un recours de droit public déposé par une jardinière d'enfants neuchâteloise, à laquelle les autorités scolaires cantonales avaient refusé l'an dernier l'autorisation d'enseigner dans les écoles enfantines.

La IIe Cour de droit public a jugé que la formation complémentaire exigée par le canton n'avait pas de base légale, car elle n'était pas prévue par la loi de 1983 sur les écoles enfantines. Cette loi a toutefois été complétée dans ce sens en mai 1987, si bien que l'intéressée, malgré sa victoire, devra faire une nouvelle demande et prouver qu'elle satisfait aux exigences actuelles.

DIPLÔMES EXIGÉS

Jusqu'en 1983, les écoles enfantines étaient l'affaire des seules communes, mais depuis qu'elles sont financées par le canton, ce dernier a décidé que les enseignants chargés de ces classes devaient être diplômés.

Actuellement, la loi exige un titre délivré par l'Ecole normale.

Pour tenir compte des maîtresses déjà en fonction sans avoir les titres exigés, une formation complémentaire rapide leur était proposée.

MAÎTRESSE RECALÉE

Admise à suivre cette formation en 1986, la recourante, qui possédait un diplôme non reconnu de jardinière d'enfants, avait notamment dû faire des stages pratiques. Les rapports à ce sujet étant tous négatifs, le Service de l'enseignement primaire avait refusé de lui délivrer une autorisation d'enseigner. L'enseignante avait

vainement contesté son échec en recourant au Département, puis au Tribunal administratif cantonal.

Devant le Tribunal fédéral, elle reprochait en outre au gouvernement cantonal de s'être contenté d'une simple réglementation pour imposer cette formation complémentaire.

La Cour lui a donné raison, en constatant une nouvelle fois - deux enseignants avaient déjà recouru avec succès au TF - que les arrêtés incriminés ne respectaient pas le principe de la séparation des pouvoirs.

Ph. Dahinden

Folle nuit de l'Uni

Deux mille personnes à la fête

Après quatre mois de préparation pour les uns et d'impatience pour les autres, la traditionnelle Fête de l'Uni a rassemblé mercredi soir environ 2000 personnes à la Cité universitaire de Neuchâtel.

Deux mille personnes qui se pressaient, se bousculaient, s'embrassaient, s'embrasèrent, entre une douzaine de bières différentes, autant de cocktails, de vins, et la musique qui embaumait la piste de danse suante et sautillante.

Cette nuit folle a été organisée par la Commission des fêtes de la FEN (Fédération des étudiants neuchâtelois). Son président Pierre Bonhôte s'est plu à relever le côté toujours plus «mégalo» de la manifestation.

Il est vrai que le public vient chaque année en plus grand nombre (ils n'étaient «que» 1700 en 1987) et que cette édition-ci a monopolisé les énergies d'une centaine de bénévoles. Il faut constater néanmoins que l'accroissement numérique s'est exercé en parallèle à un rajeunissement certain de l'assistance, au désagrément de quelques «vieux» étu-



Une roulette authentique, mais des gains sous forme de bons de consommations. (Photo Schneider)

dants qui ne s'y retrouvent pas toujours.

Si Pierre Bonhôte a reconnu que l'objectif premier de la soirée est simplement de fêter, il n'a pas oublié de faire remarquer que les bénéfices espérés sont la principale ressource de la FEN. Grâce à cette manne bienvenue, la FEN qui est

l'organisation faitière des associations d'étudiants de l'Université de Neuchâtel peut développer son action tout au long de l'année et ainsi se placer toujours mieux au service des étudiants.

Parmi les nouveautés de la fête 1988, il faut mentionner le premier casino de Neuchâtel. La roulette

était authentique, mais les gains se faisaient sous forme de bons de consommations, afin d'échapper aux interdictions et sanctions de la loi. Les croupiers paraissaient eux aussi plus vrais que nature, nœuds papillon et gilets ayant métamorphosé ces étudiants chimistes au quotidien en directeurs de jeu expérimentés d'un soir. Des grillades diverses, un bon doner kebab et des superbes plats de salades étaient également à la disposition des estomacs tenaillés par la faim.

Enfin, avant de poursuivre les délires jusqu'à leurs premières heures du jeudi, 500 ballons multicolores ont été lâchés sur la masse compacte des danseurs, éclatant bien vite sous les talons aiguilles des demoiselles. La fête fut un plein succès et nul doute qu'au petit matin, ses organisateurs ont dû rêver à un agrandissement des bâtiments de la Cité universitaire, afin de pouvoir envisager l'avenir en plus fou encore, et de contenter, dès l'an prochain, les centaines de jeunes qui n'ont pu pénétrer dans ce temple à bacchanales, faute de place. (mr)

Folklore, mon amour...

Troisième rendez-vous folklorique à Lignières

Jamais deux sans trois, dit le dicton. Et quand les rendez-vous folkloriques de Lignières ont autant de succès, ce serait dommage de ne pas réitérer. Sûr que la halle des fêtes de Lignières va encore connaître une superbe affluence, samedi soir...

Antoine Flück et Roger Rey de la Métairie de l'Isle, ont déjà deux rendez-vous folkloriques à leur actif. Deux superbes fêtes avec schwytoises, accordéons, yodel et cors des Alpes... Antoine Flück du Noirmont est virtuose de «schwytoise» (petit accordéon) et Roger Rey, berger de la métairie, compose et joue du cor des Alpes. Ils sont passionnés de musique «suisse»...

Et ils ne sont certainement pas les seuls, à en juger par le succès qu'ont rencontré ces deux premiers rendez-vous folkloriques à Lignières. Alors, pour répondre à tous ceux qui partagent leur enthousiasme, Antoine et Roger proposent cette année un nouveau programme, samedi dès 20 heures, à la salle des fêtes.

D'abord, «Les Marmousets du Chasseral» (de Lignières) ouvriront le concert de leurs cinq cors des Alpes. L'orchestre de l'Echo du Cernil (Les Reussilles) précèdera l'orchestre champêtre «Béguebe», de Belprahon, saxos et clarinette. Puis le Quartette de schwytoise «Oberthal» (du même lieu), les prodiges de l'accordéon Corinne et Fabienne Chapuis, de



Antoine Flück. (Photo privée)

Grandfontaine, et avant la pause, Antoine Flück et ses amis à la schwytoise.

Les trente chanteurs (en français) du Jodler-Club Edelweiss (de Crémises) reprendront le concert. Les sept musiciens de l'orchestre champêtre de Troistorrens «Les Rhodos» précéderont un nouveau quartette à la schwytoise d'Interlaken «Bödeli». «Les Chardonnets», famille d'instrumentistes genevoises et un dernier quartette de schwytoise «Oberdiessbach» (du même lieu) fermera la marche. AO

Changement de titre

La FAN s'appellera l'Express

La Fan-L'Express a annoncé dans son édition de mercredi sa décision de changer à l'automne son titre. De Fan-L'Express, le quotidien neuchâtelois qui fête cette année son 250e anniversaire deviendra L'Express. Ce changement interviendra en même temps que la sortie d'une nouvelle formule, quant au fond et à la forme. Le quotidien passera notamment à un format normal et sortira en couleurs.

Des changements devraient intervenir également sur le fond. Mais a précisé M. Fabien Wolfrath, «le nouveau titre, L'Express,

accompagné de la mention Feuille d'Avis de Neuchâtel en petit caractère ne signifie pas que nous allons changer de vocation. Notre rôle reste celui d'un quotidien régional». Jusqu'en 1964, «La Feuille d'Avis de Neuchâtel» a sorti deux quotidiens, le second, du soir avec le titre «L'Express». Estimant que le «sigle FAN, tout seul est bâtarde», l'abréviation portant à la confusion et n'inspirant pas l'image d'un journal, l'éditeur a choisi de réactualiser L'Express. Ces changements devraient intervenir vers la fin du mois de septembre. (ats)

La bonne surprise

Au Conseil général d'Hauterive

Des comptes pareils ne se refusent pas. Le Conseil général d'Hauterive les a donc acceptés, comme les autres propositions du Conseil communal.

Les comptes 87 dégagent un bénéfice de 193.300 francs alors que le budget 87 prévoyait une perte de 11.000 francs. Les recettes, qui ont augmenté plus vite que les dépenses, ont profité de belles recettes fiscales, de la baisse du coût par élève ESRN, vu les nouvelles locations perçues, d'une diminution des charges sociales et du prix du mazout.

L'emprunt de 1 mio de francs

accepté permettra de consolider les crédits pour la réfection du collège, pour un équipement informatique, et pour éteindre une dette contractée il y a dix ans.

Le complexe sportif, dont on avait rénové les halles de gym et la piscine couverte l'an passé nécessite des réparations pour 78.000 francs qui incluent l'installation d'un coin de détente. Les deux carrefours automatisés du Tilleul et du Collège devenus irréparables, il faudra encore 130.000 francs pour un poste de commande unique, qui réglera l'onde verte et permettra de futures extensions de la signalisation. C. Ky

Caresses coupables

Au Tribunal de police de Boudry

Caresser les seins et les fesses de sa fille adoptive ne peut être considéré comme une plaisanterie. L'acte est provoquant, et le Tribunal de police de Boudry l'a réprimé mercredi.

M. B. assurait avoir voulu «chicaner» sa fille adoptive en lui caressant les seins ou les fesses à travers sa chemise. Pour le Tribunal de police de Boudry, ces gestes sont bien constitutifs d'un attentat à la pudeur, peu importe que le père n'ait pas eu d'intention lubrique en les commettant, ou n'ait pas voulu en susciter chez sa fille adoptive.

La fille est majeure, mais protégée par la loi car faible d'esprit.

Les faits sont apparus parce qu'elle en a parlé dans l'atelier protégé où elle travaille. Elle a été placée en institution, mais souhaite retourner chez ses parents, un vœu que les parents partagent. Cela avait été précisé lors de l'audience précédant le jugement.

Le président suppléant extraordinaire, Me Blaise Galland, a suivi les réquisitions du ministère public en prononçant à l'encontre de M. B. une peine de 3 mois d'emprisonnement. Le sursis a été accordé à l'accusé, jamais encore condamné. Le délai d'épreuve a été fixé à 3 ans. Les frais de la cause, par 1200 francs, sont à sa charge.

A. O.

LITTORAL

Nombreux blessés sur les routes

Cyclomoteur contre moto à Bevaix

Mercredi à 21 h 15, un cyclomoteur conduit par M. Angelo Fragola, 1974, de Bevaix, circulait rue Adolphe-Ribaux en direction du Plan-Jacot. A la hauteur du Crêt-Saint-Tombet, il est entré en collision frontale avec la moto conduite par M. Stéphane Weber, 1968, des Prises de Gorgier, les deux circulant sur le centre de la chaussée.

M. Weber et le jeune Fragola, souffrant peut-être d'une fracture de la colonne cervicale, ainsi que la passagère de la moto, Mlle Nathalie Fatton, 1971, de Chez-le-Bart, souffrant de la cheville et du poignet droit ont été transportés par ambulance de l'Hôpital des Cadolles au CHUV à Lausanne.

Cycliste heurtée de plein fouet

Hier à 16 h 25, la jeune cycliste Anne-Laurence de Coulon, 1973, de Bevaix, circulait rue E.-de-Coulon en direction ouest avec l'intention de traverser le carrefour de Chauvigny du nord au sud. Dans ce carrefour, elle a été dans un premier temps heurtée par l'auto conduite par M. M. J. de Koeniz qui circulait dans la RN5 en direction d'Yverdon.

Déséquilibrée par le choc, elle a continué de traverser la RN5 tout en zigzaguant. Peu après, elle a été heurtée de plein fouet par l'auto conduite par M. J. R. F. de Meyrin qui circulait également dans la RN 5 en direction d'Yverdon. Sans connaissance et grièvement blessée, la cycliste a été transportée par ambulance à l'Hôpital Pourtalès.

Moto contre voiture au Landeron

Hier à 15 h 45, une moto conduite par M. Serge Marti, 1960, de Neuenegg, circulait dans la route cantonale du Landeron à Lignières. Arrivé dans le dernier virage à droite, au haut de la côte, il perdit la maîtrise de son véhicule suite à une vitesse excessive.

Wabern qui circulait normalement en sens inverse. Sous l'effet du choc le motocycliste ainsi que sa passagère Mlle Sabine Roux, 1971, de Ueberstorf chutèrent sur la chaussée. Ils furent conduits par ambulance à l'Hôpital des Cadolles. M. Marti souffre du bassin et d'une profonde blessure à la jambe droite et Mlle Roux est blessée à la jambe gauche.

Lors de cette manœuvre, une collision se produisit avec l'auto conduite par Mlle R. F. de

Perte de maîtrise à Rochefort

Une moto conduite par M. G. J. de Courroux, circulait, hier à 16 h 35, de Rochefort à Corcelles. Au lieudit Cudret, dans un virage à gauche, il a perdu la maîtrise de son véhicule et chuta. Sa passagère, Mlle Chantal Froidevaux, 1962, de Montfaucon, dut être conduite par ambulance à l'Hôpital de La Providence, blessée au dos et à la jambe gauche.

Voiture sur le toit à Lignières

Hier à 11 h 33, une ambulance est intervenue au centre de pilotage, une voiture s'étant retournée sur le circuit. L'occupant de ce véhicule a été transporté à l'Hôpital Pourtalès, soit M. Jean-Michel Rémy, 1963, domicilié dans le canton de Fribourg, souffrant du dos et blessé à la tête.

Hauterive et Neuchâtel: collisions en chaîne

Mercredi à 17 h 30, une auto conduite par M. S. D. d'Yverdon circulait sur la route nationale 5 d'Hauterive à Bienne. A la hauteur du chemin du Lac, il n'a pas été en mesure d'immobiliser son auto derrière celle conduite par M. H.L. de Nidau qui était arrêtée pour les besoins du trafic. Il s'ensuivit une collision en chaîne impliquant également l'auto conduite par M. C. K. de Colombier. Dégâts importants.

M. A. C. des Bugnenets qui était à l'arrêt pour les besoins de la circulation. Sous l'effet du choc, la voiture de M. C. fut poussée contre l'auto conduite par M. D. G. de La Chaux-de-Fonds. Dégâts.

NEUCHÂTEL

Appel à un conducteur

Dans la nuit du jeudi 12 au 13 mai un motocycliste a endommagé une voiture Mazda beige stationnée devant l'immeuble Sainte-Hélène 20 à Neuchâtel. Ce conducteur ainsi que les témoins sont priés de prendre contact avec la police cantonale de Neuchâtel, tél. (038) 24.24.24.

Soirée folklorique à Fontainemelon

Les soirées folkloriques restent très populaires au Val-de-Ruz; aussi c'est une belle assemblée qui assistait à celle donnée par le Jodler-Club du Val-de-Ruz, samedi à Fontainemelon. Pour donner l'ambiance, on avait décoré l'avant-scène de fleurs et de toupins.

Niederhauser, ainsi que la famille Maffli de Saules, au grand complet, dans leurs superbes costumes.

L'invité de la soirée, l'Echo de la Doux, de Cormoret, et le duo Madeleine et Maya, se sont également taillés un beau succès.

Outre la société organisatrice, placée sous la direction de Ernest Eicher, on a aussi pu entendre le duo Rose-Marie Maffli et Otto

A relever que le club du district fêtera son quarantième anniversaire cette année, une manifestation spéciale étant prévue à Dombreson. (ha)

VAL-DE-TRAVERS

Bénéfice aux Verrières

La belle santé des comptes de l'exercice 1987

Aux Verrières, les comptes de l'exercice 1987 se soldent avec un bénéfice de 127.000 frs. La bourse communale s'est si bien portée que la commune a pu faire des amortissements supplémentaires pour un montant de 80.000 frs alors que le budget prévoyait un déficit de 35.000 frs.

Des recettes pour 1 mio 383.523 frs; des dépenses n'atteignant que 1 mio 256.000 frs. De quoi enregistrer un bénéfice de 127.000 frs, dont 100.000 frs qui seront versés dans la réserve s'élevant désormais à 240.000 frs.

Cette belle santé des finances communales récompense le bon travail de l'exécutif sortant pendant la législature. C'est la troisième fois consécutive que l'autorité présente des comptes bénéficiaires.

Le boni provient d'une rentrée d'impôt plus importante que prévu (+120.000 frs), d'une part communale à l'impôt fédéral plus élevée, d'une ristourne sur l'électricité

à la hausse, d'une diminution des intérêts passifs, d'une participation communale aux rentes AVS et AI plus faible et d'une diminution des charges pour les établissements spécialisés.

DES CRÉDITS

Durant cette dernière séance de la législature, le Conseil général a encore voté deux crédits. Le premier, de 190.000 frs, financera un collecteur pour la récupération des eaux usées dans le secteur de la Croix-Blanche.

Le second, de 29.700 frs, permettra de restituer la part versée par les propriétaires pour le collecteur du Grand-Bourgeau.

La commune n'avait fait qu'appliquer le règlement d'urbanisme; mais elle s'est aperçue que, selon les secteurs, la contribution des propriétaires serait trop élevée. Par contre, un effort tout particulier sera exigé de leur part pour qu'ils se raccordent aux égouts communaux. (jjc)

Une longévité familiale

Nouvelle centenaire aux Geneveys-sur-Coffrane

Le home des Cerisiers, aux Geneveys-sur-Coffrane, était en fête mercredi dernier, une des pensionnaires de M. Martinez ayant le rare privilège de célébrer son entrée dans sa centième année, entourée par sa famille et les représentants des autorités cantonales et communales. Elle s'est vu remettre la traditionnelle pendule neuchâteloise.

Née le 11 mai 1889 dans le Jura, Mme Léonie-Julie Eichenberger-Schuwey, a passé la quasi totalité de sa vie sur le Littoral neuchâtelois, épousant M. Otto Eichenberger qui fut de longues années durant le chef de la gare de Neuchâtel. Jusqu'à son 92e anniversaire, l'alerte centenaire qui possède encore une vivacité d'esprit compensant ses quelques soucis de santé, vivait à son domicile de Corcelles. N'ayant pas d'enfants, ce sont des parents de Lausanne qui se sont essentiellement occupés d'elle depuis le décès de son mari.

Le conseiller d'Etat Jean Claude Jaggi a présidé cette sympathique cérémonie officielle, soulignant que Mme Eichenberger était la 155e citoyenne neuchâteloise à être ainsi honorée depuis l'introduction de la coutume, en 1895; rappelant par ailleurs que sa grand-mère, Mme Victorine Theurillat, de La Chaux-de-Fonds, avait atteint l'âge de 104 ans en 1936. Une habitude de longévité semble s'être ainsi installée dans la famille. (ms)



Le conseiller d'Etat Jean Claude Jaggi félicitant l'alerte centenaire, Mme Eichenberger. (Photo Schneider)

Un chèque pour l'Ecole Steiner



Bonne surprise pour l'Ecole privée Steiner de «La Coudraie», qui a reçu mardi, des mains de M. Jacques Bourquin, au nom de la Fondation Patrie-Jeunesse, un chèque de 5400 francs. Ce geste apprécié à

sa juste valeur par Mme Simone Schindler, représentante de l'école, tombe à pic, à quelques mois du déménagement de «La Coudraie» de La Jonchère aux Geneveys-sur-Coffrane. (Imp - Photo Schneider)

Les TT en gris-vert

Cours de répétition près de Fontainemelon

La cp exploit TT 26 ad hoc a effectué son cours de complément 1988 dans la région de Fontainemelon du 14 au 30 avril.

Des spécialistes de toutes les directions des télécommunications de la Suisse, à l'exception du Tessin forment cette compagnie de 120 hommes, commandée par le cap Pola, de Zurich.

Pendant ce service, cette unité est engagée sur le réseau des lignes PTT et exécute différents travaux au profit de la direction des télécommunications de Neuchâtel. Dès la première semaine, la section des lignes souterraines procède au montage du nouveau câble principal Cernier-Saules-Vilars, tandis que la section des lignes aériennes effectue la démolition de la ligne du Louverain, remplacée par un câble souterrain en automne 1987. Elle procède également au renforcement d'installations au Landeron.

Durant la deuxième semaine, une partie des spécialistes des lignes souterraines sera engagée au montage du nouveau câble principal entre Les Geneveys-sur-Coffrane et Boudevilliers. En outre, quelques spécialistes des centraux téléphoniques prépareront des commutations à Cernier.

A côté de l'engagement technique, la formation militaire n'est pas pour autant négligée. En effet, les trois premiers jours ont été entièrement consacrés à l'instruction du maniement des armes personnelles, au tir de combat ainsi qu'à l'entraînement physique des hommes. (sp)



Legend Coupé: le modèle d'élite de Honda, doté d'un intérieur cuir et de l'air conditionné. Dès Fr. 53 000.-.



Legend Sedan. Dès Fr. 48 000.-.



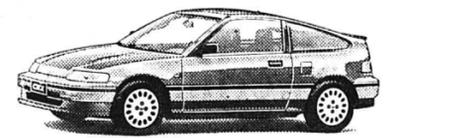
Prelude. Dès Fr. 26 990.-.



Accord Sedan. Dès Fr. 24 990.-.



Accord Aerodeck. Dès Fr. 24 590.-.



CRX. Dès Fr. 23 290.-.



Civic Shuttle. Dès Fr. 20 990.-.



Civic 3 portes. Dès Fr. 16 990.-.

LES MULTIPLES VISAGES DU CHAMPION DU MONDE.

Que ce soit en devenant champion du monde de Formule 1 ou en proposant un luxueux coupé sport, en commercialisant le système révolutionnaire des 4 roues directrices ou en dotant son nouveau break familial d'une traction intégrale permanente, Honda est à l'aise dans tous les rôles.

Faites-en l'expérience. Lors d'un essai.

H HONDA

Le futur en mouvement.

Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue de la Bergère 5, CH-1242 Satigny-Genève, téléphone 022/82 11 82

Mobilière Suisse
Société d'assurances
...l'assurance d'être bien assuré

Marc Monnat
Agent général

Serre 65 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 15 35

CAFÉ DU MUSÉE
Daniel-JeanRichard 7 - ☎ 039/23 30 98

Tous les midis
un menu
(comme à la maison)
Fr. 10.-
Ouvert dès 6 heures le matin

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES
Pour votre beauté et votre élégance
Produits de beauté - Parfums
Accessoires signés - Foulards
Lunettes - Sacs - Parapluies
Toujours les dernières nouveautés

ARFUMERIE
L'ESSENCE
L'UMONT

Av. Léopold-Robert 53

Samedi 14 mai 1988 - La Chaux-de-Fonds
Restaurant de l'Ancien Stand



Championnat neuchâtelois

Eliminatoires: 13 heures - Finale: 20 h 15

Animation:



Organisation:



Favorisez nos annonceurs, ils sont sympa !

le plus grand choix de la place
tapis d'Orient
milieux laine
moquettes
linos

ducommun sa
Avenue Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds

l'ancien stand café snack restaurant

Grandes salles pour bals, soirées, banquets
Monsieur et Madame P. Tampon-Lajarrette
☎ 039/28 26 72
Local d'entraînement du Club Zou

A La Perle d'Or
Bijoux - Cadeaux
Exclusivités
Tél. 039/28 62 16
Avenue Léopold-Robert 6
2300 La Chaux-de-Fonds

Les dernières nouveautés

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brügger
La Chaux-de-Fonds
Léopold 23-25
☎ 039/23 12 12
Prix d'ami !

MAÎTRES OPTICIENS
von **guntent**
Diplôme fédéral
Av. Léopold-Robert 23
Tél. 039/23 50 44

Faites contrôler vos lunettes ou vos lentilles de contact

BERNINA
La machine à coudre la plus vendue en Suisse

M. Thiébaud
av. Léopold-Robert 31,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/23 21 54

P. LANZ SA
Construction métallique - Serrurerie
Aluminium - Revêtements façades

2333 LA FERRIÈRE
Téléphone 039/61 15 60

all star sports
Léopold-Robert 72
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 79 49

Sportifs, deux adresses pour mieux vous servir !
BRUSA SPORTS
Robert Brusa - Grande-Rue 36
2400 Le Locle - ☎ 039/31 85 33



Powerliner. La révélation de la puissance.

Pour les nouveaux camions «Powerliner», Mercedes-Benz a développé son concept d'entraînement intégral: les puissants moteurs, la boîte à 16 rapports finement étagés et les robustes ponts à réducteurs planétaires latéraux sont en parfaite harmonie. Les nouveaux moteurs, au bénéfice de caractéristiques de puissance et de couple exemplaires, convainquent par leur sobriété, leurs faibles émissions de gaz, ainsi que par leur exceptionnelle sécurité de fonctionnement. L'OM 412 A à turbocompresseur développe 260 kW (354 ch DIN, resp. 366 ch ECE), l'OM 412 LA, qui comporte en plus un refroidissement de l'air d'ad-

mission, 320 kW (435 ch DIN, resp. 447 ch ECE). Les Powerliner sont équipés en série de la commande électronique-pneumatique EPS. Pour monter en vitesses ou pour rétrograder, il suffit d'actionner le levier de vitesses légèrement vers l'avant, resp. vers l'arrière, le rapport s'enclenchant lors de l'embrayage - automatiquement, sans à-coup et sans le moindre effort. A l'occasion d'une course d'essai, nous vous informerons volontiers au sujet du vaste programme Powerliner 2, 3 et 4 essieux. N'hésitez pas à nous téléphoner!



Schweingruber SA
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane,
Rue Charles L'Eplattenier 11, Tél. 038 57 1115

P. Steulet SA, Centre poids lourds
2764 Courrendlin, Tél. 066 35 55 44.
2802 Develier, Tél. 066 22 63 33.

La Chaux-de-Fonds: Paul Ruckstuhl SA, Rue Fritz Courvoisier 54, Tél. 039 28 44 44.
La Chaux-de-Fonds: Schweingruber SA, Crêt-du-Loche 12 A, Tél. 039 26 95 24.



Et maintenant le train:

Voyages accompagnés

Dimanche 15 mai
Un magnifique circuit
Tour du Mont-Blanc 55.-*
85.-

Mercredi 18 mai
Le hit du mois
Train spécial Tessin 45.-*
Petit déjeuner compris 65.-

Dimanche 29 mai
Un charmant village
Appenzell 35.-*
51.-

Jeu 2 juin
Une tradition
Fête-Dieu au Lœtschental 35.-*
Train et car 49.-

Renseignements et inscriptions:
au guichet de votre gare jusqu'à la veille du départ à 15 heures (pour autant qu'il reste des places disponibles).

* avec abonnement 1/2 prix

Renseignements CFF
La Chaux-de-Fonds
039 23 62 62



Amitiés-mariages ou vacances à deux

(Inscription gratuite) ☎ 039/51 24 26

HONDA
NX 650

NOUVEAU
Monocylindre 4 temps, 644 cm³
refroidissement par air, 5 vitesses. Freins à disque. Suspension Pro-Link. Démarreur électrique + kick. Hauteur de selle: 865 mm. Réservoir 13 l.

Votre agent:
Urs Willmann
Honda Service-Centre
Serre 110 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 46 81



offres d'emploi

Bureau de la place engagerait tout de suite ou pour date à convenir
une secrétaire sténodactylo
à temps partiel.
Faire offres sous chiffres JK 7406 au bureau de L'Impartial avec curriculum vitae et copies de certificats.

pierrrot manager
Serre 90
La Chx-de-Fds
☎ 039/23 00 55

cherche
manœuvre
entrée tout de suite ou date à convenir.

Rendez-vous européen

Quatrième conférence mennonite à Tramelan

Les Fêtes de l'Ascension sont l'occasion pour plus de 800 chrétiens venus de toute l'Europe de se retrouver à Tramelan pour le grand rassemblement «Merk 88» sur le thème principal «présence au monde». L'on s'interrogera sur la relation entre la foi et les questions d'actualité.

Un important programme a été mis sur pied pour ces quatre journées ou se dérouleront des conférences à la patinoire des Lovières. La présidence de cette rencontre a été confiée à M. Ulrich Scheidegger de Villeret, président de Merk 88. Il n'est pas inutile de rappeler que les conférences mennonites européennes (merk) sont issues du désir d'organiser, en 1975, une fête commémorant le 450e anniversaire du mouvement anabaptiste. Après les conférences déjà existantes en Asie, en Afrique et en Amérique du sud, c'était au tour des Européens de mettre sur pied une manifestation commune.

Si à l'origine merk devait être une fête commémorative unique, elle devint un instrument de recueillement pour les mennonites d'Europe. La première conférence eut lieu en 1975 à Liestal en Suisse alors que la seconde était organisée en Hollande en 1977. C'est l'Allemagne qui organisait la troisième conférence alors que cette quatrième édition est prise en charge par la Suisse. C'est Tramelan qui a l'honneur de recevoir cette forte délégation européenne. C'est sur le thème «présence au monde» que cette quatrième conférence sera organisée alors qu'antérieurement les thèmes suivants étaient traités: «Le sermon sur la montagne», «le royaume de Dieu dans un monde changeant» et «vous serez mes témoins».

Plusieurs orateurs entretiendront l'auditoire: le pasteur Ulrich Gerber d'Oberdalm (BE), M. Charly Hummel, du Locle, le professeur Pierre Buhler, doyen de la faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel (un enfant de Tramelan), Claude Baecher (France), Ed Van Straten des Pays-Bas, Daniel Geiser et Barbara Hege-Galle (RFA) et Ulrich Scheidegger de Villeret. Le programme comprendra des exposés, des groupes d'intérêts et des discussions, des cultes, des concerts et des excursions.

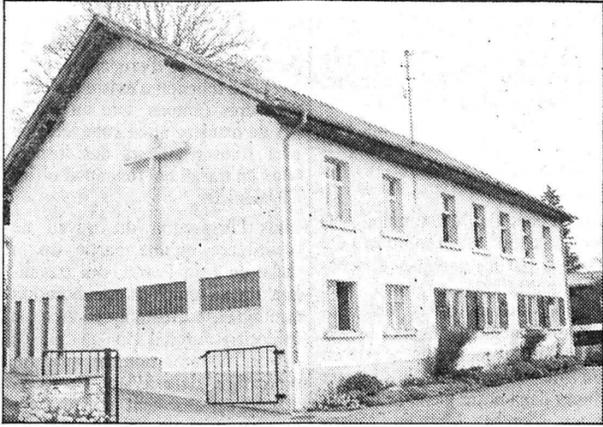
Les manifestations du soir et le culte du dimanche matin sont publics.

LES ORIGINES

C'est en 1525 que quelques disciples du réformateur Zwingli se séparent de lui sur les problèmes de la réforme à Zurich. Leur idéal est celui d'une Eglise de professants, indépendante de l'Etat. Dans le canton de Berne, l'anabaptisme se répand et s'installe en particulier dans les Montagnes de l'Oberland et dans l'Emmental. Différents débats (disputations) sur des questions de foi aboutissent à des mesures gouvernementales sévères. La lutte contre le mouvement se concrétise par des menaces et des interdictions, des expulsions, une inquisition sans pitié et des exécutions. Vers la fin de XVIe siècle, les anabaptistes se retirent dans les vallées reculées et sur les hauteurs de l'Emmental. Sur les Montagnes jurassiennes s'établissent surtout des anabaptistes bernois chassés par leurs autorités.

Au moment de la Révolution française, vers la fin du XVIIIe siècle, une relative liberté de conscience leur est accordée. Cette amélioration permet bientôt une organisation plus claire des communautés et à partir du XIXe siècle, la construction de lieux de culte (chapelles). Plus tard, les anabaptistes sont également touchés par le développement économique et s'installent dans les vallées, les villages et les villes. La structure sociale des communautés se modifie fondamentalement.

Autrefois, les anabaptistes étaient tous agriculteurs, aujourd'hui, la majorité d'entre eux est engagée dans l'industrie ou le secteur tertiaire. Le centre de la plus grande assemblée mennonite de Suisse (Sonnenberg, 600 membres) se trouve aujourd'hui à Tramelan. L'assemblée se réunit dans les chapelles des Mottes et du Jean Gui,



La chapelle des Mottes, l'un des quatre lieux de culte des mennonites du Sonnenberg. (Photo vu)

dans la salle de Mont-Tramelan et depuis 1984, aussi dans une maison située dans le village même de Tramelan.

L'anabaptisme fut un mouvement spirituel de la réforme désirant vivre à nouveau sa vie chrétienne selon le modèle du nouveau testament. Les anabaptistes n'avaient pas de théologie propre mais quelques principes spirituels clairs. Chaque croyant doit suivre Jésus Christ personnellement et lui obéir dans tous les domaines de sa vie. Le baptême est le signe de cet engagement. Les mennonites veulent surmonter le mal par l'amour, la réconciliation et la non-violence. C'est pourquoi ils refusent de porter les armes. Ils ne prêtent pas serment.

Historiquement, l'héritage spirituel des premiers anabaptistes a passé par diverses mutations. Les persécutions incessantes, les différentes migrations affaiblissent la vie spirituelle qui atteindra son niveau le plus bas vers la fin du XIXe siècle. Au début du XXe siècle, un renouveau voit le jour alors que d'autres évolutions apparaissent. Les mennonites participent à l'envoi de missionnaires, créent une école biblique européenne.

AUJOURD'HUI

A l'échelon mondial, l'on dénombre 802.900 membres répartis dans 60 pays et cinq continents. C'est en Amérique du Nord que le nom-

bre est le plus élevé (374.800). En Europe, on trouve 90.700 membres, dont 18.000 aux Pays-Bas et 55.000 en Union soviétique (selon certaines estimations). En Suisse, les mennonites sont également nombreux (près de 3000) et l'on trouve des assemblées à Berne, Bienne, La Chaux-de-Fonds, La Chaux-d'Abel, Courgenay, La Ferrière, Emmental, Kleintal-Moron (Moutier y compris), Liestal, Muttenz, Schanzli, Sonnenberg (Jean Gui, Les Mottes, Tavannes, Tramelan y compris), vallée de Delémont (Bassecourt), vallon de Saint-Imier (Cormoret) et Lucelle.

Les mennonites utilisent la radio pour diffuser des messages bibliques, ont plusieurs publications et ont mis sur pied diverses commissions telles que celle de la Jeunesse mennonite suisse, celle des archives (conservées à la chapelle de Jean Gui près de Tramelan).

C'est donc jour de fête pour les mennonites européens qui se sont retrouvés jeudi après-midi déjà pour préparer en soirée un culte d'ouverture ou les autorités cantonales, communales et ecclésiastiques étaient présentes. Cette quatrième conférence européenne se terminera dimanche par un grand rassemblement. A l'issue du culte de clôture, un chœur interprétera la «messe allemande» de Schubert alors que l'assemblée terminera cette journée par le «magnificat».

(vu)

Libéralités entre époux bientôt exonérées d'impôt?

Taxe des successions et donations: la loi bernoise en révision

Pour sa dernière journée de la semaine, mercredi, le Grand Conseil bernois a passé un temps considérable sur le rapport concernant la modification de la loi cantonale sur la taxe des successions et des donations. Cette première lecture a amené de longues discussions, les amendements proposés étant nombreux.

Objectifs principaux de la révision partielle: réaliser plusieurs interventions parlementaires déposées à ce sujet, maintenir les valeurs moyennes suisses quant à la charge fiscale et adapter ce texte au modèle de loi, ainsi que la volonté d'améliorer le climat fiscal, en favorisant la famille comme l'économie.

On rappellera en préambule que la motion Gfeller, déposée en 81, demandait notamment et surtout un relèvement de la limite des montants exonérés, tandis que celle du député Binz (86) visait à exonérer de la taxe des successions l'époux survivant.

Datant de 86 également, la motion Suter demandait elle aussi un traitement plus favorable de l'époux survivant, mais également une égalité de traitement entre les époux avec descendants et ceux qui n'en ont pas. Par ailleurs, elle proposait une déduction spéciale pour les entreprises familiales dévolues par voie de succession.

En ce qui concerne les allègements fiscaux souhaités pour les entreprises, dans le cadre des successions et donations s'entend, la commission et le Conseil exécutif jugent qu'ils doivent être limités, dans le sens où les personnes morales ne sont que très rarement frappées par une telle taxe. En tant que sujets fiscaux donc, les entreprises ne nécessitent pas véritablement des allègements, ce qui n'est pourtant pas le cas du tout des entreprises considérées en tant que matière imposable. Dès lors, le projet prévoit une possibilité de sursis, voire une remise partielle de l'impôt, pour une entreprise faisant l'objet d'une donation, lorsque le contribuable qui l'acquiert est obligé de menacer l'existence économique de celle-ci pour s'acquitter des frais de la dévolution.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

ENCORE DANS LE COUP!

La loi actuelle sur la taxe des successions et donations date de septante ans, ce qui ne l'empêche pas, selon le Gouvernement, d'être encore parfaitement applicable, en raison notamment des nombreux arrêtés entrés en vigueur entre temps. D'où la décision cantonale de réviser partiellement ce texte, en n'en modifiant que les dispositions désuètes.

A relever que la loi révisée devra entrer en vigueur le 1er janvier prochain. Cela présuppose donc que le Grand Conseil approuvera le projet, en deuxième lecture, durant sa session de l'automne prochain.

CLIMAT MONÉTAIRE, FAMILLE, ENTREPRISES

Durant les septante premières années d'existence de cette loi, les effets de la progression à froid n'ont jamais été atténués, ce que le projet propose maintenant de faire, par différents moyens. Une mesure qui se justifie pleinement, sachant que le taux de renchérissement, depuis l'entrée en vigueur de la loi, est de 214,7%.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'imposition de la famille, le projet prévoit des améliorations jugées très positives, puisque le conjoint survivant devrait être exempté de l'impôt sur les successions. A relever que les auteurs de ce premier projet ont renoncé à compenser les pertes fiscales résultant de cette mesure par une augmentation des taux d'imposition pour les descendants.

Quant au répercussions financières de cette modification, elles seront bien évidemment négatives pour l'Etat, qui y perdra quelque 11 millions de francs au total et par année. Précisons que les communes bernoises auront à supporter une part s'élevant à environ 2,2 millions.

Mais les auteurs soulignent que la révision générale des valeurs officielles des immeubles, au 1er janvier prochain, aura pour effet d'augmenter les recettes provenant de la taxe des successions et donations, par une somme prévisible de quelque 5 millions de francs. Les valeurs officielles des immeubles auront effectivement été réhaussées de 40% en moyenne d'ici à l'entrée en vigueur de la révision, ce qui incite le Conseil exécutif à abandonner l'idée d'une éventuelle augmentation du taux.

Le contribuable, par contre, verra sa charge fiscale notablement allégée, ce dont nul ne se plaindra...

NOUVELLE DÉPUTÉE

Signalons enfin que le Grand Conseil a assermenté une nouvelle députée, soit la socialiste Anne-Marie Rey, de Zollikofen, qui succède à Henri Huber.

D. E.

MOUTIER

Une manifestation pour ne pas oublier Musey

Depuis l'expulsion de la famille Musey, le 11 de chaque mois, SOS-Asile organise une manifestation de soutien à l'ancien réfugié.

Mercredi, l'acte était double à Porrentruy et à Moutier (voir page 24) et c'était la première fois que SOS-Asile manifestait dans le Jura bernois. Ainsi, la ville de Moutier avait été choisie pour lancer un appel afin que la Suisse n'oublie pas cette opération de commando et pour exiger que les gouvernements jurassien et bernois entreprennent tout ce qui est possible pour faire revenir la famille Musey en Suisse.

A cette occasion, Sœur Claire-Marie Jeannotat, responsable de SOS-Asile Jura a lu une lettre de Mathieu Musey, missive dont le contenu a également été communiqué à la manifestation de Porrentruy.

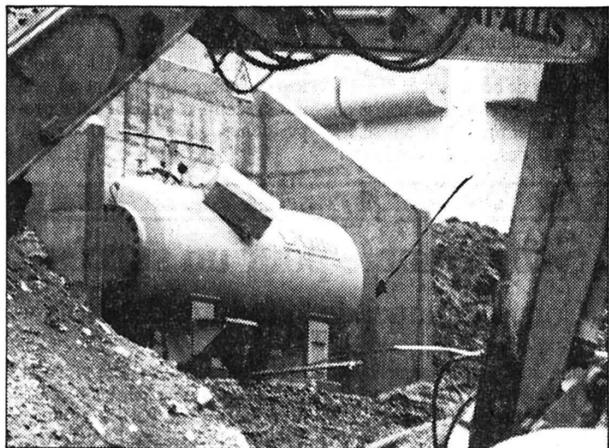
Les organisateurs de la manifestation regroupant une cinquantaine de personnes ont encore affirmé qu'oublier la famille Musey, c'est la livrer à l'arbitraire du régime Mobutu. (dd)

Rédaction du Jura bernois: Dominique Egger 032/97.21.59

Catastrophe évitée

Quartier bouclé après une alerte au gaz

Mercredi à 11 h 54, un glissement de terrain à la rue Bellevue à Moutier a brisé un tuyau d'une citerne à gaz. De nombreux habitants de ce quartier ont dû évacuer leurs maisons.



La citerne à gaz, dont un affaissement de terrain, a provoqué la rupture d'une conduite (flèche). (Photo kr)

Les pompiers de Moutier sont intervenus de toute urgence mercredi à midi sous la direction du major Vogel pour une opération inhabituelle, une fuite de gaz propane à la rue Bellevue.

Le gaz propane, contrairement au gaz de ville, n'explose pas mais peut s'enflammer. L'accident s'est

produit alors que des ouvriers travaillant aux alentours des nouvelles maisons du quartier Bellevue étaient partis pour dîner.

Le sol marneux et humide a provoqué le glissement d'un muret qui, en s'affaisant, a brisé la conduite de gaz d'une citerne extérieure. Une habitante de la rue de l'Ouest a entendu le bruit de l'affaissement et remarqué que du gaz s'échappait de la citerne.

Elle a tout de suite avisé le propriétaire qui s'est adressé immédiatement aux pompiers. Craignant un grave danger, ils ont bouclé le quartier avec l'aide de la police et ont fait évacuer les maisons voisines par mesure de précaution.

Dès que les appareils des pompiers ont démontré que le gaz s'était évaporé et qu'il n'y avait plus de danger, tout le monde a pu regagner son domicile. (kr)

BIENNE

Entrepôt détruit par le feu

Un entrepôt situé sur le périmètre de la gare aux marchandises de Bienne a été totalement anéanti par le feu, hier en fin d'après-midi. Le local abritait notamment des portes et des panneaux de bois. Selon la police municipale, le montant oscille entre 500.000 et un million de francs. La cause du sinistre n'a pas encore été établie.

L'incendie qui s'est déclaré vers 18 heures a été circonscrit aux environs de 19 h 30. Une cinquantaine de pompiers sont accourus sur les lieux. Le trafic ferroviaire n'a pas subi de perturbations. (ats)

Sabotage revendiqué

Le Bélier auteur du blocage du train

Les jeunes autonomistes du Groupe Bélier ont revendiqué la paternité du sabotage perpétré mardi contre le train spécial emmenant le nouveau président du Grand Conseil bernois, l'anti-séparatiste lauffonnais Rudolf Schmidlin, et ses invités de Berne à Laufen. Dans un communiqué diffusé mercredi soir, le Bélier s'insurge contre la nomination d'un politicien «émanant d'un parti impliqué dans le scandale des caisses noires». Un câble lancé sur la ligne de contact avait provoqué un court-circuit et

immobilisé le convoi à l'entrée de Moutier.

Le Bélier relève par ailleurs que M. Schmidlin est sous le coup d'une enquête judiciaire ouverte à la suite de l'intrusion de membres du Bélier dans la salle de Grand Conseil bernois. Les jeunes séparatistes qui ont participé à cette action ayant été condamnés il y a plus d'une année, le Bélier accuse la justice de partialité et précise qu'il n'en restera pas là. M. Schmidlin et d'autres députés avaient pris à partie les manifestants. (ats)

Peut-être sa dernière lettre...

SOS-Asile manifeste pour Musey à Porrentruy

Au cours de deux manifestations tenues simultanément à Moutier et Porrentruy, les responsables de SOS-Asile Jura ont donné connaissance d'une lettre envoyée par l'ancien demandeur d'asile Mathieu Musey, expulsé avec sa famille le 11 janvier dernier. Depuis lors, le 11 de chaque mois, SOS-Asile manifeste afin d'inciter les autorités à tout entreprendre en vue de permettre à la famille Musey de quitter le Zaïre et de revenir en Suisse.

Dans une lettre envoyée à soeur Claire-Marie Jeannotat, responsable de SOS-Asile Jura, Mathieu Musey affirme qu'il ne doit qu'au hasard (la providence) d'avoir échappé à un plan qui prévoyait sa

disparition dès qu'il aurait repris pied au Zaïre. Il affirme que «le danger pour lui n'est point écarté et que le pire peut advenir à n'importe quel instant, surtout que la situation (au Zaïre) demeure explosive.

Des assassinats politiques sont désormais de l'ordre du quotidien. Le tout se fait dans la plus grande discrétion». Il ajoute: «Peut-être est-ce ma dernière lettre».

Mathieu Musey affirme que son expulsion a été montée entre les autorités suisses et les services secrets zaïrois, ce qui contredit les affirmations contenues notamment dans le dossier fédéral rendu public récemment. Mathieu Musey affirme qu'il ne jouit d'aucune

liberté, qu'il est surveillé et qu'il ne peut travailler. Au contraire, l'ambassade de suisse au Zaïre prétend que ne s'exerce aucune surveillance à son encontre et qu'il pourrait même travailler, s'il le voulait.

Au cours des deux manifestations précitées, une résolution a été adoptée, par les quelques dizaines de manifestants présents. Elle demande aux autorités jurassiennes spécialement, mais suisses aussi, de tout mettre en oeuvre en vue de réaccueillir la famille Musey dans notre pays. Selon certaines sources, Mathieu Musey serait actuellement caché dans les locaux d'une mission établie au Zaïre. V. G.

Le prix d'une voie normale

Expertise sur la ligne Glovelier - La Chaux-de-Fonds

En vue de la séance du Parlement du 26 mai, le Gouvernement propose d'adopter le postulat déposé par le groupe chrétien-social lors de la séance du 10 décembre dernier, au sujet d'une transversale ferroviaire La Chaux-de-Fonds - Bâle. Rappelons que ce postulat demande au gouvernement d'étudier la possibilité de réaliser une jonction ferroviaire à voie normale de Glovelier à La Chaux-de-Fonds, avec l'évaluation des coûts effectifs d'une telle réalisation.

Objectifs essentiels de cette demande: démontrer que le projet de prolongement de la voie étroite Glovelier - Delémont n'est pas la meilleure solution et apporter la preuve que le retour à la voie normale ne doit pas être écarté sous le

seul prétexte que son coût serait plus élevé que le prolongement.

Afin d'être en mesure de répondre aux exigences du postulat, le département de l'équipement a chargé le professeur Rivier, de l'école polytechnique fédérale de Lausanne, d'établir une expertise sur la mise à voie normale. Le professeur Rivier est déjà venu dans le Jura, où il a déposé le postulat précité. M. Rivier était accompagné de son adjoint M. Papadopoulos.

Rien n'a filtré à ce jour des contacts qui ont été pris. On ne sait pas non plus à quelle date le professeur Rivier rendra son expertise. De son côté, la compagnie des CJ, que préside le ministre François Mertenat, mettra à l'enquête publique, en juin prochain, le pro-

jet de prolongement à voie étroite.

Sur le plan politique, le gouvernement avait indiqué que le Parlement se prononcerait sur l'octroi de crédits représentant la participation du Jura au projet de prolongement. Le Parlement pourra bien sûr décider de soumettre la question au vote populaire. Avant une telle éventualité, il importe évidemment que les atouts techniques des projets soient clairement définis et que leurs coûts respectifs soient indiqués. A cet égard, il semble que le surcoût de près de 100 millions dont il avait été question pour la mise à voie normale par rapport au prolongement est excessif. L'expertise lausannoise permettra peut-être d'apporter une réponse à cette interrogation. (vg)

Le travail c'est la santé

Entrée en fonction d'un hygiéniste cantonal

Le Delémontain Jean Parrat, 30 ans, a pris ses fonctions d'hygiéniste cantonal le 1er mai dernier. En créant ce poste, le canton du Jura fait preuve d'originalité, puisque cette fonction n'existe pas dans les autres cantons, tout au moins pas de manière aussi complète; on peut trouver ailleurs des inspecteurs du travail qui font aussi office d'hygiénistes.

Mais l'inspection du travail ne constituera qu'une partie de la tâche de Jean Parrat, qui travaillera à plein temps en collaboration étroite et systématique avec le médecin cantonal du travail; ce dernier ne sera nommé qu'à fin septembre, date à laquelle interviendra certainement une information au sujet de l'élaboration de leur travail commun.

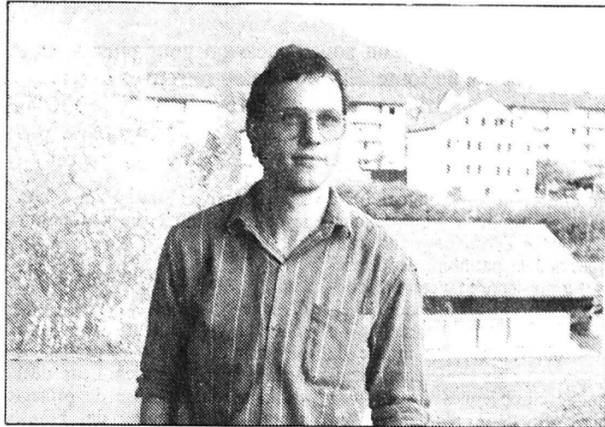
Qu'est-ce que l'hygiène du travail? La définition adoptée par la Commission suisse de l'hygiène du travail et qui - nous venant des Américains - remonte à 1959, peut se résumer comme suit:

«L'hygiène du travail est une science qui vise à identifier, apprécier et maîtriser les paramètres et les nuisances physiques, chimiques et biologiques de la place de travail, qui peuvent être à l'origine d'atteintes à la santé ou au bien-être de l'homme au travail, en tenant compte des impacts éventuels sur l'environnement général (...). L'hygiène du travail ne se limite pas à l'industrie, mais concerne toutes les situations professionnelles».

Les nuisances précitées comprennent les gaz et vapeurs, les poussières, fumées et aérosols, la chaleur, le froid, l'humidité, le bruit, les vibrations, les rayonnements ionisants et non ionisants, les mouvements de l'air et la ventilation, la lumière et l'éclairage, le microclimat, les micro-organismes (bactéries, virus, champignons, etc).

UN SPÉCIALISTE

Comme tous les hygiénistes qui existent en Suisse à l'heure actuelle (pas plus d'une vingtaine), Jean Parrat a parfait une formation d'ingénieur ETS. Précisons pour



Jean Parrat, le nouvel hygiéniste cantonal qui occupe une fonction encore peu répandue. (Photo ps)

son parcours personnel qu'il avait accompli auparavant un simple apprentissage de laborant. Son atout professionnel réside certainement dans le fait qu'il a travaillé pendant sept ans dans une firme de la chimie bâloise où il monta, en collaboration d'un éminent spécialiste en la matière, un laboratoire complet d'hygiène du travail.

Il convient de préciser que dans la tâche du tandem «hygiéniste-médecin», le premier s'occupe de l'environnement de l'homme, le second directement de l'homme dans son environnement. Leur collaboration est donc systématique. Pour atteindre son but, l'hygiéniste agit sur trois niveaux, spontanément ou sur appel: la détection, l'évaluation, l'assainissement des nuisances à la place de travail.

Au premier niveau, il ne s'agit certainement pas de manier seulement l'éprouvette ou l'instrument de mesure; en homme de terrain, l'hygiéniste doit consulter employés, chefs d'atelier, responsables de fabrication, etc. L'évaluation comprendra, entre autres choses, une étroite collaboration avec le médecin ou d'autres spécialistes de la sécurité du travail. Souvent, il aura à se prononcer sur des processus de production qui sont peu courants. Il devra les étudier, et notamment prendre connaissance des méthodes de production, des

substances et de l'appareillage utilisés et détecter les sous-produits indésirables qui pourraient se former dans certaines circonstances.

La troisième phase, qui est d'assainir et éliminer le risque à la source (évacuation d'une substance toxique, par exemple) ou bien de diminuer le risque par des mesures techniques (capotage des installations, automatisation du poste de travail, protection, etc), ou de protection individuelle.

VÉRIFIER AUSSI

En inspecteur du travail, l'hygiéniste devra également vérifier de manière continue, si l'assainissement escompté a été obtenu; à tous les niveaux, il informe: de la femme de ménage au PDG en passant par le bureaucrate... Il doit être également à même de mesurer l'impact des changements qu'il précéise.

Certes, Jean Parrat ne pourra pas œuvrer dans son laboratoire particulier - le canton ne peut offrir des installations aussi coûteuses - mais les travaux de laboratoire pourront s'accomplir sans autre au Laboratoire des denrées alimentaires, à Delémont, ou à celui de l'OPEN (Office de protection des eaux et de la nature), à Saint-Ursanne. (ps)

De l'histoire à la gastronomie

Des auteurs jurassiens à Genève

Les éditeurs jurassiens participent au 2e Salon du livre et de la presse qui se tient actuellement à Genève, réunis au même stand sous l'égide Pro Jura.

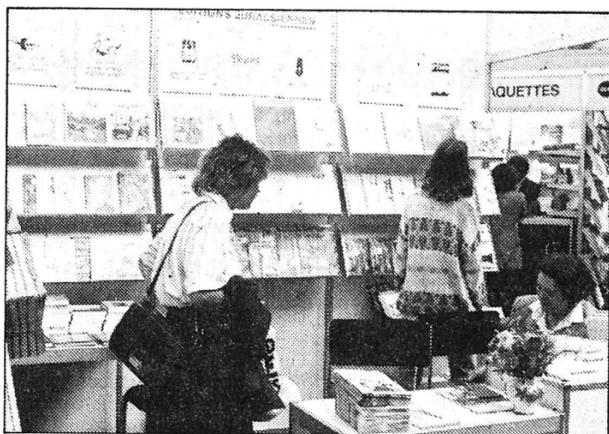
A côté des livres traitant de l'histoire jurassienne, de la culture ou des arts, des habitudes culinaires ou du syndicalisme, qui ont déjà une réputation certaine, les visiteurs découvriront des ouvrages nouveaux et des auteurs qui dédicaceront leurs livres.

Aujourd'hui vendredi, Jeanne Fell-Doriot sera au stand de l'édition jurassienne où elle signera «Cet étonnant Virgile Rossel», une biographie originale qu'elle vient d'achever sur l'éminent Tramelot dont l'activité littéraire ne manque pas de surprendre; c'est un livre de la Bibliothèque jurassienne.

Samedi 14 mai, Bernard Perrot de Bienne dédicacera un livre qui vient de sortir de presse aux Editions de la Prévôté à Moutier; il s'agit d'une chronique magnifiquement écrite, intitulée «Le Boa», qui exprime une sensibilité et une attitude peu commune au sujet de «La plus folle des folies»: la dépression.

Dimanche 15 mai, Claudine Houriet, de Tramelan, se rendra au stand des éditeurs jurassiens où elle signera son tout nouveau roman «Ressacs», un très beau livre qu'elle vient de publier aux Editions de la Prévôté à Moutier. Celle que les Jurassiens connaissent comme peintre nous montre qu'elle est aussi romancière.

Pro Jura, organisateur du stand jurassien, souhaite que des contacts se nouent entre auteurs et lecteurs. Comme l'année dernière, Liselotte Meier est l'animatrice du stand. En outre, des membres de la section genevoise de la Société jurassienne d'émulation la secondent dans sa tâche. (Imp-sp)



Entre l'histoire, la vie politique, l'essai, le roman, la botanique et l'art culinaire, la production littéraire jurassienne est suffisamment riche pour venir s'asseoir pour la deuxième année consécutive au Salon du livre et de la presse. (Photo Impar-GyBi)

DELEMONT

Le sourire de la gérante

Pas d'automates à la cafétéria de Morepont

Le projet de remplacer la gérante de la cafétéria de Morepont, le bâtiment administratif cantonal à Delémont, par des automates délivrant des boissons, ne verra pas le jour. Informé par le vice-chancelier de cette intention, le gouvernement a décidé qu'il était préférable de maintenir un poste de gérante - qui sera mis au concours, la titulaire actuelle le quittant prochainement - plutôt que de faire l'achat d'automates.

A l'origine de cette idée, dont l'annonce avait provoqué une pétition d'opposition au sein du personnel de Morepont, le léger déficit de 400 francs enregistré par la cafétéria en 1987. Une petite majoration du prix du café - vendu un franc actuellement - permettra de

la résorber aisément. Précisons que le nombre des fonctionnaires travaillant à Morepont est en continue diminution, quand la prochaine série de déménagements aura eu lieu, on n'en comptera encore une centaine, 66 se trouvant à la rue de la justice, 43 à Saint-Michel, 28 à Saint-Maurice, 26 au Righi, 14 dans le bâtiment des FMB, soit en tout quelque 330 fonctionnaires travaillant à Delémont (la moitié de l'effectif total, à peu près).

Comme, dans ces autres locaux administratifs, il n'existe pas de cafétéria, le vice-chancelier avait l'idée d'uniformiser la pratique, même si cela supprimerait un emploi source de revenu fiscal. (vg)

Du fer suisse

Intervention de la FTMH auprès des collectivités publiques

Les sections de la FTMH du Jura ont écrit à toutes les communes, aux corporations bourgeoises et à l'autorité cantonale pour leur demander d'exiger que de l'acier fabriqué en Suisse soit fourni pour alimenter leurs chantiers futurs.

La concurrence effrénée à laquelle se livrent les entrepreneurs de la construction, conduit certains d'entre eux à casser les prix en spéculant sur l'acier provenant de l'étranger pour exécuter les travaux de béton armé.

Selon que l'entreprise utilise ou non de l'acier produit en Suisse, les montants des soumissions sont

souvent disproportionnés. Les quatre aciéries de notre pays n'offrent plus que 2500 emplois qui sont toujours menacés.

En plus du geste de solidarité concrète que revêt la mesure proposée, elle concourt également à la protection de notre environnement étant donné que les aciéries s'alimentent actuellement en matières premières par la récupération des épaves de voitures. Les sections jurassiennes de la FTMH invitent leurs membres qui siègent au sein des exécutifs à soutenir cette proposition. (Imp-FTMH Jura)

FRANCHES-MONTAGNES

Salle comble pour un succès

Concert annuel de la fanfare des Bois

La salle était comble samedi soir pour le concert annuel de la fanfare qui s'est déroulé à la halle de gymnastique.

En première partie, les auditeurs apprécieront la prestation des cadets sous la direction de leurs moniteurs François Cattin et Raymond Evard. Puis les grands se présenteront sur scène tout de bleu vêtus, sous la baguette de leur chef Raymond Evard, et débuteront leur concert par une magnifique marche intitulée «Cecilia 75» de Roland Cardon.

Les musiciennes et musiciens interpréteront ensuite «Three Courtly Mosquing Ayres de Besaçon», «Clayhanger de Hill» avec Yvanna Perucchini et Emmanuel

Loriot comme soliste. La première partie se termina par une ouverture en quatre parties intitulée «Four Little Maids». La deuxième partie fut plus moderne et l'on entendit notamment «Beguine For Band» de Decloedt et «Graffiti» de Michel Dubail.

En début de soirée, le président, Louis Boillat, se fit un plaisir de saluer toutes les personnes présentes et les remercia de leur soutien moral et financier. Relevons que les morceaux joués lors de ce magnifique concert ont tous été offerts par des amis de la société, ainsi que le releva le présentateur de la soirée M. Jean-Marie Boillat, membre d'honneur de la société. (jmb)

Petits Parisiens cherchent famille

Feu et Joie lance l'appel

Les 6 juin et 4 juillet prochain, une centaine de petits Parisiens arrivent pour passer leurs vacances dans le Jura et le Jura-sud.

Bien que des familles nouvelles aient déjà répondu au premier appel, il manque encore des familles susceptibles d'accueillir un enfant pour une durée de 2 à 3 mois. Ces enfants proviennent tous de milieux en difficulté et ont un urgent besoin de connaître un climat sain et un rythme de vie calme.

Les familles qui sont prêtes à ouvrir leur maison le temps d'un été peuvent le faire savoir aux adresses ci-dessous. (comm-imp)

● Franches-Montagnes: M. Guenin tél. 039. 54.14.83; L. Willemain tél. 039. 54.18.08. - Jura-Sud: M. Gyax tél. 032. 93.34.34.

CELA VA SE PASSER

Rendez-vous musical à Saingnégier

«Musique aux Franches-Montagnes» propose un nouveau concert de qualité avec un «string trio» composé de Joëlle Léandre à la contrebasse - dont on nous dit que sa contrebasse remplace tout à la fois une percussion et un quatuor à cordes - Carlo Zingaro au violon - révélation du jazz portugais - et John Rose au violoncelle - dont on murmure qu'il joue avec un feu démoniaque.

Un string trio à ne pas manquer, samedi 14 mai à 21 heures au café du Soleil à Saingnégier. (comm)

JURA BERNOIS

Conseil municipal contre Tornos

L'affaire Vuille occupe l'exécutif prévôtois qui écrit à Tornos

Michel Vuille, ce jeune ingénieur de Tornos-Bechler, ne pensait certainement pas que le fait de dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas mobiliserait pareillement la ville de Moutier. En effet, suite à ce licenciement avec effet immédiat, le Conseil municipal a écrit à Tornos-Bechler, sans pouvoir, pour le moment, arriver à ses fins.

L'affaire Vuille commence lorsque ce jeune ingénieur et conseiller de ville prend la parole à la tribune du législatif prévôtois pour dénoncer l'ambiance régnant au sein de Tornos-Bechler. Quelques semaines plus tard, ses déclarations sont reprises dans l'organe de son mouvement. Tout ceci n'a pas eu l'heur de plaire aux dirigeants de Tornos-Bechler qui ont licencié leur employé avec effet immédiat pour rupture des relations de confiance.

Dans un premier temps, «Le Rauraque» donnait conférence de presse pour dénoncer cette atteinte intolérable à la liberté d'expression. La semaine suivante, c'était au tour du Conseil municipal d'écrire à Tornos-Bechler. Dans sa lettre, l'exécutif prévôtois écrivait notamment: «Ce licenciement bafoue l'article 77 de la constitution bernoise relatif à la liberté d'expression. Ce licenciement est d'autant plus grave qu'il intervient à la suite d'une déclaration faite par un élu du peuple dans le cadre de son mandat. Le Conseil municipal demande donc à Tornos-Bechler de revoir sa position et de réengager Michel Vuille avec effet immédiat».

Me Frôté de Bienne, mandaté par la direction de Tornos-Bechler a également écrit au Conseil municipal, affirmant que la référence à la constitution n'est pas appropriée puisqu'il s'agit de relations liées entre des particuliers. Plus loin il écrit encore: «La décision prise par Tornos-Bechler au sujet de son ancien employé ne peut en aucun cas être révoquée au vu des violations graves des obligations contractuelles commises par Michel Vuille et le préjudice important qui en est résulté». Et Me Frôté de terminer en s'étonnant de constater que le Conseil municipal prend fait et cause pour Michel Vuille sans avoir contacté Tornos-Bechler, et constate que «les intérêts de la société Tornos-Bechler ne semblent pas être pris en compte par le Conseil municipal».

L'exécutif prévôtois n'a pas apprécié le ton de cette lettre à laquelle il a répondu en affirmant qu'il ne prenait pas fait et cause pour Michel Vuille mais bien pour un élu au Conseil de ville. Il s'est senti habilité à intervenir dans cette affaire étant donné que les paroles prononcées par Michel Vuille l'ont été dans l'exercice de son mandat. De plus, les décisions prises par Tornos sont disproportionnées. Le Conseil municipal affirme encore dans le réponse à Me Frôté qu'il n'était pas dans son intention de porter préjudice à ses relations avec la direction de l'entreprise prévôtoise.

D. D.

Fête des enfants à Sornetan
 Lancement de RACAROM 88

Samedi 7 mai a eu lieu à Sornetan la Fête des enfants, destinée à lancer pour notre région le Rassemblement catéchétique romand (RACAROM 88). Cette fête a été marquée par divers points forts: confection de panneaux illustrant le livre des Actes des Apôtres, jeu de piste, célébration et lâcher de ballons.

Les enfants de toutes les églises protestantes de Suisse romande et des églises francophones de Suisse alémanique illustreront par 90 panneaux les débuts de l'Eglise tels qu'ils sont narrés dans le livre des Actes des Apôtres, selon différentes techniques de dessins, peinture, mosaïque, etc.

Au cours du jeu de piste, les enfants ont rencontré des «personnages bibliques» et ont ainsi vécu quelques instants avec les premiers chrétiens. Ils ont écouté Paul et Pierre, vécu la lapidation d'Etienne, parlé du baptême avec Philippe, tissé avec Priscille et mangé chez Lydie...

La célébration en l'église de Sornetan a repris les divers éléments de cette fête. Les enfants ont découvert et commenté les mosaïques qu'ils ont exécutées en groupe. Cette célébration, ponctuée de chants et de prières, a été le moment clé qui a marqué cette journée.

Quelques enfants handicapés ont également pris part à cette fête, conduits par des catéchètes spécialisés. L'intégration de ce petit groupe à la fête a été très positive.

Pour clore cette journée, une soixantaine de ballons se sont élevés dans le ciel, portant au loin un message de la fête et donnant à chaque enfant une chance d'être celui dont le ballon battra le record de distance. (jlv)

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

MONSIEUR EDGAR REYMOND

vous remercie très sincèrement pour vos messages, vos dons, vos fleurs et votre présence lors de son deuil et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

VALANGIN, mai 1988.

LA CHAUX-DE-FONDS

La Lyre a du mordant
 Concert de printemps à l'Ancien Stand

Rassemblés à l'Ancien Stand, les musiciens de La Lyre et de la Fanfare de Villeret, donnaient samedi soir un concert de printemps.

C'était le premier concert de La Lyre sous la direction de son nouveau chef, Sergio Espinoza. Haendel, sarabande, Schubert dans une transcription pour fanfare, œuvres modernes originales, une chanson de Bachelet «Les coronas» adaptée à l'ensemble par un jeune musicien de la fanfare, Benjamin Chaboudez.

Excellent style des interprétations, on y retrouve la patte du chef professionnel. Nuances, rythmes, tout est maîtrisé, rendu dans le caractère respectif des œuvres. La gestique claire, précise, dynamique, Sergio Espinoza conduit parfaitement ses musiciens,

comme il entretient une sympathique relation avec les auditeurs, par des commentaires adéquats.

Les instrumentistes de Villeret, dirigés par M. Dubail, excellent chef de fanfare, interprétèrent en deuxième partie de soirée, des pages d'Erik Satie, «Gymnopédie», un mouvement de la symphonie du «Nouveau monde» de Dvorak. C'est dire le niveau de la société, tant en technique qu'en musicalité.

Des pages plus légères précédaient les exécutions collectives d'un rondo de Purcell, d'une œuvre «Graffiti», composée par M. Dubail.

Ambiance, fleurs, applaudissements, saluèrent la discipline et la maîtrise des fanfares en concert.

D. de C.

AVIS MORTUAIRES

SAIGNELÉGIER



J'ai attendu l'Eternel
 Il a répondu à ma prière et
 Il m'a délivrée de toute mes
 douleurs.

Ps 34,5

Dieu dans son infinie miséricorde a délivré de ses longues et pénibles souffrances sa fidèle servante

Madame

Marie-Louise JOBIN
 née WERMEILLE

qui nous a quittés dans sa 63e année en ce jour de l'Ascension, accompagnée par les prières de l'Eglise.

Son époux:

Jean-Louis Jobin;

Ses enfants:

Françoise Jeannotat-Jobin et son ami Denis Arm, Gorgier,
 Ghislaine et Pierre-André Cattin-Jobin, Le Peu-Chapatte;

Ses petits-enfants:

Valérie, Mariève, Joël, Mathieu, Cécile, Julie, Christophe,
 Stéphane;

Sa maman:

Juliette Wermeille-Peltier, Saignelégier;

Ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs:

Juliette et Georges Peltier-Wermeille, Saignelégier,

Bluette et Abel Veya-Wermeille et famille, Saignelégier,

Paulette et François Froidevaux-Wermeille et famille, Renan,

Marie-Antoinette et Camille Voisard-Jobin, Les Pommerats,

Lucien et Nadine Jobin-Cattin et famille, Saignelégier,

ainsi que les familles parentes et alliées vous invitent à prier pour que le Seigneur accorde à leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, le repos et la lumière éternels.

SAIGNELÉGIER, le 12 mai 1988.

La messe et le dernier adieu seront célébrés en l'église de Saignelégier, le samedi 14 mai à 14 h 30, suivis de la cérémonie au cimetière.

Domicile de la famille: rue des Sommètres 9.

Notre défunte Marie-Louise repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital de Saignelégier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

NEUCHÂTEL

O Eternel, notre Seigneur que ton nom est magnifique sur toute la terre.

Ps. 8:10.

Mademoiselle Darielle Boillat;

Mademoiselle Yvonne Boillat,

ainsi que les familles Rumley, Favret, Boillat et ses amies, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Mademoiselle

Simone RUMLEY
 Psychanalyste

leur chère cousine et amie, enlevée subitement à leur affection dans sa 78e année.

2000 NEUCHÂTEL, le 10 mai 1988.
 (Poudrières 59).

L'incinération aura lieu, samedi 14 mai, à Neuchâtel.

Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures.

Domicile mortuaire: Hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

AVIS MORTUAIRES

Repose en paix cher René
 tes souffrances sont passées.

Monsieur et Madame Fernand Dubach:

Monsieur André Dubach, à Neuchâtel:

Anouk et Alain Dubach, à Fleurier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

René DUBACH

leur cher et regretté frère, beau-frère, oncle, parent et ami survenu jeudi, dans sa 74e année, après un long déclin.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 mai 1988.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire samedi 14 mai à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Fernand Dubach
 rue du Nord 185.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
 LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.



Soyez miséricordieux comme votre
 Père des cieux est miséricordieux.
 Luc 6,36

Monsieur et Madame Willy Jeanbourquin, à Pully;

Madame et Monsieur Michel Chapatte-Jeanbourquin,
 au Noirmont, et leurs filles Céline, Laetitia et Géraldine;

Mademoiselle Dominique Jeanbourquin, à Genève;

Monsieur et Madame Pascal Jeanbourquin, à Lausanne,
 et leur fils Loïc;

Mademoiselle Véronique Jeanbourquin,
 à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur Philippe Jeanbourquin et son amie, à Saint-Martin,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin d'annoncer le décès de leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante

Madame

Elisabeth JEANBOURQUIN
 née FROIDEVAUX

que Dieu, dans sa grande miséricorde, a rappelée à Lui dans sa 93e année, après une longue maladie vécue avec sérénité.

La messe de sépulture sera célébrée à la chapelle de l'Hôpital de Saignelégier, le samedi 14 mai à 14 heures.

Domicile de la famille: Willy Jeanbourquin
 chemin Reine-Berthe 10
 1009 Pully.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES REUSSILLES

Nous disons bienheureux ceux
 qui ont souffert avec patience.

Jacques 5, v. 11

La famille, les parents et amis de

Monsieur

Henri OPPLIGER

ont le pénible devoir de faire part de son décès survenu dans sa 66e année, après une longue et pénible maladie supportée avec beaucoup de courage et résignation.

2722 LES REUSSILLES.

Le 12 mai 1988, Le Cernil 29.

Domicile mortuaire: Famille Jean Amstutz
 2724 Le Cerneux-Veuil.

L'enterrement aura lieu le samedi 14 mai à 13 heures.
 Rendez-vous devant le pavillon du cimetière de Tramelan où le corps repose.

Un culte suivra à la maison de paroisse.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA COMMISSION, LA DIRECTION ET LE CORPS
 ENSEIGNANT DE L'ÉCOLE COMMERCIALE
 ET PROFESSIONNELLE DE TRAMELAN

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

André TURBERG

ingénieur forestier, maître professionnel,
 dont nous garderons le meilleur souvenir.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
 Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Monde. - Jean-Jacques Charrière, Val-de-Travers. - Michel Dérans, Sports. - Raymond Dérans, Agriculture, Magazine et TV. - Dominique Egger, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Economie. - Georges Kurth, Sports. - Robert Nussbaum, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortleib, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Catherine Rousey, Littoral. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Collaborations:

Irène Brossard, Denise de Cuninck.

Stagiaires:

Corinne Chuard, Pierre-Alain Favre,
 Renaud Tschoumy, Laurent Wirz.

Action week-end
Ball
 vendredi/samedi, 13/14 mai
Escalopes de veau bien tendres
 100 g **4.60**
 au lieu de 5.80
Cervelas géant top
 150 g la pièce au lieu de 1.80 **1.30**
 Profitez-en maintenant

Hôtel-Restaurant
du Chevreuil
 «chez Christian»
 Grandes-Crosettes 13
 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 40 92
 Ce soir:
gigot d'agneau frais

Hôtel-Restaurant
du Chevreuil
 «chez Christian»
 Grandes-Crosettes 13
 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 40 92
 Exceptionnellement,
 notre établissement
 sera fermé le samedi 14 mai.
 Nous vous remercions
 de votre compréhension.

Lunettes
 Lentilles
 de contact
 Maîtres opticiens
 Diplôme fédéral
von gunten
 Av. Ld Robert 23
 039/23 50 44

gastronomie
Le Restaurant de La Gréville sera fermé dimanche 15 mai
 D'autre part, nos enfants arrivant à la fin de leur scolarité, nous désirons changer notre jour de fermeture.
 Dès le 16 mai, nous serons en congé le lundi soir et le mardi.
 Famille L. Oppliger.

S.O.S appareils ménagers
 "un service après-vente personnalisé de pierrat ménager"
 pierrat ménager
 039 23.00.55.
 MACHINES À LAVER ASPIRATEURS CUISINIÈRES FERS À REPASSER SÈCHE-CHEVEUX ETC... ETC.
 SERRE 90 - LA CHAUX-DE-FONDS

L'été sera chaud... au
R
RESTAURANT DU BOULEVARD
 Locle 3b, ☎ 039/26 04 04
 Francis et son équipe vous proposent tous les jeudis, vendredis et samedis jusqu'à 23 heures:
Steak, frites, salade - Lasagnes - Escargots Assiette campagnarde
 Terrasse ensoleillée - Parking privé

A vendre
Passat 1300
 modèle 1981, moteur 70 000 km garanti, 4 portes, grand hayon arrière.
 Fr. 3900.-
 S'adresser au Garage du Jura J.-C. Geiser La Ferrière
 ☎ 039/61 12 14

Machines à laver «éco» Bauknecht

Utilisation simplifiée

- Commandes explicites clairement ordonnées
- Température réglable en continu et sécurité-température
- Programme pure laine testé
- Essorage-détente automatique
- Protection antiplis programmée
- Rinçage-stop

Prévenance écologique

- Consommation réduite à 90 l d'eau et 1,3 kWh seulement, pour 5 kg de linge sec (60°C avec pré-lavage)
- Moins 30% de produits de lessive
- Touche 1/2 pour petites lessives
- Touche économe d'énergie

Voici comment le système «éco» travaille à l'économie:

contrairement aux systèmes usuels (à gauche), la cuve est automatiquement verrouillée (à droite). Ainsi, le produit de lessive introduit dans la machine reste où il doit être exploité et n'est pas éliminé par le système d'écoulement. Résultat: 30% d'économie de produits de lessive.

Coupon-information

Veillez m'expédier votre documentation sur les machines à laver «éco» Bauknecht.

Nom _____ 29

Rue, no _____

NPA, localité _____

Bauknecht SA, centre suisse romande
 23, route de Prilly, 1023 Crissier, tél. 021 27 22 07

Bauknecht
 connaît vos désirs, Madame

SIH IIRM
 EXPERTISÉ ET RECOMMANDÉ

Suisse romande

France 1

a2 France 2

FR3 France 3

Suisse alémanique

RTN-2001
Radio neuchâteloise
 Littoral FM 90.4 — Val-de-Ruz FM 97.6 — Vidéo 2000 103.2 — Basse-Areuse 91.7 — Coditel 100.6 — Montagnes neuchâteloises 97.5.

- 10.45 Demandez le programme!
- 10.50 Petites annonces
- 10.55 Spécial cinéma
- 12.00 Petites annonces
- 12.05 Les jours heureux (série)
- 12.30 1000 fr. par semaine
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Le vent des moissons (série)
- 13.40 24 et gagne
- 13.50 Comment se débarrasser de son patron
 Film de C. Higgins.
- 15.35 24 et gagne
- 15.40 Chansons à aimer
 Chaîne alémanique:
- 16.00 Hippiisme
 CSIO, Prix des Nations, 2^e tour, en direct de Lucerne.
- 16.00 24 et gagne
- 16.10 La croisière s'amuse (série)
- 17.00 TJ-flash
- 17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.20 Rambo (série)
- 17.45 Zap Montreux
- 18.05 Mademoiselle (série)
- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.10 Tour de Romandie
 3^e étape: Courtemaiche-Fribourg.
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 Tell quel Julie sans ferme.
- 20.40 Inspecteur Derrick (série)
- 21.40 Carabine FM

- 6.27 Une première
- 7.30 Club Dorothée matin
- 8.30 Le magazine de l'objet
- 9.00 Haine et passions (série)
- 9.40 Surtout le matin
- 10.30 C'est déjà demain (série)
- 11.00 Parcours d'enfer
- 11.30 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
- 12.02 Tournez... manège
- 13.00 Journal - Météo
- 13.35 La Bourse
- 13.45 Côte ouest (série)
 Un état d'esprit.
- 14.30 La chance aux chansons
 On danse en France.
- 15.05 Symphonie (série)
 9^e épisode.
- 16.00 L'après-midi aussi
- 16.45 Club Dorothée
- 18.00 Agence tous risques (série)
 Qui est qui?
- 18.55 Météo
- 19.00 Santa Barbara (feuilleton)
 227^e épisode.
- 19.30 La roue de la fortune
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo
- 20.35 Tapis vert

- 6.45 Télématin
- 8.30 Matin bonheur
- 8.35 Amoureuement
 vôtre (feuilleton)
- 11.15 Danse avec moi (série)
- 11.55 Flash info - Météo
- 12.05 Kazcado
- 12.30 Flash info
- 12.35 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal
- 13.45 Jeunes docteurs (série)
- 14.35 Si j'étais vous
- 15.00 Flash info
- 15.25 Fête comme chez vous
- 16.30 Un dB de plus
 Chansons françaises.
- 16.45 Récré A2
- 17.20 Au fil des jours (série)
 Mère et fille.
- 17.50 Flash info
- 17.55 Chapeau melon et bottes de cuir (série)
 Le visage.
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.10 Actualités régionales de FR3
- 19.35 Alf (série)
 Adieu tristesse.
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo

- 10.40 Le chemin des écoliers
- 12.00 En direct des régions
- 13.00 Astromatch
- 13.30 La vie à plein temps
- 14.00 Montagne
 Numéro spécial: exploits.
- 14.30 La dynastie des Forsythe (série)
 Le chant du cygne.
- 15.03 Télé-Caroline
- 16.03 Cherchez la France
- 17.03 Amuse 3
- 18.00 Flamingo Road (série)
 La victime.
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Actualités régionales
- 19.53 Diplodo
- 20.02 La classe
- 20.25 Spot INC

- 14.00 Nachschau am Nachmittag
- 15.00 Spielfilmzeit
- 16.05 Reiten: CSIO Luzern
- 17.40 Gutenacht-Geschichte
- 17.50 Lassies Abenteuer
- 18.15 Karussell
- 18.55 Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell
- 19.30 Tagesschau - Sport
- 20.05 Grell-pastell
- 21.10 DRS-Ratgeber
- 22.05 Tagesschau
- 22.25 Die schwarze 13, film

ARD Allemagne 1

- 13.15 Tennis
- 15.30 Pappi, was machst du eigentlich den ganzen Tag?
- 15.45 Teufelsflieger, film
- 17.25 Regionalprogramme
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 Airport 80 - die Concorde
- 22.00 Gott und die Welt
- 22.30 Tagesthemen
- 23.00 Die ARD-Talkshow
- 23.45 Dr. med. Sommer II, film

Allemagne 2

- 12.10 Wie würden Sie entscheiden?
- 13.00 Tagesschau
- 13.15 Notizen aus der Gründerzeit
- 14.45 Videotext für alle
- 15.10 Hotel
- 16.00 Timm Thaler
- 16.25 Freizeit
- 16.55 Heute
- 17.10 Tele-Illustrierte
- 17.45 Ein Engel auf Erden
- 19.00 Heute
- 19.30 Auslandsjournal
- 20.15 Derrick
- 21.15 Wohin die Liebe zum Nilpferd führen kann!
- 21.45 Heute-Journal
- 22.10 Aspekte
- 22.50 Die Sport-Reportage
- 23.20 Alfredo, Alfredo, film

Allemagne 3

- 18.00 Hello, Spencer
- 18.30 Fury
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Abendschau
- 19.30 Gesundheitstreff
- 20.15 Menschen und Strassen
- 21.00 Südwest aktuell
- 21.15 Kulturszene
- 21.45 Im Gespräch
- 22.30 Louisiana
- 23.20 Denkanstoss

Suisse italienne

- 16.05 Ippica (DRS)
- 16.05 CH-Spigliature elvetiche
- 17.45 Rivediamoli insieme
- 18.15 Speciale gioventù
- 18.45 Telegiornale
- 19.00 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Centro
- 21.35 Poltrona di prima fila
- 23.00 Prossimamente cinema
- 23.20 L'uccello dalle piume di cristallo, film

RAI Italie 1

- 7.15 Uno mattina
- 9.35 Dadaumpa
- 11.30 Il conto di Montecristo
- 12.05 Pronto... è la RAI?
- 13.30 Telegiornale
- 15.00 Tennis
- 17.00 Big!
- 18.05 Parola mia
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Di che vizio sei?
- 22.50 Telegiornale
- 23.00 Immagina
- 24.00 TG 1-Notte
- 0.15 Cellule buone, cellule cattive

Sky Channel

- 8.35 Great video race
- 10.35 UK despatch
- 11.05 Eurochart top 50
- 13.05 Another world
- 14.30 Fashion TV
- 16.00 Countdown
- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 Gidget
- 19.30 Land of the giants
- 20.30 Slightly honorable
 Film de T. Garnett.
- 22.10 Journey to the unknown
- 23.10 Dutch football
- 0.10 Countdown

- 5.55 Café complet
- 6.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 6.45 Infos neuchâteloises
- 7.00 Infos SSR
- 7.15 Météo
- 7.30 Flash-Infos neuchâtelois
- 8.00 Flash-Infos SSR
- 8.15 Revue de presse
- 8.45 Naissances
- 9.00 Ouvert le matin
- 10.00 Claire à tout faire
- 11.00 Flash-Infos SSR
- 11.30 Cocktail FM
- 12.15 Infos neuchâteloises
- 12.30 Dédicaces
- 14.00 Flash-Infos SSR
- 14.30 Phase deux
- 16.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 17.00 Flash SSR
- 17.05 Memento cinéma
- 17.10 Hit parade
- 18.05 Météo
- 18.20 Régional news and events
- 18.30 Journal du soir
- 19.15 Magazine des églises
- 20.00 A voz de Portugal
- 21.00 Fréquence folie
- 22.30 Infos SSR
- 23.00 Musique de nuit

La Première

- Informations toutes les heures.
- 9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5.
- 12.30 Midi première. 13.00 Interactif. 14.30 Melody en studio.
- 15.45 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une.
- 17.05 Première édition avec Mireille Mathieu, en direct de Palexpo.
- 17.50 Portrait réflexe. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.40 Les cacahuètes salées. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

- 9.05 Quadrillage. 9.30 Radio éducative. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public à Palexpo. 12.00 La criée des arts et spectacles. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza. 15.00 F. Travis. 16.05 Silhouette: A. Rossetel ou la passion de l'art. 16.30 Appoggiature. 17.30 Magazine à Palexpo. 19.00 JazzZ. 20.05 Orchestre de chambre de Lausanne. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

- 9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque; journées littéraires de Soleure: informations, entretiens, texte. 15.30 Disques pour les malades. 16.30 Le club des jeunes. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme; so tont's im Bündnerland. 20.00 Théâtre, reprise de dimanche. 22.00 Express de nuit. 2.00 Club de nuit.

France musique

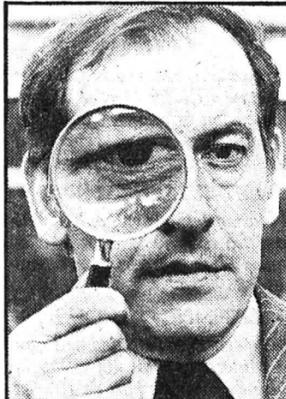
- 7.07 Demain la veille. 9.08 Le matin des musiciens. 11.15 Souvenirs d'aujourd'hui. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Magazine international. 14.00 Poissons d'or. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.50 Le billet de... 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert. 22.20 Premières loges. 23.07 Musique ancienne. 0.30 Archives.

Fréquence Jura

- 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Capitaine Hard-rock. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Memento/Sports. 19.00 Mini-tubes. 19.15 Faites vos jeux. 21.00 C3 ou le défi.

Radio Jura bernois

- 8.00 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Court-circuit. 10.30 Nos vieux tubes. 11.00 A la bonne franquette. 11.45 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occace. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.30 Microphage. 18.00 Journal RSR 1. 18.30 Magazine RJB. 19.00 Jazz panorama. 19.30 Les frustrés du micro.



A 22 h 10
Bonsoir
 Avec Roger Borniche. Avant de devenir écrivain, Roger Borniche était inspecteur principal et officier de la police judiciaire.
 Photo: Roger Borniche. (tsr)

- 23.10 TJ-nuit
- 23.25 Crime story (série)
 Niveau zéro.
- 0.15 Bulletin du télétexte



A 20 h 40
Lahaye d'honneur
 Coup de cœur: SOS enfants sans frontières, SOS amitiés - Variétés avec Christophe Malavoy, Daniel Lavoie, Michel Delpech, Charles Aznavour - La haie d'honneur aux scouts de France.
 Photo: Michel Delpech. (tsr)

22.40 Alain Decaux face à l'Histoire
 Les trois mystères du D^r Petiot, l'un des plus grands criminels de ce siècle.

- 23.45 Journal
- 24.00 Cannes 1988
- 0.07 La Bourse
- 0.10 Les envahisseurs (série)
 Les défenseurs.
- 1.00 Histoires naturelles
 Un guetteur d'ombres.



A 20 h 35
La valise en carton
 Dernière partie. Linda ne s'entend plus avec Maxime. Elle décide de le quitter et s'installe dans un nouvel appartement avec son fils.
 Photo: Souad Amidou et Michel Drucker. (a2)

21.30 Apostrophes
 Les livres du mois. Avec G.-J. Arnaud, J.-E. Hallier, J. La-planche, P. Sollers, P. Wells.

- 22.50 Journal
- 23.10 La maman et la putain
 Film de J. Eustache.
 La ronde infernale de personnages qui se complaisent dans leurs contradictions face à un monde décourageant.



A 20 h 30
Saute, ma puce
 Téléfilm de Patrick Jamain, avec Vincent Lindon, Sandrine Dumas, Caroline Sihol, Dominique Briand. Patrick, bon garçon qui se prend pour Philippe Marlowe, en compagnie de sa secrétaire, Michèle, une punk, ferme l'agence de détective privé qu'il avait ouverte et qui, après avoir végété quelque temps, est en faillite.
 Photo: Caroline Sihol, Vincent Lindon et Sandrine Dumas. (fr3)

21.30 Thalassa
 Les brigades de la peur.

- 22.15 Soir 3
 Festival de Cannes.
- 22.45 Les Malouines
 Révélations sur une tragédie.
- 23.40 En direct de Cannes
- 23.55 Musiques, musique
 M. Solal, pianiste.

Demain à la TVR

- 10.00 Svizra rumantscha
- 10.45 Empreintes
- 11.00 Imédias
- 11.30 La petite maison dans la prairie
- 12.15 Sam, ça suffit
- 12.45 TJ-midi
- 13.05 Chips

Sportissimo

Mais pas trop quand même. Il faut se rappeler qu'il ne sert à rien de trop en faire car, à force, la machine coince, cafouille et s'arrête d'un coup.
 Le sport est bon, nécessaire même quand il est bien compris. Téléspectateur dressait un inventaire révélateur et démontrait que de trop vouloir forcer, on peut se faire plus de tort que de bien.
 Que l'on court, que l'on pédale, il faut rester toujours conscient que la machine a des limites. La règle d'or: tenir un contrôle strict du rythme cardiaque. A 40 ans par exemple, il ne

faut pas dépasser 140 pulsations/minute, sinon gare!
 Il faut rester dans le domaine de l'endurance. A l'exception des pros du sport, cette règle est l'élément de base de l'entraînement.

Courir peu souvent plutôt que beaucoup rarement, voilà le second commandement qui mène au paradis avec sûreté.

Les médecins du sport voient défiler chez eux de plus en plus de malades de la forme. La fatigue, les excès ont engendré tout un cortège de nouvelles patholo-

gies plus ou moins graves. Décidément, l'homme est bien l'animal le plus bête du monde quand il ne s'écoute plus.

A quoi sert-il d'être beau à l'extérieur quand on use l'intérieur.

Demander au cœur, grand accusateur devant le sportif irréfléchi, demander aux tendons, aux muscles le prix payé à la frime de l'été.

Aux Etats-Unis d'ailleurs, précurseurs dans tous ces domaines, on en est au walking, la marche comme nouvelle

panacée. Marcher est naturel, pas traumatisant, sain quoi. Alors, à quand les cortèges de marcheurs défilant dans nos villes et nos campagnes inondées de printemps.

Ce fleuve tranquille qui nous charrie. A bientôt sûrement. Mais pour l'heure, et puisque l'on fait le pont, il faudra pédaler, puis nager, courir et pour finir jouer un peu au tennis. Revivre en somme. Et tant pis pour le dos douloureux, les chevilles en compote et le bras meurtri. On ne se refait pas.
 Pierre-Alain Tièche

A VOIR

Les Malouines: sans concession

Cinq ans après la victoire de l'Angleterre contre l'Argentine dans la Guerre des Malouines («Malvinas» pour les Argentins, «Falkland» pour les Anglais), beaucoup de choses restent obscures. Une équipe de la télévision britannique a donc entrepris une longue enquête sur ce conflit sanglant qui, en trois mois, a tué plus de mille soldats, en a blessé mille huit cents, a coulé sept bateaux et détruit 35 avions...
 En recueillant des témoignages

dans les deux camps et en ne craignant pas d'employer des images chocs, Peter Kominsky donne tout d'abord une belle leçon de reportage. «Les Malouines», qui concourait pour le Prix Italia - il n'a pas été primé, ce qui est fort dommage - a d'ailleurs été un des grands moments de ce festival.

Non seulement Peter Kominsky et son équipe ont cherché à montrer le plus d'images possible - documents officiels des marines britanni-

que et argentine, photos, super 8 amateurs - mais ils ont également voulu sortir des sentiers battus en menant des interviews dans les deux pays, avec toutes les difficultés que cela pouvait impliquer du côté argentin.

D'autre part, Peter Kominsky n'a pas hésité à donner, du mieux possible, une vision objective du conflit, quitte à terminer quelque peu l'image de la Grande-Bretagne. Les soldats, les officiers n'hésitent pas à crier leur horreur de la guerre,

leur peur de la mort... pour des îles dont la plupart ignoraient même jusqu'à l'existence avant d'y être envoyés. Et l'on aura du mal à oublier la phrase terrible de cette veuve de guerre: «personne ne saura le prix qu'être Anglais aura coûté à ma famille».

Les Malouines, c'était il y a cinq ans. D'autres guerres attendent encore qu'on leur consacre un reportage équivalent.

(FR3, 22 h 45 - ap)

Zurich assurances: le bon positionnement

On connaît l'effervescence qui règne actuellement sur la scène des assureurs européens, galvanisés soudainement par la perspective du marché unique européen. Rappelons le dernier exemple en date avec le groupe italien Assicurazioni Generali SpA qui vient d'annoncer lundi dernier qu'il doublerait son capital en vue d'acquisitions possibles. On sait à ce propos qu'il détient déjà 14,48% de la Compagnie du Midi, laquelle va fusionner sa branche assurances avec un autre groupe d'assurances français Axa. Et Zurich dans tout cela? Depuis plusieurs années, le premier groupe d'assurances suisse s'efforce de bâtir un réseau de distribution international, de telle sorte qu'il est bien armé pour affronter la concurrence au plan mondial.

Au moyen de ses sociétés affiliées, le groupe zurichois se trouve déjà bien implanté sur le marché européen, ce qui ne l'empêchera pas d'y étendre sa présence. En particulier, pour ce qui concerne la politique d'acquisitions et ses effets sur le groupe, la Zurich Assurances s'est notablement renforcé sur les marchés italien et espagnol, lesquels recouvrent un potentiel de développement important. Un exemple: la compagnie zurichoise a réorganisé le groupe italien Minerva, dont l'assortiment de produits a été complété par des produits d'épargne et des services financiers distribués par une nouvelle organisation de vente.

Autres participations qui prouvent une implantation déterminante au sein de la communauté européenne: l'acquisition de Caudal et une participation de 50% dans Union Iberoamericana, lesquelles ont rendue plus forte l'organisation de la Zurich en Espagne, d'une part, ainsi que la prise d'une participation minoritaire dans deux sociétés françaises nouvellement fondées, Astorg-Vie et Astorg-Accidents, ces dernières ouvrant la possibilité de pénétrer le marché en pleine croissance de l'assurance collective pour l'industrie et l'artisanat, d'autre part.

Mais il n'y a pas que le marché européen. C'est pourquoi, entre autres, la Zurich a acheté la National & General, à Sydney, afin de conforter sa position en Australie dans le domaine non-Vie; par la même occasion, l'équilibre du portefeuille global, qui s'était fortement développé

dans le secteur Vie ces dernières années, s'est amélioré.

Par ailleurs, le groupe se trouve aussi implanté dans des marchés avec un potentiel de croissance à long terme, par exemple le Sud-Est asiatique et le Japon. Rappelons encore une présence accrue en Amérique latine, sans oublier, bien entendu, les Etats-Unis, où le groupe a enregistré 19% des primes brutes encaissées l'an dernier.

UN ÉLARGISSEMENT DES PRODUITS

Des acquisitions ne sont pas exclues si des opportunités surgissent, pour consolider la position du groupe dans des marchés de croissance, former un «centre de gravité» dans des niches de marché ou développer des marchés uniques, singulièrement les «financial services» ou services financiers. En l'occurrence, la prévoyance professionnelle et l'épargne nécessitent un conseil global, lequel amène un changement des produits et conduit somme toute à un rapprochement des produits des banques et des assurances. En d'autres termes, les opérations de l'assurance-vie, notamment, impliquent de nouvelles combinaisons avec des produits financiers. C'est une tendance à laquelle n'échapperont ni la Suisse ni l'Allemagne.

Au chapitre de ces innovations, il faut noter que la Zurich possède une participation dans la société Centre Reinsurance Holdings aux Bermudes, dont l'exploitation a débuté en 1988. L'objectif de cette société est de procurer aux assureurs directs,

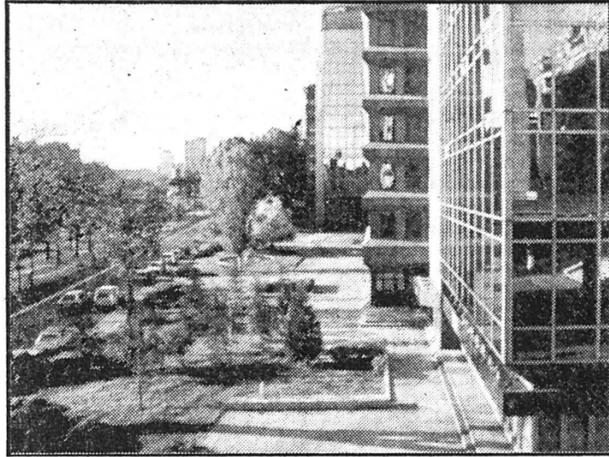
notamment sur le marché américain, de nouvelles formules de réassurance pour des porte-feuilles importants dans les branches responsabilité civile et dommages.

RÉSULTATS 87 ET PERSPECTIVES 88

En 1987, le montant total des recettes de primes brutes du groupe Zurich (maison mère et sociétés filiales) a augmenté de 3,8% à 12,2 milliards de francs suisses. A l'exclusion des fluctuations de change, cette hausse aurait atteint 14%. Sans tenir compte des sociétés National & General à Sydney et Caudal, à Madrid, acquise en 1987 et dont les recettes de primes figurent pour la première fois dans les chiffres du groupe, la croissance des primes brutes aurait été de 3% en francs et de 13,1% en monnaies locales. 74,6% du chiffre d'affaires total émanent des branches accidents, dommage et réassurances et 25,4% du secteur vie. Les revenus des primes dans le domaine de la réassurance active ont fortement progressé. Les sucursales et sociétés filiales aux Pays-Bas, en Espagne, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada ont spécialement contribué à l'accroissement global des primes brutes.

Le total des placements du groupe dépasse le montant de 30 milliards de francs.

Pour sa part, la société mère a accru ses primes brutes de 6,1% à 5,55 milliards de francs, tandis que les primes nettes de réassurance ont progressé de 2% à 4,78 milliards de francs. La charge de sinistres nette de réassurance a augmenté de 3,2% à 3,60 milliards de francs. Les frais d'acquisition, de gestion de sinistre et d'administration, nets de réassurances se sont accrus de 2,6% à 1,3 milliard de francs. En raison d'une augmentation de 4,4% à 718,8 millions de francs du produit des placements, le bénéfice net est ressorti



La Zurich est la première compagnie étrangère en Espagne.

en hausse de 11,1% à 156,4 millions de francs. A vrai dire, le résultat technique s'est encore légèrement amélioré en 1987, tout en restant négatif. Le versement du dividende demeure inchangé soit 56 francs par action au porteur et nominative, ainsi que 28 francs par bon de participation.

Pendant le premier trimestre 1988, les primes encaissées par le groupe Zurich Assurances ont crû à peu près de 10% en monnaies locales, c'est-à-dire en concordance avec ce qui a été budgétisé pour cette année.

REPERCUSSIONS BOURSIÈRES

S'il fallait décerner la palme de sous-évaluation, elle reviendrait indéniablement à la Suisse. On peut ainsi comprendre partiellement les mesures de défenses prises par les sociétés pour éviter la venue d'actionnaires non désirés. En effet, un bon nombre de sociétés ont une valeur boursière bien en dessous de leur valeur intrinsèque. De ce point de vue, la Zurich Assurances ne fait pas partie des plus mal lotis! En fait, selon la banque zurichoise Vontobel, la valeur des fonds propre par action se situe à 5830 francs par action au porteur et nominative, et 2915 francs par bon de participation. Comparativement à un cours respectif de 5250 francs, 2525 francs et 1750 francs, on peut considérer

que la nominative et le bon de participation sont sous-évalués. Là où l'exercice devient plus difficile est de déterminer le bénéfice effectif par action. Car le bénéfice net publié s'avère nettement inférieur au bénéfice net réel, ce qu'explique de facto la constitution de réserves latentes ou cachées. De surcroît, ce problème devient d'autant plus épineux que la Zurich Assurances ne publie pas encore de comptes consolidés.

A la fin de 1987, le capital social était divisé en 1.100.000 actions nominatives de valeur nominale 100, 400.000 actions au porteur de valeur nominale 100, alors que le capital-bons de participation se composait de 1.100.000 bons de participation de valeur nominale 50. La banque Vontobel évaluait à 440 francs le bénéfice net par action en 1987 et 1988, et à 220 francs par bon de participation. En supposant un accroissement du chiffre d'affaires de 10% en monnaies locales et de 3% en francs suisses, le bénéfice pourrait croître de 5%, ceteris paribus. Dans ces conditions, il pourrait s'établir à 460 francs par action. Dans l'optique d'une correction non achevée à la hausse du marché suisse des actions, on peut conserver ces titres ou acheter sur faiblesse de cours l'action nominative ou le bon de participation.

Ph. REY

Un peu de monnaie?

Le marché monétaire est en vacances. Du moins c'est ce que l'on pourrait penser en examinant les fluctuations infinitésimales des monnaies principales.

Le plus étonnant, c'est que l'Etat américain a publié un chiffre important cette semaine et qui n'a eu aucune répercussion sur le dollar. Le taux de chômage est actuellement de 5,4%. Cette valeur est la meilleure depuis 1974. Dans des circonstances normales, cette annonce aurait fait grimper le billet vert, mais il n'en a rien été. Les courtiers préfèrent attendre la prochaine publication de la balance commerciale du mois de mai pour réanimer le marché.

DOLLAR

Calme plat donc pour le dollar qui s'est maintenu dans une fourchette de 1,399 pour le plus haut mardi à 1,3915 - 1,3925 pour le plus bas mercredi. L'œil attentif des Banques centrales surveille le billet vert...

LA LIVRE STERLING

God save... l'économie britannique! Car à 2,62 - 2,624, la monnaie anglaise est particulièrement forte et peu propice aux exportations. En quelques mois, cette livre a progressé de plus de 10%!

LE YEN

Le cours interbanques du yen reste très ferme à 1,1205 - 1,1225. Il confirme en fait la relative «faiblesse» de notre franc par rapport à l'ensemble des monnaies fortes.

LE DEUTSCHE MARK

Un tassement insignifiant a été enregistré sur la monnaie allemande. Mercredi, le DM s'échangeait à 83 - 83,11.

LE FRANC FRANÇAIS

Alors qu'en 1981 l'élection de François Mitterrand avait fait chuter la bourse de Paris de plus de 10% en un jour, lundi, cette bourse a pris 1,3%! L'effet Mitterrand ne joue plus dans le même sens semble-t-il! Dans ces conditions, le franc français n'a pas bougé à 24,45 - 24,48.

LA LIRE

Avec un cours de 0,1115 - 0,1117, la lire se fait oublier. Elle reste très stable. Ce qui rend intéressant le marché des capitaux italiens avec des taux d'environ 9%! J. H. Données recueillies auprès de M. Jeanbourquin de la SBS.

Une nouvelle fois, le marché suisse des actions recule dans un volume peu étoffé et, qui plus est, lors d'une semaine écourtée et dans l'attente du résultat du commerce extérieur américain en mars 1988.

L'indice Swissindex a en effet de nouveau concédé 1,8% à 794,8 points. On l'a affirmé à maintes reprises: la correction à la hausse n'est pas encore terminée, de telle sorte que le marché pourrait regagner entre 5 et 15%. Car la constellation de mauvaises nouvelles à moyen terme a déjà été, sinon complètement, escomptée.

Sur un plan international, le déficit de la balance commerciale américaine enregistré en mars dernier ne marquera vraisemblablement ni aggravation, ni amélioration notable.

D'autre part, l'inflation demeure maîtrisée aux Etats-Unis, nonobstant quelques tiraillements ici ou là, si bien qu'elle devrait avoisiner 4% ou, au pire, flirter avec la barre des 5%. Comme l'a relevé M. Beryl Sprinkel, chef du Conseil économique de la Maison-Blanche, la progres-

La réaction inachevée

sion des prix de détail de mars 1988 ne suffit pas à déterminer une tendance. En fait, le principal danger d'une baisse du dollar et d'une tension subéquente des taux d'intérêt américains réside dans la dépendance des USA envers l'étranger pour financer leurs déficits structurels.

La chronique boursière de

Philippe Rey

Un problème qui confine à la quadrature du cercle, dès lors que la relance de la consommation japonaise, au demeurant favorable à la croissance mondiale, consomme des capitaux, lesquels ne servent pas à financer les déséquilibres américains.

Cela renforce la conviction que seule une récession permettra de résoudre ces derniers. Outre les craintes inflationnistes exagérées à moyen terme, les liquidités restent abondantes, à la suite notamment du versement des dividendes de sociétés et aux

investisseurs institutionnels et aux particuliers. S'agissant du franc suisse, les conditions serrées qui prédominent sur le marché des capitaux n'incitent en réalité pas à s'engager sur des placements obligataires de longue durée, parce qu'une légère remontée des taux d'intérêt est probable.

Dès lors, des titres affichant un rendement intéressant et concurrentiel avec celui d'emprunts obligataires, à plus forte raison pour des débiteurs de première qualité, sont susceptibles d'attirer de nouveaux capitaux.

Je pense en particulier à certaines actions nominatives ou bons de participation souffrant d'une décote par rapport à l'action au porteur.

Mais, en même temps, parler de bon de participation revient à se questionner sur le retour d'investisseurs étrangers échaudés par le manque de liquidités, de transparence et de professionnalisme du marché suisse. Si l'on peut anticiper un nouvel engage-

ment des institutionnels suisses, en revanche, l'afflux de capitaux étrangers vers des actions suisses ou bons me semble peu probable.

On peut donc s'attendre à une reprise dans des volumes somme toute modestes tout au plus, et finalement dans une atmosphère instable et volatile, en raison d'un manque de visibilité au-delà de 1988.

Hormis des situations particulières, le marché restera dans son ensemble assez étroit. C'est pourquoi, l'on peut continuer d'accumuler certaines valeurs sur faiblesse de cours en procédant à des ordres successifs et limités.

Par ailleurs, les perspectives 1988 qui se dessinent pour la plupart des sociétés helvétiques s'avèrent encore positives, après un bon premier trimestre, même si l'on peut remarquer certains signes de consolidation, de tassement ou de décélération de la croissance.

Pour le moment, ces perspectives jouent encore un rôle

de soutien du marché boursier. Enfin, last but not least, le marché suisse ne paraît pas surévalué en terme de capitalisation boursière; bien au contraire, il existe des perles qui, sans mesures prises par leur Conseil d'administration, constitueront des cibles idéales pour les prédateurs.

Je ne vais pas énumérer derechef la liste de valeurs avancées à plusieurs reprises, mais peut-être rappeler qu'Alusuisse porteur et le bon Cementia sont par exemple toujours des opportunités de trading.

Du point de vue fondamental, je mentionnerai Bobst qui détient des positions dominantes dans un secteur en croissance, ainsi qu'une dynamique interne non épuisée.

De plus, l'action au porteur se traite nettement en dessous de la valeur à la casse de la société par action.

D'un côté, Accumulateur Uerlikon se révèle également intéressante de par sa substance; de l'autre, Ares-Sérono

possède un allant intact en terme de croissance.

Voici ce qu'une étude récente de la Banque Pictet & Cie, à Genève en disait: «Les perspectives pour 1988 sont bonnes notamment dans les spécialités pharmaceutiques.

À LA CORBEILLE



Les marges devraient être au minimum équivalentes à celles de l'an dernier (une marge nette de 10,7%), grâce aux nouvelles autorisations de mise sur le marché, à une croissance continue du volume des ventes (...).

Au total, une progression du bénéfice en 1988 de quel- que 30% est attendue.

On peut acheter la nominative Accu Oerlikon et la porteur Ares-Sérono.